



**CTB**

# RAPPORT FINAL

**FACILITE D'APPUI AUX FILIERES  
AGRICOLES DANS LES DEPARTEMENTS DU  
MONO ET DU COUFFO (FAFA MC)**

**NAVISION CODE : BEN0401111**



## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
<b>ACRONYMES</b> .....	<b>5</b>
<b>1. INFORMATIONS DE BASE SUR L'INTERVENTION</b> .....	<b>7</b>
<b>2. APPRECIATION</b> .....	<b>8</b>
<b>3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION</b> .....	<b>10</b>
<b>3.1 Description de l'objectif spécifique et des résultats intermédiaires de l'intervention</b> .....	<b>10</b>
<b>3.2 Atteinte de l'objectif spécifique de la prestation, en fonction des indicateurs retenus</b> .....	<b>11</b>
<b>3.3 Atteinte des résultats intermédiaires, en fonction des indicateurs retenus</b> .....	<b>12</b>
3.3.1 Résultat 1 : Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière. ....	12
3.3.2 Résultat 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation .....	15
3.3.3 Résultat 3 : Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, induant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres PTF.....	21
3.3.4 Emplois créés par l'intervention au niveau de l'ensemble des 3 résultats.....	26
<b>4. COMMENTAIRES ET ANALYSES : PROBLÈMES ET QUESTIONS MAJEURES QUI ONT INFLUENCÉ L'EXÉCUTION DE LA PRESTATION ET RÉOLUTIONS MISES EN ŒUVRE</b> .....	<b>27</b>
<b>4.1 Au niveau de l'approche facilitation</b> .....	<b>27</b>
4.1.1 Au niveau de l'équipe de la Facilité :.....	27
4.1.2 Au niveau des partenaires .....	27
<b>4.2 Au niveau des Microprojets</b> .....	<b>28</b>
<b>4.3 Au niveau des Accords d'Exécution (Partenaires et Communes)</b> .....	<b>28</b>
<b>4.4 Au niveau du suivi-évaluation</b> .....	<b>29</b>
<b>4.5 Au niveau des ressources humaines de la FAFA MC</b> .....	<b>29</b>
<b>5. CAUSES DES ÉCARTS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS ATTENDUS</b> .....	<b>31</b>
<b>5.1 Résultat 1</b> .....	<b>31</b>
<b>5.2 Résultat 2</b> .....	<b>31</b>
<b>5.3 Résultat 3</b> .....	<b>32</b>
<b>6. LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DE L'INTERVENTION</b> .....	<b>33</b>
<b>6.1 De la mise en œuvre de l'approche Facilitation</b> .....	<b>33</b>

<b>6.2 De la mise en œuvre des Accords d’Exécution .....</b>	<b>34</b>
<b>6.3 Des microprojets.....</b>	<b>37</b>
<b>6.4 Des Investissements Communaux.....</b>	<b>39</b>
<b>6.5 Des Investissements Communaux et Microprojets.....</b>	<b>41</b>
<b>6.6 Des mises en relation .....</b>	<b>41</b>
<b>6.7 Aperçu de la valeur des chaînes riz et maraîchage .....</b>	<b>42</b>
<b>7. PERCEPTION ET PERSPECTIVES DE L’INTERVENTION PAR LES PARTENAIRES ET GROUPEES CIBLES.....</b>	<b>43</b>
<b>7.1 La mise en œuvre de l’approche facilitation .....</b>	<b>43</b>
7.1.1 Les forces de la facilitation.....	43
7.1.2 Les faiblesses de la facilitation .....	44
<b>7.2 La mise en œuvre de l’instrument Accords d’Exécution (AE) .....</b>	<b>45</b>
7.2.1 Les forces au niveau des accords d’exécution .....	45
7.2.2 Les faiblesses au niveau des accords d’exécution.....	45
<b>7.3 La mise en œuvre de l’instrument Microprojets (MIP) .....</b>	<b>45</b>
7.3.1 Les forces au niveau des Microprojets.....	45
7.3.2 Les faiblesses au niveau des Microprojets .....	46
<b>7.4 La mise en œuvre de l’instrument Investissements Communaux .....</b>	<b>46</b>
7.4.1 Les forces au niveau des Investissements Communaux.....	46
7.4.2 Les faiblesses au niveau des Investissements Communaux .....	47
<b>7.5 La mise en œuvre de l’instrument Mises en Relation.....</b>	<b>47</b>
7.5.1 Les forces au niveau des Mises en Relation.....	47
7.5.2 Les faiblesses au niveau des Mises en Relation .....	47
<b>7.6 Résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des audits et contrôles et prises en compte des recommandations.....</b>	<b>47</b>
<b>8. RECOMMANDATIONS POUR LA CONSOLIDATION ET L’APPROPRIATION DURANT L’APRÈS-PROJET.....</b>	<b>49</b>
<b>8.1 Recommandations relatives à l’Approche Facilitation .....</b>	<b>49</b>
<b>8.2 Recommandations relatives aux Accords d’exécution .....</b>	<b>49</b>
8.2.1. Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	49
8.2.2 Aux Organisations faitières de producteurs (OPA) .....	50
<b>8.3 Recommandations relatives aux Microprojets.....</b>	<b>50</b>

<b>8.4 Recommandations relatives aux Investissements Communaux.....</b>	<b>51</b>
<b>8.5 Recommandations relatives aux Mises en relation .....</b>	<b>51</b>
<b>8.6 Recommandations relatives au Suivi-Evaluation.....</b>	<b>51</b>
<b>9. CONCLUSION.....</b>	<b>53</b>
<b>LISTE DES ANNEXES.....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 1 : Résumé de l’atteinte des indicateurs de résultats du cadre logique (Cadre logique mis à jour au 31/12/2012).....</b>	<b>56</b>
<b>ANNEXE 2 : Etat de réalisation des activités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’Actions Stratégique des filières riz et maraîchage dans les départements Mono/Couffo .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE 3 : Etat de dépenses .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 4 : Taux de déboursement de l’intervention .....</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE 5 : Personnel de l’intervention.....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 6 : Sous-traitance et appels d’offres .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 7 : Liste des équipements acquis par l’intervention .....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 8 : INVENTAIRES DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS : contrepartie nationale .....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE 9 : Prestataires de service mobilisés.....</b>	<b>85</b>
<b>ANNEXE 10 : Formations .....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE 11 : Cartographie.....</b>	<b>100</b>

## Acronymes

ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
ADRAO	Association pour le Développement de Riz en Afrique de l'Ouest
AE	Accord d'Exécution
AF	Accord de financement
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
APRETECTRA	Associations des Personnes rénovatrices de Technologies Traditionnelles
ASPS	Projet d'amélioration de la qualité Sanitaire et Phytosanitaire des Produits Agricoles et Agro-alimentaires
CARDER	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CdG OP	Appui-Conseil de Gestion et d'Organisation auprès des Organisation des Producteurs Agricoles
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIA	Chambre Interdépartementale d'Agriculture
CRM	Conseil Régional des Maraîchers
CRR	Conseil Régional des Riziculteurs
CTB	Agence belge de développement
DAGRNI	Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Ressources Naturelles
DIFAOP	Direction de l'Information, de la Formation et de l'Appui aux Organisations Professionnelles
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
ESOP	Entreprise de Service aux Organisations Paysannes
FADEC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAFA AD	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga
FAFA MC	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les Départements du Mono et du Couffo
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
IC	Investissement Communal
IMF	Institution de Micro Finance
INRAB	Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
LCSSA	Laboratoire Centrale de Contrôle de la sécurité Sanitaires des Aliments

LD	Louvain Coopération au Développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MIP	Microprojet
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OP	Organisation de Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAPDC	Projet d'Appui à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux dans les Départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo
PICA	Point d'Information et Commercialisation des produits Agricoles
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTOS	Plateforme Technique d'Orientation et de Suivi
SCDA	Service Communal de Développement Agricole
SE	Suivi Evaluation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR	Termes de Référence
URP	Union Régionale des Producteurs

## 1. INFORMATIONS DE BASE SUR L'INTERVENTION

Pays	Bénin
Secteur et sous –secteur CAD	31110 Politique agricole et gestion administrative
Ministère/Institution /Collectivités d'exécution	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
Agence d'exécution	Agence Belge de développement
Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB	2
Durée de l'intervention (selon Accord/Convention Financement)	5 années
Date de démarrage de l'intervention : Selon Accord/Convention Financement Effective	19/12/2007 01/09/2008
Date de clôture de l'intervention Selon Accord/Convention Financement Effective	18/12/2012 31/08/2013
Modalités de gestion de l'intervention	Régie et cogestion
Budget total de l'intervention Régie Cogestion Total	1.587.631,14 € 3.733.916,93 € 5.321.548,071 €
Période couverte par le rapport	01/09/2008 au 31/08/2013

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)	X	
2. Etat des recettes et dépenses de la période couverte	X	
3. Taux de déboursement de l'intervention	X	
4. Personnel de l'intervention	X	
5. Sous-traitance et appels d'offres	X	
6. Equipements	X	
7. Formations : Personnel et Partenaires	X	

<sup>1</sup> A la SMCL de juin 2011, le cadre logique revu de AIMA EP et celui de FAFA MC, ont été adoptés avec la décision de transfert de certaines activités et les fonds y afférents (178.453 €) de FAFA MC à AIMAEP.

## 2. APPRECIATION<sup>2</sup>

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERTINENCE</b> <sup>3</sup> (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de l'intervention par rapport aux priorités nationales de développement ?	1	1
2. Quelle est la pertinence de l'intervention par rapport à la politique belge de développement ?  Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	1	2
b) Environnement	2	2
c) Economie sociale	2	2
3. Les objectifs de l'intervention étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. L'intervention a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles ?	1	2
5. En fonction de ses objectifs, l'intervention s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés ?	1	2
<b>PERFORMANCE</b> <sup>4</sup> (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par l'intervention ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>5</sup> ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
3. Les modalités de gestion de l'intervention ont-elles été appropriées ? (efficacité)	1	2
4. Les ressources de l'intervention ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :		

<sup>2</sup> 1 - Très satisfaisant, 2 – Satisfaisant, 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs, 4 - Non satisfaisant, X - Sans objet

<sup>3</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

<sup>4</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>5</sup> Voir annexe 1 pour plus de détails



	<b>Responsable national de l'exécution</b>	<b>Responsable CTB de l'exécution</b>
a. Ressources financières ?	<b>1</b>	<b>1</b>
b. Ressources humaines ?	<b>2</b>	<b>2</b>
c. Matériel et équipements ?	<b>1</b>	<b>1</b>
5. Les ressources de l'intervention ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus ? (efficience)	<b>1</b>	<b>2</b>
6. L'intervention a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires ? (efficience)	<b>1</b>	<b>2</b>
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de l'intervention. (respect des délais)	<b>2</b>	<b>2</b>

La FAFA MC a contribué à l'atteinte de son objectif général qui est l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre de la promotion de ces filières dans les départements du Mono et du Couffo.

Elle a été mise en œuvre à travers l'approche Facilitation qui a renforcé les capacités des partenaires tout en les responsabilisant pour la mise en œuvre des activités qui ont contribué à l'atteinte des résultats et de cet objectif. Elle a permis un début de structuration, une meilleure articulation des acteurs et l'émergence des filières riz et maraîchage dans les deux départements.

Globalement, le budget alloué (5.321.548,07 €) pour la mise en œuvre de l'intervention a été exécuté à 99% (5.257 325,24€) à la date du 31 août 2013.

## 3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION

### 3.1 Description de l'objectif spécifique et des résultats intermédiaires de l'intervention

La promotion des filières agricoles est l'axe principal du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) au Bénin. La Facilité d'Appui aux Filières Agricoles (FAFA) dans les départements du Mono-Couffo, a soutenu les filières émergentes, le riz et le maraîchage. Ces deux filières se prêtent aux stratégies d'intensification des systèmes de production des petits producteurs, et offrent des opportunités pour l'amélioration de leurs revenus agricoles. La Facilitation est le principe clé de l'intervention de la FAFA MC. L'approche facilitation met au centre les acteurs de la filière en les responsabilisant en fonction de leurs rôles et mandats - par rapport aux résultats de l'intervention. L'approche leur permet l'apprentissage et le renforcement de leurs capacités en pratiquant dans le cadre d'un appui-conseil continu. Les bénéficiaires directs sont les producteurs/productrices et leurs organisations, les transformateurs et opérateurs privés de la commercialisation et de fourniture des intrants et matériels /équipements. Le tableau ci-dessous reprend l'objectif global, l'objectif spécifique ainsi que les 3 résultats de la prestation.

Objectif global	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre de la promotion des filières
Objectif spécifique	Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.
Résultat 1	Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.
Résultat 2	Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation.
Résultat 3	Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers.

Le résultat 3 a été revu afin de permettre à FAFA MC de concentrer ses actions au niveau régional et afin d'éviter un chevauchement avec le programme AIMAEP intervenant sur les structures de concertation et de pilotage des filières au niveau national. A cet effet, à la SMCL de juin 2011, le cadre logique revu de AIMAEP et celui de FAFA MC, ont été adoptés avec la décision de transfert de certaines activités et les fonds y afférents (178.453 €) de FAFA MC à AIMAEP. Les activités transférées de FAFA MC sont celles à caractère national et institutionnel<sup>6</sup>, pendant que l'intervention de la

<sup>6</sup> Il s'agit de (i) l'appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion (ii) l'appui à la mise en place de structures filières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage (iii) l'appui aux mécanismes de suivi, observation et échange

FAFA MC a été à la dimension régionale de la zone d'intervention, les départements du Mono et du Couffo.

### 3.2 Atteinte de l'objectif spécifique de la prestation, en fonction des indicateurs retenus

Les capacités (organisationnelles, les ressources humaines et matérielles, de la prise en compte du genre) des acteurs privés et publics ont été renforcées et leur articulation a été effective de sorte que la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo ont été améliorées.

Les résultats obtenus ont permis un accroissement des quantités de riz et de légumes mis en marché et une amélioration des marges au niveau de chaque maillon suite à une réduction des coûts de production, de transformation et de transaction.

La contribution des résultats à l'atteinte de l'objectif spécifique se montre à travers les *valeurs moyennes* obtenues et présentées ci-après : (les détails sur indicateurs calculés se trouvent dans l'encadré 2)

- augmentation des quantités de riz sur les marchés : 387% (580T en 2009 à 2.823T en 2012) ;
- augmentation des quantités de produit maraîchers sur les marchés : 24% (33.333T en 2009 à 41.229 en 2012) ;

Les *valeurs moyennes* calculées sont une extrapolation des données obtenues d'un échantillon des 270 maraîchers et les 225 riziculteurs faisant partie des producteurs suivis par le Conseil Régional des Riziculteurs et le Conseil Régional des Maraîchers.

- augmentation des marges nettes au niveau de chaque maillon des deux filières :
  - ✓ Producteurs de riz : 116% (31 FCFA/kg en 2009 à 67 FCFA/kg en 2012)
  - ✓ Transformateurs de riz : 78% (46 FCFA/kg en 2009 à 82 FCFA/kg en 2012). Il faut noter qu'un pic de 140 FCFA/kg a été obtenu en 2011 soit 204%)
  - ✓ Commerçants de riz : 5% (68 FCFA/kg en 2009 à 72 FCFA/kg en 2012)
  - ✓ Maraîchers : 42% (69 FCFA/kg en 2009 à 98 FCFA/kg en 2012)
  - ✓ Transformateurs de produits maraîchers : 17% (578 FCFA/kg en 2011 à 675 FCFA/kg en 2012<sup>7</sup>).

La valeur de l'augmentation des marges a été obtenue à travers un échantillon de MIP en activité dont: 23 promoteurs MIP de production maraîchage et 35 promoteurs MIP production riz, 2 promoteurs MIP commercialisation riz, 2 promoteurs MIP transformation maraîchage et 2 promoteurs MIP transformation riz, 4 promoteurs MIP fourniture d'intrants.

Il découle de ces progrès, une amélioration du revenu des acteurs de chacune des deux filières. De même, les liens entre ces acteurs se sont renforcés et sont de plus en plus formalisés. Le nombre de contrats de transaction signés entre les acteurs des deux filières riz et maraîchage avant la fin de la FAFA MC est de 188 contre 0 selon l'étude de base (2009).

Pour l'ensemble des trois résultats, le montant investi est de 5.257 325,24€, qui est 99% du budget prévu (dépenses en régie : 1 634 962,72 €, soit 100% et dépenses en cogestion : 3 622 362,52 €, soit 98%) (cf. annexe 2 et annexe 3).

---

d'information des filières (iv) L'appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières et de mécanismes de labellisation des produits.

<sup>7</sup>Il n'y avait pas de données de référence en 2009.

Les trois résultats sont atteints à travers la mise en œuvre des 95 Microprojets, 26 projets d'investissement Communaux et 33 Accords d'Exécution relatifs aux activités à mettre en œuvre par chaque partenaire selon son domaine d'intervention.

Les bénéficiaires directs touchés à travers la mise en œuvre des activités définies dans les Accords d'Exécution par les Organisations Professionnels Agricoles sont :

- au niveau de l'Union Régionale des Producteurs, pour le Conseil aux Exploitations Familiales, 120 agriculteurs de références avec 120 groupes focaux de contact pour un total de 1020 producteurs dont 375 femmes (37% du total) et pour le Conseil-appui de Gestion des Organisations Paysannes, 3218 producteurs (dans les groupements) ont été encadrés;
- au niveau du Conseil Régional des Maraîchers, 270 producteurs ont bénéficié d'un suivi rapproché pour la mise en œuvre de l'itinéraire technique et la mise en relation dans le cadre de la commercialisation et l'approvisionnement en intrants.
- au niveau Conseil Régional des Riziculteurs, 225 producteurs ont bénéficié d'un suivi rapproché pour la mise en œuvre de l'itinéraire technique et la mise en relation dans le cadre de la commercialisation et l'approvisionnement en intrants.

Les bénéficiaires MIP sont au nombre de 1640 dont 687 femmes (42%)

Toutes les réalisations physiques de la FAFA MC (MIP et IC) sont visualisées sur une carte de la zone du Mono-Couffo (cf. annexe 11, cartographie).

### **3.3 Atteinte des résultats intermédiaires, en fonction des indicateurs retenus**

#### **3.3.1 Résultat 1 : Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.**

Les activités menées ou accompagnées par la FAFA MC ont permis d'établir et de formaliser des liens d'affaires entre les différents acteurs des deux filières : producteurs et fournisseurs d'intrants et d'équipements, producteurs et commerçants, producteurs et transformateurs et enfin entre les transformateurs et commerçants. Suite aux mises en relation, globalement 188 contrats ont été signés entre les différents acteurs.

De plus, FAFA MC a financé 95 Microprojets pour un montant de 516 998 664 FCFA dont 79 dans le domaine de la production et 16 dans les maillons de transformation, commercialisation ou fourniture d'intrants. Le coût total moyen d'un MIP est de 8.546.964 FCFA, la subvention moyenne est de 5.442.998 FCFA et la contrepartie moyenne du promoteur de 3.288,560 FCFA (38%)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> La contrepartie du promoteur est composée des contributions en espèce et en nature, et englobe aussi le fonds de roulement du promoteur. Pendant la période de la FAFA MC il n'a pas eu un enregistrement de la contrepartie selon type (nature, espèce et fonds de roulement). Ceci sera rectifié dans le cadre de la FAIA pour les anciens et nouveaux MIP à partir de 2014.

**Tableau 1 : Typologie MIP**

MIP	Nombre	Pourcentage
Production	79	80%
Approvisionnement intrants	4	3%
Transformation	9	14%
Commercialisation	3	3%

26 projets d'Investissements Communaux (IC) dans 12 Communes à travers 17 Accords d'Exécution ont été mis en œuvre pour un montant total réellement consommé par les Communes de 402.322.043 FCFA. La plupart des IC sont en lien avec résultat 1 (accès au marché).

**Tableau 2 : Typologie IC**

Type IC	Nombre
Magasin de stockage	5
Piste rural aménagée	6 (15km) et 2 dalots
Aire de séchage	17
Hangar de vente	29
Boutique de vente de riz local ou d'intrants	10

Les Investissements Communaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des Communes ont favorisé et renforcé les liens entre l'administration communale (Mairies) et les populations, notamment avec les bénéficiaires/utilisateurs. Certains de ces ouvrages réalisés génèrent déjà des recettes pour les Communes concernées.

**Tableau 3 : Recettes obtenus à travers les IC**

Commune	Type d'ouvrage	Recettes générées	Période concernée	Recettes par ouvrage/mois
Djakotomey	10 aires de séchage (piments)	450.000 FCFA	Déc.2012 – Mars 2013	11.250 FCFA
Dogbo	5 boutiques (vente du riz local)	405.000 FCFA	Fév.2013 – Mai 2013	20.250 FCFA
Klouékanmé	6 hangars (vente produits maraîchers)	790.000 FCFA	Fév.2013 – Mai 2013	33.000 FCFA
Lokossa	10 hangars	1.707.740 FCFA	Jan. 2012 – Mai 2013	42.695 FCFA

Des appuis à la commercialisation des produits rizières et maraîchers ont été conduits par le CRM MC, le CRR MC et la CCIB à travers des accords d'exécution. C'est ainsi que des stratégies et outils de commercialisation, comme les spots publicitaires, les émissions de promotion radiodiffusées, la participation à des foires agricoles, les mises en relation entre acteurs, ont été élaborés avec l'objectif le renforcement de l'articulation entre les producteurs et les opérateurs de marchés et pour contribuer à la réduction des risques de transactions.

Ainsi, le riz blanc produit et mis sur le marché est passé de 580T en 2009 à 2.567 T en 2013, le riz local transformé et labélisé sous l'appellation "Riz délice" par ESOP, (l'un des transformateurs le plus connu dans les départements du Mono et du Couffo) est vendu dans la région à plusieurs points de vente créés (12 points de vente en 2013 contre 3 en 2009) et dans les centres urbains comme Cotonou, Porto-Novo, etc. Ce riz est de plus en plus connu et consommé par les populations (68 T vendues en 2012 contre 2 T en 2009).

L'accord avec le Collectif des Médias des départements du Mono et Couffo a favorisé la communication autour des actions et des produits mis en marché, puis l'articulation entre les acteurs des deux filières.

La mise en place de deux Points d'Information et de Commercialisation des Produits Agricoles (PICA), l'un pour la filière riz, basé au niveau du CRR MC et l'autre pour la filière maraîchage basé au niveau du CRM MC, commencent à favoriser et soutenir la disponibilité et les échanges d'informations entre les acteurs de chacune des deux filières.

Enfin la mise en place de la table filière riz et de la table filière maraîchage constitue un élément important dans le renforcement de l'articulation entre les acteurs. Ces tables filières sont composées des représentants des producteurs, des fournisseurs d'intrants, des transformateurs et des commerçants. Elles ont pour rôle de se rencontrer périodiquement pour discuter des questions et obstacles au développement de chacune des deux filières puis d'y apporter des solutions appropriées, dans une logique gagnant-gagnant de l'ensemble des acteurs. Les deux tables filières fonctionnent de façon autonome.

La dynamique d'articulation des acteurs ci-dessus décrite a permis d'avoir les progrès suivants : (les détails sur le variable calculé se trouve dans Encadré 2).

- Accroissement des quantités de riz paddy mis sur le marché en vente groupée de 75% (155 T en 2009 à 271 T en 2012) ;

La valeur de cet indicateur a été obtenue à travers les données remontées par l'usine de transformation ESOP, qui regroupe les producteurs pour organiser la chaîne d'approvisionnement.

- Accroissement du nombre d'accords de partenariats noués entre les opérateurs privés : 188 à la fin de la FAFA MC (fin août 2013) contre 0 en 2009 ;
- Accroissement des quantités de riz transformé 42% (700 T en 2009 à 995 T en 2012) ;

La valeur de cet indicateur a été obtenue à travers les données remontées par les unités de transformation financées (Wodou, ESOP, etc.) à travers les MIP)

- Augmentation de la quantité de riz vendue sous l'appellation de riz qualité : 3.271% (2 T en 2009 à 68 T en 2012) ;

La valeur de cet indicateur a été obtenue à travers les données remontées par l'unité de transformation ESOP, qui produit le « Riz délice ».

- Augmentation des quantités de produits maraîchers vendus et conformes aux critères de qualité du marché : 478% (667 T en 2009 à 3.856 T en 2012) ;

La valeur de cet indicateur a été calculée sur la base d'un échantillon de 270 producteurs encadrés CRM.

### **Encadré 1 : exemple de la quantité de produits maraîchers vendus par le promoteur MIP Célestin Amouzounvi**

Le cas du promoteur MIP Célestin Amouzounvi est un des exemples palpables. Les quantités de produits maraîchers vendus sont passées de 724 kg en 2010 pour un montant de 90.500 FCFA à 32.778 kg en 2012 pour un montant de 4.382.300 FCFA.

Ce promoteur a expliqué que l'accroissement de la production est dû au financement qu'il a reçu de la FAFA MC (fonds MIP), mais aussi à la mise en relation avec des acheteurs, qui lui a donné les possibilités d'augmenter sa production.

Ces différents progrès ont permis une amélioration du revenu des acteurs (producteurs, transformateurs et commerçants) au niveau des deux filières.

L'intervention a mobilisé pour obtenir ce résultat une ressource financière de 1.773.455,27 €, soit 99% du budget prévu. (cf. annexe 2 : Etat de dépenses)

### **Consolidation des acquis par rapport au résultat 1, lien avec le Programme Agriculture**

La consolidation des activités et les résultats par rapport au résultat 1, se fera à travers le programme Agriculture<sup>9</sup>. Le résultat 1 de la FAFA MC n'était pas prévu au départ de la FAIA, la FAIA étant considérée une intervention complémentaire à la FAFA. Pour cette raison, en juillet 2013, la SMCL de l'Agriculture a approuvé une modification du cadre logique de la FAIA avec deux nouveaux résultats : le résultat 5 et le résultat 6. Le résultat 6, exécuté dans la zone d'intervention du Mono-Couffo est intitulé : « *Les acteurs des filières (producteurs, transformateurs, et opérateurs économiques) élargissent leurs opportunités de marché et augmentent leurs bénéfices de manière équitable grâce à une meilleure articulation* ». Les activités relatives au résultat 6 sont actuellement dans une phase de démarrage.

### **3.3.2 Résultat 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation**

L'atteinte de ce résultat est due aux activités d'aménagement de maîtrise de l'eau (la micro-irrigation), de financement des investissements pour le renforcement en matériels et équipements des boutiques d'intrants, et aux activités de renforcement des capacités des producteurs (capacité technique, capacité de gestion, capacité organisationnelle, etc.). Les actions menées dans le cadre de ce résultat ont concouru à l'amélioration des marges dans les unités de production et la qualité des produits en lien avec les exigences du marché.

Les *valeurs moyennes calculées* qui démontrent ces progrès sont :

Les *valeurs moyennes* calculés et présentés ci-après sont des extrapolations des données obtenues d'un échantillon des 270 maraîchers et les 225 riziculteurs faisons partie des producteurs suivi par le Conseil Régional des Riziculteurs et le Conseil Régional des Maraîchers. Les détails par rapport à ces indicateurs sont expliqués dans l'encadré 2)

<sup>9</sup> Le Programme Agriculture se basera pendant une période de transition sur les conventions spécifiques existantes FAIA, AIMAEP et FAFA AD.

## Pour la filière riz

- Accroissement de la production :
  - o Riz = 1 717 T en 2009 à 4 706 T en 2012 soit 174%,
- Amélioration des rendements de production :
  - o Riz = 2,5 T/ha en 2009 à 3,8 T/ha en 2012, soit 52%,
- Réduction coûts de production :

Riz = 209 FCFA/kg en 2009 à 105 FCFA/kg en 2012 soit une réduction de 50%
- Augmentation des marges :
  - o Riz : 31 FCFA/kg en 2009 à 67 FCFA/kg en 2012 soit 116%

## Pour la filière maraîchage

- Accroissement de la production :
  - o Produits maraîchers : 15 270 T en 2009 à 31 971 T en 2012, soit 109% (sans la tomate)<sup>10</sup>
- Amélioration des rendements de production
  - o Produits maraîchers fruits :
    - Tomate, 6,0 T/ha en 2009 à 14,2 T/ha en 2012, soit 137%
    - Piment, 0,5 T/ha en 2009 à 5,3 T/ha en 2012 soit 955%<sup>11</sup>
    - Gombo, 2,3 T/ha en 2009 à 4,3 T/ha en 2012 soit 83%, et
    - Oignon, 20,0 T/ha en 2009 à 29,3 T/ha en 2012, soit 46%
  - o Produits maraîchers feuilles :
    - Grande morelle, 3,0 T/ha en 2009 à 30,1 T/ha en 2012, soit 904%<sup>12</sup>
    - Crinclin, 1,6 T/ha en 2009 à 10,1 T/ha en 2012 soit 529%
    - Chou, 37,0 T/ha en 2009 à 28,4 T/ha en 2012 soit -23%<sup>13</sup>
- Réduction coûts de production :
  - o Produits maraîchers fruits :
    - Tomate, 255 FCFA/kg en 2009 à 73 FCFA/kg en 2012, soit 71 %
    - Piment, 220 FCFA/kg en 2009 à 121 FCFA/kg en 2012 soit 45 %
    - Oignon, 70 FCFA/kg en 2009 à 37 FCFA/kg en 2012, soit 47 %

<sup>10</sup> La tomate est passée de 29.260 T en 2009 à 10.775 T en 2012, soit une diminution de 63%. Cependant, il a été noté que la valeur de référence par rapport au volume (29.260T) avait été surestimée.

<sup>11</sup> Cette nette augmentation est due à l'accompagnement constant et à l'appui technique aux producteurs, la technique mise en place pour la lutte contre les ravageurs (lutte intégrée et protection sous filets), la formation des producteurs sur les itinéraires techniques, sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans de campagnes agricoles, et le suivi de la mise en application de ces formations, financés à travers les accords d'exécution, les aménagements maraîchers (la maîtrise de l'eau), financés à travers les MIP.

<sup>12</sup> Cf. note bas de page 9

<sup>13</sup> Les faibles performances au niveau du chou s'expliquent par la vulnérabilité et la sensibilité de cette culture aux nuisibles difficilement contrôlés par les produits recommandés présents sur le marché.



- Produits maraîchers feuilles :
  - Grande morelle, 95 FCFA/kg en 2009 à 31 FCFA/kg en 2012, soit 68%
  - Crinclin, 115 FCFA/kg en 2009 à 38 FCFA/kg en 2012 soit 67%
  - Chou 135 FCFA/kg en 2009 à 37 FCFA/kg en 2012 soit 73%
  - Pour le Gombo, il n'y a pas eu de réduction de coût mais plutôt une augmentation. En effet le coût de production du gombo est passé de 60 FCFA/kg en 2009 à 104 FCFA/kg en 2012, soit 73%<sup>14</sup>.
- Augmentation des marges :
  - Produits maraîchers (toute spéculation confondue) : 69 FCFA/kg en 2009 à 98 FCFA/kg en 2012, soit 42%.

Les progrès réalisés ont été possibles grâce à l'accompagnement technique des producteurs fournit par leurs faitières (CRM MC, CRR MC et URP MC) dans le cadre des accords d'exécution sur le financement de FAFA MC. A travers les accords d'exécution, le CRM et le CRR ont renforcé les capacités des producteurs dans la bonne conduite des itinéraires techniques de production par l'intermédiaire des animateurs à la base.

L'accompagnement technique (conseil à la production) a aussi gagné en qualité par des actions d'harmonisation de l'appui conseil de la DIFAOP/CARDER. Partant d'une cartographie des structures l'appui conseil dans la région Mono-Couffo, un programme de renforcement des capacités techniques des agents d'appui des différentes structures d'encadrement été mise en œuvre et permis une hausse de qualité de l'accompagnement existant.

Le financement de 79 promoteurs pour le maillon production à travers les fonds Microprojets a également contribué aux résultats obtenus et susmentionnés. Les fonds mis en place ont servi aux aménagements de 161 hectares pour la production du riz et du maraîchage. Pour les IC, l'intervention a consisté à réaliser des aménagements hydro-agricoles sur 25 hectares et l'acquisition des équipements.

**Tableau 4 : MIP production**

MIP Production	Nombre	Pourcentage
Riz	22	20%
Maraîchage	51	50%
Riz et maraîchage	6	10%

<sup>14</sup>La valeur de la Baseline n'a été jamais atteinte en culture pure sur les deux (2) ans de collecte de données.

**Tableau 5 : Typologie IC**

Type IC	Nombre
Aménagement hydro-agricole	3
Equipements agricoles	2

Puis les IC en lien avec le résultat sur la production consistent à 3 sites d'aménagements hydro-agricoles sur 25 hectares, ainsi que l'acquisition de tracteurs. La qualité sanitaire des produits a été améliorée par la réduction de la quantité de pesticides utilisés et le nombre d'utilisateurs (73% en 2011 et 95% en 2012 pulvérisent une fois par quinzaine leurs cultures contre 100% des producteurs qui pulvérisent 1 fois par semaine des pesticides sur les cultures en 2009). Cette réduction est favorisée par des actions de contrôle des pesticides par la Direction de la Réglementation et du Contrôle (DRC) du CARDER, renforcée par l'utilisation des filets de protection des cultures, ainsi que les différentes activités de sensibilisation ayant entraîné une prise de conscience des producteurs en ce qui concerne leur utilisation.

Par ailleurs, des analyses résiduelles ont été effectuées sur un total de 35 échantillons de produits maraîchers prélevés auprès des mêmes producteurs dans la région en fin 2011 et 2012 par le Laboratoire Bioforsk de Norvège et puis par le Laboratoire central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA)<sup>15</sup> à Cotonou en 2012. Les résultats des analyses de fin 2011 ont montré la présence de résidus de pesticides au niveau de 4 échantillons sur 25 à des concentrations très fortes de 19 mg/kg. En 2012, les résultats de l'analyse par le LCSSA ont montré l'absence de résidus de pesticides dans les produits maraîchers analysés (cf. rapport LCSSA 2012) alors ceux du laboratoire norvégien indiquent la présence de pesticides dans 8 échantillons sur 35 mais à des concentrations moins élevées de 7mg/kg.

Les actions de contrôle des pesticides ont été développées en collaboration avec la Direction de la Réglementation et du Contrôle du CARDER (DRC/CARDER) Mono-Couffo à travers un accord d'exécution. Dans ce cadre, il a été réalisé en 2011 et 2012, des séances de sensibilisation grand public : des sensibilisations à travers les 5 radios de proximité de la région, la conception, la réalisation et la pose sur les places publiques des panneaux publicitaires et affiches. Des agents des SDCA (Ex CeCPA), les animateurs du CRM MC, les conseillers de l'URP MC, des maraîchers et des vendeurs agréés d'intrants ayant bénéficiés du financement MIP de FAFA MC, ont été formés en 2012 sur l'utilisation des pesticides. Ils ont continué la mise en application des recommandations reçues. La diffusion des émissions sur les 5 radios de proximités de la région et portant sur la bonne utilisation des pesticides - recommandées et de qualité - ont été réalisées en 2012. De même, il a été organisé un concours de chanson en langues nationales en 2012 par la DRC sur financement de FAFA MC, dont les trois (3) meilleures chansons ont été primées. Ces chansons primées sont régulièrement diffusées sur les 5 radios de la région et contribuent à une sensibilisation progressive de l'opinion publique par rapport aux pesticides.

A travers ces actions, FAFA MC a contribué à la réduction du nombre de producteurs utilisant les pesticides, néanmoins les risques d'intoxication persistent.

L'intervention a mobilisé pour obtenir ce résultat une ressource financière de 1.111.535,98 €, soit 93% du budget prévu (cf. annexe 2 : Etat de dépenses).

<sup>15</sup>Appuyé par l'projet CTB ASPS

## **Consolidation des acquis par rapport au résultat 2, en lien avec le Programme Agriculture**

Le financement des Investissements Communaux était déjà repris comme activité dans le DTF de FAIA au niveau de résultat 2. L'activité s'est mise en œuvre à partir de 2012. Au total les 12 Communes ont déposé 28 idées de projet et 22 ont été retenues.

### Typologie IC retenus

Aménagement hydro-agricole : 6

Magasin de stockage : 1

Dalots : 1

Hangar de vente : 32

Boutique de vente de riz local, produits maraichers ou d'intrants : 11

Le changement par rapport à la FAFA MC est l'augmentation des investissements dans le volet production avec des aménagements sur une superficie d'au moins 75 hectares.

De plus, une implication forte des Secteurs Communaux de Développement Agricole (SCDA) pendant l'élaboration des fiches de projet et une intégration de l'activité au niveau de la Préfecture et le CARDER.

La SMCL de juillet 2013 a également intégré un résultat 5 dans la convention spécifique de FAIA pour la pérennisation des activités mises en œuvre par les OPA. Le résultat est intitulé : « *Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations* ».

Un ATN Organisation et Structuration des Filières Agricoles est recruté pour la mise en œuvre des activités relatives à cet résultat qui vont démarrer au 4ème trimestre de l'année 2013 avec l'élaboration des Accords d'Exécution (AE). L'élaboration des Accord d'Exécution est devenu un défi en soit étant donné que les partenaires « historiques », CRM, CRR et URP ont pris de statut et sont aujourd'hui en collaboration avec plusieurs autres structures (ONG/Programmes). Afin d'assurer une synergie d'intervention et pour éviter des doublures dans le financement le processus d'élaboration des AE doit aujourd'hui forcément passer par la concertation de tous les acteurs impliqués dans l'appui aux OPA concernées.

Finalement, l'instrument Microprojet de FAFA MC a été repris au niveau de la FAIA, ensemble avec des Projets d'Entreprenariat Agricole qui visent des entrepreneurs de taille plus large avec des financements plus élevés. A ce jour, 939 fiches d'idée de projets dont 921 pour les MIP et 18 pour les PEA ont été réceptionnés. A la suite du dépouillement de l'ensemble de ces fiches, 46, 9% ont été acceptées soit un total de 441/939 (437 MIP et 4 PEA). Après une visite des sites auprès des promoteurs, 98 promoteurs auront l'opportunité de monter leur dossier de Microprojet. La particularité des MIP dans le nouveau programme Agriculture est la forte implication des Mairies et des SCDA dans la sélection des MIP et le suivi plus rapproché des MIP par les Prestataires de Services Non-Financiers.

## Encadré 2 : Base de calcul pour les résultats obtenus

### Objectif spécifique :

**Augmentation des quantités de riz (obtenu : 387%) et de produits maraîchers (obtenu : 24%) commercialisés par les producteurs du Mono et du Couffo**

Variable calculée : quantité des produits commercialisés (hypothèse : tout ce qui est produit est vendu)

**Augmentation des marges nettes des producteurs et opérateurs privés des filières**

Variable calculée : marge nette = chiffre d'affaire – toutes les charges d'exploitations.

Toutes les charges= somme des charges d'exploitation, des charges d'utilisation de tous les types de main-d'œuvre, frais de transport (semences et matériels, etc.) et d'amortissement

**Nombre des partenariats Etat-secteur privé (83 partenariats)**

Variable calculé : nombre des partenariats entre les différents acteurs publics et privés

### Résultat 1 :

**Augmentation de la quantité en vente groupée (75%) ou négociée de riz et de produits maraîchers mis sur le marché**

Variable calculée : quantité en vente groupée (tonnes) par les riziculteurs en relation avec l'usine de décorticage (ESOP)

**Nombre de nouveaux accords de partenariat noués (188) entre opérateurs privés et producteurs (individuels et organisés)**

Variable calculée : nombre des accords cadre et contrats formels entre les producteurs encadrés par les partenaires stratégiques (CRM, CRR ou URP) et des fournisseurs d'intrants ou des commerçants

**Augmentation de la productivité des unités de transformation (42%)**

Variable calculée : productivité des unités de transformation (somme des quantités de tonnes décortiquées) encadrées (Wodou, ESOP etc.)

**Augmentation de la proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués et aux besoins des consommateurs (riz : 3.271% et maraîchage : 478%)**

Variable calculée : nombre de tonnes vendues en tant que riz qualité et nombre de tonnes vendues en tant que produits maraîchers de qualité.

### Résultat 2 :

**Accroissement des productions agricoles maraîchères et rizicoles**

Variable calculée : quantité (tonnes) de riz et de maraîchage produits par les producteurs encadrés par les partenaires stratégiques, incluant les 270 maraîchers et les 225 riziculteurs.

**Accroissement des rendements**

Variable calculée : rendement (nombre de tonnes/nombre d'hectares) de production des producteurs encadrés par les partenaires stratégiques, incluant les promoteurs de MIP

**Réduction des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers**

Variable calculée : charges opérationnelles (coûts de productions pour chaque culture en FCFA/kg) de production encadrés par les partenaires stratégiques, incluant les promoteurs MIP

**Réduction de l'utilisation de pesticides sur les légumes**

Variable calculée : somme des producteurs encadrés qui pulvérisent leurs cultures par campagne sur le nombre total utilisant les pesticides.

### 3.3.3 Résultat 3 : Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres PTF

Le résultat a porté essentiellement sur deux activités : la concertation et le suivi-évaluation.

#### 3.3.3.1 Concertation

La Plateforme Technique d'Appui aux filières riz et maraîchage (PTAFRM)<sup>16</sup> créée sur l'initiative de la FAFA MC au démarrage, s'est fortement impliquée la première année (2009) dans l'accompagnement du diagnostic participatif initial puis dans l'élaboration du Plan d'Action Stratégique de chacune des 2 filières.

En 2010, des réunions de la Plateforme sont tenues pour valider les étapes et documents clés de FAFA MC telles que les Manuels de Gestion des Accords d'Exécution et des Microprojets et les fiches d'activités. Les fiches d'activités ont par la suite servi comme cadre de référence pour la mise en œuvre des Accords d'Exécution par les Partenaires.

En 2011, elle s'est réunie quatre fois, pour participer à la mission de suivi évaluation effectuée annuellement<sup>17</sup> (première rencontre), pour valider les fiches d'activités relatives au CEF et CDG OP de l'URP, pour réfléchir sur la stratégie de pérennisation des acquis (y compris la dégressivité de l'appui) puis pour apprécier les propositions de pérennisation faites par les partenaires.

Au cours de l'année 2012, la plateforme s'est penchée sur la validation des résultats de la mission de suivi annuel réalisée par SOFRECO/ GOLFE EXPERTISE. Enfin en 2013, certains membres de la Plateforme (y compris le Président) ont participé à la restitution de l'évaluation finale, puis contribué à la validation des contenus des documents de capitalisation - sur approche et instruments - de la FAFA MC.

La Facilité a fortement contribué à l'émergence d'autres instances de concertation. Il s'agit notamment :

- du cadre de concertation des acteurs des filières agricoles dans les départements du Mono et du Couffo, dont la mise en place par le CARDER MC a été appuyée conjointement par le projet AIMAEP et FAFA MC. Ce cadre est présidé par le DG CARDER et regroupe des représentants des filières de producteurs (CRR, CRM, URP), des transformateurs, des commerçants, des Projets et ONG d'appui. Pour le moment le Cadre de concertation concentre ses activités sur quatre filières (riz, maraîchage, manioc et ananas). Il répond aux orientations de la politique nationale de promotion des filières traduit dans le PSRSA et portée par le MAEP.
- du cadre de concertation des structures intervenants dans le conseil agricole aux maraîchers et riziculteurs dont la mise en place par le CARDER-MC a également été appuyée par la FAFA-MC dans le cadre d'un accord d'exécution (AE) mis en œuvre par la DIFAOP/CARDER. Le DG CARDER préside également cette structure de

<sup>16</sup>La Plate-forme Technique d'Appui aux filières Riz et Maraîchage est un organe régional de concertation et de coordination entre les partenaires de l'intervention. Elle est composée de : CARDER, Préfecture, Direction Départementale de la Prospective et du Développement, Direction Départementale du Commerce, Partenaires de FAFA MC, ADRAO, INRAB, Représentants Mairies, OP,

<sup>17</sup> Par les cabinets SOFRECO/Golfe Expertise

concertation. Une cartographie des interventions en a été faite avec l'appui de cette direction.

Au plan régional (et national), les concertations (non formalisées) entre intervenants dans le même domaine se sont poursuivies. Ces concertations visaient entre autres à éviter les doublons des investissements et à créer des synergies entre les interventions.

La FAFA MC a aussi facilité la mise en place des Tables Filières afin de favoriser les échanges, le dialogue et les négociations entre les acteurs directs de chacune des filières. Elles fonctionnent de façon autonome et les membres sont très positifs, engagés et créatifs.

Une bonne évolution de la concertation entre les acteurs est notée, ce qui devra concourir d'une part au développement de la politique de promotion des filières, et d'autre part à la mise en place progressive de l'interprofession des filières riz et maraîchage.

### 3.3.3.2 Système de suivi-évaluation mis en place

Le système de suivi-évaluation mis en place peut être décrit ainsi qu'il suit :

#### **- Plan d'Action Stratégique des filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo**

L'équipe de FAFA MC en collaboration avec les partenaires et le prestataire SOFRECO/GOLF-EXPERTISE ont réalisé durant la première moitié de 2009 un diagnostic participatif initial de la situation des filières riz et maraîchage dans les départements. Ce diagnostic a abouti à l'élaboration d'un Plan d'Actions Stratégiques (PAS) pour chacune des deux filières. Le PAS a ensuite été mis en œuvre par les six (6) Partenaires stratégiques de FAFA MC et les douze (12) Communes du Mono et du Couffo à travers des Accords d'Exécution.

En mai 2013, ce Plan d'Action Stratégique a été évalué (cf. annexe 1b : *Etat de la mise en œuvre des activités*) par l'ensemble des acteurs impliqués dans leur mise en œuvre.

#### **- Opérationnalisation du Système de Suivi-évaluation**

Au début de l'intervention de FAFA MC, il n'existait pratiquement pas de données sur la production (techniques et économiques) et le fonctionnement des filières (acteurs et interaction), permettant à la FAFAMC et ses partenaires de faire un choix raisonné des actions à entreprendre et afin de mesurer par la suite l'effet des actions exécutées. Dès lors, la mise en place d'un système de suivi-évaluation permettant de rendre disponibles les données sur les filières riz et maraîchage est devenu un impératif.

Durant le second semestre 2009, l'équipe de FAFA MC a précisé les indicateurs (18) du Cadre Logique et a établi une ligne de base.

Ensuite, au début de l'année 2010, FAFA-MC a produit un Manuel S&E de ses interventions. Ce manuel a fait l'objet d'une large concertation auprès des partenaires et les représentants des bénéficiaires, lors d'un atelier impliquant des représentants du MAEP en charge du S&E. Le manuel a été validé en avril 2010.

Le système de suivi-évaluation de la FAFA MC, réellement opérationnel depuis 2011, a permis de collecter les données de chaque bénéficiaire suivi, et de les enregistrer dans une base de données consolidée au niveau de la Facilité

En cours d'exécution des activités, le SE FAFA MC a mis en place un système ascendant de collecte d'information auprès des Partenaires de FAFA MC et acteurs des filières et ceci suivant trois niveaux :

\* **Niveau 1 : les acteurs à la base** (producteurs, transformateurs et commerçants) : il s'agit des informations / données techniques et économiques collectées auprès des opérateurs privés appuyés dans le cadre des Accords d'Exécution par les Partenaires OPA (CRR, CRM, URP) et ceux ayant bénéficié de Microprojets. Ces acteurs à la base enregistrent eux-mêmes les données dans différents cahiers (activités de production/transformation/commercialisation, dépenses, recettes). Ils sont appuyés (formation, conseils et suivi) par les animateurs/conseillers des partenaires et l'équipe de la Facilité, afin d'assurer un bon enregistrement et pour soutenir la synthèse mensuelle. Sur la base de données enregistrées, les producteurs, transformateurs et commerçants reçoivent l'appui-conseil (élaboration et mise en œuvre des plans d'actions et plans de campagne agricole, appui à la prise de décision basée sur des données d'exploitation/calcul des résultats de campagne) de la part des animateurs/conseillers afin d'améliorer la conduite de leurs activités en cours et programmées.

\***Niveau 2 : les partenaires stratégiques.** Les données issues des synthèses mensuelles au niveau des acteurs à la base sont introduites dans une base de données sous format EXCEL au niveau de chacun des 3 partenaires OPA par leurs animateurs. Ces données permettent aux partenaires de renseigner les indicateurs définis dans les Accords d'Exécution, pour alimenter le rapportage à la FAFA et pour faire des analyses et de prendre des décisions par rapport à leur propre programmation. Pour l'opérationnalisation de leur système de suivi-évaluation, les partenaires ont été accompagnés (formation, conseils et suivis) par l'équipe de FAFA MC

\***Niveau 3 : FAFA MC.** Les partenaires stratégiques OPA transmettent semestriellement leurs bases de données à FAFA MC en vue d'une centralisation des données/informations. Cette base de données centrale permet à l'équipe de FAFA MC de faire des analyses, de renseigner les indicateurs et d'assurer le rapportage. L'exploitation de cette base de données permet aussi à la FAFA MC de prendre des décisions par rapport à son intervention.

Ce système de suivi-évaluation à travers sa base de données a permis à FAFA MC et à ses partenaires de rendre disponibles des informations techniques, économiques sur les deux filières dans les départements du Mono et du Couffo et de réaliser des analyses de valeur ajoutée. L'existence des bases de données et l'expertise que l'on en tire permettent aux OPA de se donner une image professionnelle ce qui permet à son tour d'attirer l'intérêt d'autres PTFs. Les données et informations générées par ce système de suivi-évaluation sont aussi exploitées par le MAEP pour établir par exemple les comptes économiques du secteur au niveau du Mono et du Couffo, par le CARDER Mono-Couffo pour l'élaboration des plans régionaux des filières riz et maraîchage et probablement par le Programme Agriculture de la CTB pour la réalisation de son diagnostic de référence.

FAFA MC a accordé une importance capitale aux évaluations participatives (évaluations internes, auto-évaluation) des actions menées dans le cadre des accords d'exécution.

A travers le système de suivi-évaluation de FAFA MC, trois évaluations internes des accords d'exécution mis en œuvre par les partenaires ont été réalisées conjointement par FAFA MC et ses partenaires au 31 décembre 2011, au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2012. Ces évaluations ont permis de faire des avenants pour les accords avec résultats concluants et d'arrêter d'autres pour insuffisance (DPFSA/CARDER MC pour les accords sur la recherches-action, CRR MC pour un accord sur la lutte contre les ravageurs ce riz) ou disfonctionnement dans la mise en œuvre (CCIB et URP pour les accords de gestion des guichets de Microprojets).

La Facilité a également appuyé la réalisation périodique des auto-évaluations assistées pour mesurer les résultats des efforts en termes de renforcement des capacités des partenaires (aux 31 décembre 2011 et 2012). Comparés à la situation de départ (2009), les résultats des auto-évaluations de 2011 et 2012 ont montré que les partenaires de FAFA MC ont enregistré des améliorations sur le plan organisationnel, la capacité des ressources humaines et matérielles, puis par rapport à la leur capacités de faciliter l'articulation entre les acteurs.

### **- Suivi-évaluation externe et pilotage**

Des suivis annuels externes (4 au total) ont été réalisés par le Cabinet SOFRECO/GOLF-EXPERTISE (en 2010, 2011, 2012 et 2013).

La FAFA MC a reçu aussi trois missions de suivi ('backstopping') par le service Expertise Sectorielle et Thématique Agriculture de la CTB Bruxelles. Ces missions ont été conduites par Dominique MOREL et Lawrence GHESQUIERES.

Aussi, une évaluation à mi-parcours (novembre 2010 par la CTB) et une évaluation finale (avril –mai 2013 par deux consultants du Cabinet South Research) ont-elles été réalisées.

Au niveau du pilotage stratégique, deux réunions ordinaires de la Structure Mixte de Concertation Locale sont tenues chaque année, soit au total 10 réunions pendant la mise en œuvre du projet. La SMCL a également tenu deux sessions extraordinaires.

### **- Capitalisation**

Dans le souci de partager les expériences de FAFA MC, une capitalisation de ses interventions a été réalisée suivant 5 thématiques : le fonds Microprojets (MIP) les Investissements Communaux (IC), les accords d'exécution (AE), l'approche facilitation et les mises en relation.

Des notes de capitalisation sont également rédigées sur la valeur ajoutée créée au niveau de la filière riz dans le Mono-Couffo, aussi, des référentiels sur les systèmes de micro irrigation en démonstration et sur les cultures promues par la Facilité, ont-ils été élaborés.

### **- Thème transversal genre**

FAFA MC a participé à une recherche action sur le genre. Cette recherche –action a été menée à travers deux outils principaux : le mini focus groupes et le dialogue valorisant (dans le cadre d'une activité de l'ambassade de Belgique – bureau de coopération au développement - à Cotonou). Elle a abouti au livret « *Le genre au quotidien, guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion du genre dans les projets de sécurité alimentaire* ». Cette recherche-action a permis d'identifier des déséquilibres



entre hommes et femmes et définir des activités pour améliorer une problématique concrète : «*Comment assurer une meilleure participation des femmes aux prises de décisions dans les structures mixtes et faitières ?* »

La recherche-action a démarré par l'établissement d'un état des lieux sur la situation de l'intégration du genre par FAFA MC qui regroupe les différentes activités menées par le projet pour intégrer ce thème transversal. Un comité de suivi de la recherche-action genre composé par les structures partenaires et tenant des réunions bimestrielles, a été ensuite mise en place.

Les activités menées sont essentiellement :

- des sensibilisations dans les communes (337 personnes pour informer les groupements de femmes sur les actions de la FAFA MC, et susciter les idées des projets et à faciliter leur adhésion dans les faitières)
- des émissions radio (18 émissions radio réalisées en langues locales et en Français: 54 personnes ressources mobilisées dont 35 femmes, 151 personnes sont intervenues dont 18 femmes sur les thèmes suivants : « le leadership féminin », « les contraintes liées à la mobilité de la femme au foyer », « l'adhésion des femmes au faitières », et
- des formations des producteurs et des points focaux- genre (13 femmes sur 15 participants) des structures partenaires.

Un des résultats obtenus est l'ensemble des 22 fiches descriptives d'activités des partenaires stratégiques, rendues genre sensibles et validées par les partenaires stratégiques.

Il se dégage en 2013, du système de suivi évaluation de la FAFA, des données et informations désagrégées par genre, qui affichent une image claire et synthétique de la situation des deux filières promues par la Facilité depuis le démarrage de l'intervention :

- au niveau de l'Union Régionale des Producteurs, pour le Conseil aux Exploitations Familiales, 10% des 120 agriculteurs de références et 37% des 120 membres des groupes focaux sont des femmes, et pour le Conseil-appui de Gestion des Organisations Paysannes, 3184 producteurs suivis (dans les groupements), dont 56 % de femmes;
- au niveau du Conseil Régional des Maraîchers, 270 producteurs suivis, dont 26% des femmes
- au niveau Conseil Régional des Riziculteurs : 225 producteurs suivis, dont 31% des femmes.
- les comités de gestion pour les Investissements Communaux sont composés à 22% de femmes.

Cette bonne situation devra être maintenue voire renforcée par la FAIA.

L'intervention a mobilisé pour obtenir le résultat 3, une ressource financière de 706.975,50 €, soit 100% du budget prévu. (cf. annexe 2 : Etat de dépenses)

### 3.3.4 Emplois créés par l'intervention au niveau de l'ensemble des 3 résultats

L'un des effets induits par l'intervention est la création d'emplois. Ces emplois créés s'observent à différents niveaux : emplois directs créés par le projet FAFA MC (personnel de gestion de la Facilité), les emplois créés grâce aux Microprojets et aux Investissements Communaux financés, et les emplois créés à travers les Accords d'Exécution signés avec les Partenaires de FAFA MC (cf. tableau 6).

**Tableau 6 : Catégories d'emplois créés par l'intervention**

N°	Type d'emplois	Réalizations	
		2012	2013
1	Occasionnels	235	379
2	Saisonniers	145	304
3	Contractuels-Projet	38	36
4	Contractuels-Etat	0	0
5	Permanents	34	55
	Total	452	774

**Tableau 7 : Emplois créés par l'intervention selon la durée du travail**

N°	Durée du travail	Réalisation	
		2012	2013
1	moins de 12 mois	180	339
2	1-2 ans	203	243
3	3-5 ans	33	31
4	Plus de 5 ans	0	0
5	Indéterminée (Permanent)	36	161
	Total	452	774

Les chiffres sont compilés à travers les bases de données renseignées par les partenaires relatives aux promoteurs MIP, à travers des échanges avec les promoteurs, les données transmises par les Mairies et les tableaux tenus par l'équipe de suivi-évaluation de la FAFA MC.

L'intervention a mobilisé pour obtenir ce résultat une ressource financière de 706.975,50 €, soit 100% du budget prévu (cf. annexe 2 : Etat de dépenses).

## 4. COMMENTAIRES ET ANALYSES : Problèmes et questions majeures qui ont influencé l'exécution de la prestation et résolutions mises en œuvre

La FAFA MC a été mise en œuvre pendant cinq (05) ans. La mise en œuvre a connu quelques difficultés auxquelles des solutions ont été apportées, bien que cela n'ait pas empêché un retard dans la mise en œuvre des microprojets (la plupart des microprojets ont été mis en œuvre à partir de la 2<sup>ème</sup> partie de 2011). Les principales difficultés, qui sont relatives à l'approche, au système de suivi-évaluation et aux instruments de mise en œuvre notamment les MIP, sont évoquées ci-dessous :

### 4.1 Au niveau de l'approche facilitation

L'approche facilitation telle que mise en œuvre dans le cadre de FAFA MC a rencontré des difficultés tant au niveau de l'équipe de la Facilité qu'au niveau des partenaires.

#### 4.1.1 Au niveau de l'équipe de la Facilité :

- Il existe une Ambiguïté entre Projet "classique" et "facilité". Selon le document de base du projet (DTF), l'Unité de Gestion de Projet n'a plus de raison d'être dans cette approche puisqu'elle n'a plus la maîtrise d'ouvrage déléguée des principales activités à réaliser. Elle est remplacée par une structure qui assure la Facilitation du processus". Or, dans le même document, il est écrit: "Le Responsable de l'Equipe de Facilitation assume la responsabilité de l'atteinte des résultats du projet dans le cadre du cahier des charges de l'Equipe de Facilitation". Ainsi, la maîtrise d'ouvrage des activités est déléguée aux acteurs de chacune des deux filières qui sont les partenaires de la FAFA MC, mais c'est la FAFA MC qui répond des résultats produits par ses partenaires, dans une approche qui leur est nouvelle. De plus, le contenu du document est similaire à celui d'un projet "classique", avec Objectif Spécifique, Résultats à atteindre, Indicateurs de résultats à renseigner, le tout guidé par, la Facilitation, qui, par définition, n'a pas d'objectif propre, n'a pas d'unité de gestion, mais doit accompagner des partenaires dans l'atteinte de leurs propres objectifs.
- Cette ambiguïté est vécue en permanence par l'équipe de la Facilité. Par ailleurs, il faut souligner le double volet que comporte l'objectif spécifique de FAFA MC, à savoir le volet renforcement des capacités et le volet opérationnel (améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage). Les objectifs opérationnels, dont est redevable l'équipe FAFA MC, doivent être obtenus par les acteurs dont les capacités se renforcent, mais pas dans un délai suffisamment rapide pour entrer dans les limites dévolues à un projet classique.

#### 4.1.2 Au niveau des partenaires

L'appropriation par les partenaires, de l'approche "Facilitation" a pris de temps au regard de son caractère nouveau et du fait de leur habitude avec l'approche des projets classiques dont la mise en œuvre des actions est réalisée par l'équipe du programme ou à travers des formules de sous-traitance par des prestataires. Si pour la plupart des partenaires, l'approche a apporté des résultats probants au plan du renforcement des capacités (institutionnelles et organisationnelles) et relatif au développement des filières, des difficultés réelles ont subsisté dans les aspects pratiques de la mise en œuvre.

Il s'agit pour l'essentiel de :

- l'hétérogénéité des compétences des partenaires : certains partenaires venaient de naître avec des compétences de base et encore sans grande expérience
- la lenteur administrative observée dans le traitement des dossiers aussi bien au niveau de la Facilité qu'au niveau des Partenaires
- la faible autonomie financière de certains partenaires, même après un accompagnement spécifique dans ce domaine par la FAFA.

Un renforcement régulier des compétences des partenaires a permis de surmonter ces difficultés. Néanmoins, il reste un souci important relatif à la durabilité des activités des partenaires, à cause de leur faible capacité financière ; sauraient-ils trouver les ressources pour continuer le travail entamé ?

## 4.2 Au niveau des Microprojets

Les principales difficultés rencontrées sont :

- l'inexistence au Bénin d'équipements modernes adaptés et performants de transformation des produits maraîchers et rizicoles ;
- la cherté des matériels de conditionnement et d'emballage (inexistence au Bénin des sociétés de fabrication d'emballages) ;
- les réticences des IMF ou banques avec des expériences non concluantes du passé à accompagner les promoteurs – transformateurs avec des fonds de roulement et producteurs avec des fonds de campagne - par l'octroi des fonds de roulement. Si les risques ne sont pas portés par un tiers les IMF ou banques ne s'engagent pas ;
- l'inexpérience des promoteurs MIP en matière de gestion des fonds publics : faible capacité des promoteurs à appliquer /à respecter les procédures administratives, financières et comptables. A cet effet, un consultant a été recruté en fin d'année 2011 pour accompagner les promoteurs dans les procédures permettant ainsi d'endiguer les effets négatifs sur la mise en œuvre de l'instrument ;
- la motivation de certains opérateurs guidés plutôt par l'opportunisme – à capter des fonds - que par une vraie connaissance des champs d'intervention, les filières riz et maraîchage ;
- le comportement frauduleux de certains groupements qui a amené la suspension des financements et l'ouverture des procédures judiciaires pour 4 groupements de production maraîchère ;
- le grand retard pris dans la justification des soldes par certains promoteurs, couplé à la phase de clôture des activités de l'intervention a amené la FAFA MC à engager l'étude d'un huissier pour le recouvrement et ou la justification des fonds.

## 4.3 Au niveau des Accords d'Exécution (Partenaires et Communes)

La mise en œuvre des accords d'exécution a mis en exergue certains problèmes dont :

- le non-respect des clauses (délais de dépôt des rapports par exemple) des accords par certains partenaires ;
- la lenteur de certains partenaires dans la mise en œuvre des accords d'exécution et lenteur de certaines Communes dans la réalisation des Investissements Communaux. Dans certaines Communes, plus d'un an après la signature des

accords d'exécution, des ouvrages viennent seulement d'être achevés et attendent encore une mise en exploitation. Des avenants prolongeant la durée des accords a été une solution de rechange. Dû au retard le niveau de fonctionnement des comités mis en place par les Mairies (représentants bénéficiaires/utilisateurs et représentants Mairie) pour la gestion de ces investissements n'est pas encore comptabilisable/connu ;

- la faible capacité de mobilisation de ressources financières propres des partenaires, Ceci affaiblit les perspectives d'un autofinancement des investissements et même leur entretien à l'avenir ;
- l'insuffisance des résultats de certains accords d'exécution surtout ceux portant sur la Recherche- Action. Les partenaires (CRM MC ou CARDER) ont eu des difficultés à mettre suffisamment de pression sur les institutions de recherche afin d'obtenir des résultats attendus. Par ailleurs, le fait que le contrat de prestation de service avait été signé entre le partenaire et l'institution de recherche, a limité la possibilité d'action directe par la Facilité. Les accords concernés n'ont pas été poursuivis ;
- les accords d'Exécution avec la CCIB et l'URP sur les Microprojets (MIP) - accompagnement pour l'instruction, la mise en œuvre et la gestion financière des MIP - ont été arrêtés ;

Quant à la CCIB, due à un manque de ressources humaines au niveau de la structure même – entre autres personnel comptable et financier - les raisons étaient l'insuffisance de suivi des promoteurs financés et l'insuffisance dans la production des rapports financiers ; en somme insuffisance de résultats et faible appropriation de l'intervention. Le cas de l'URP s'explique par la quasi inexistence de supervision des bénéficiaires MIP et l'accumulation de demandes non traitées.

Les accords avec la CCIB et l'URP ont été arrêtés en mai 2011. Dans une phase de transition, de juillet à août 2011, la gestion de l'instrument 'fonds de Microprojets' a été assurée directement par l'équipe de la FAFA MC, puis à partir de septembre 2011 après un appel à candidature, la gestion technique a été confiée au prestataire Louvain Coopération Développement sous forme d'un guichet unique MIP, et la gestion administrative et financière à partir de décembre de la même année à un Cabinet comptable (CLAUDYS).

- le faible engagement du partenaire CCIB, délégation Mono-Couffo, à également causé la résiliation de l'AE et la reprise par la FAFA des mandats pour les mises en relations, liens d'affaires, contrats confiés à cette structure.

#### 4.4 Au niveau du suivi-évaluation

Le retard accusé pour le dépôt des rapports et le non-respect des délais dans l'envoi des fiches synthèses des données collectées par certains partenaires ont constitué une difficulté permanente pour FAFA MC. Ces difficultés à un moment donné, ne permettaient plus à la Facilité d'être à jour dans ses échéances vis-à-vis du ministère et de la CTB. Pour y pallier, elle a dû recourir à la collecte de ses données en régie propre, directement auprès des bénéficiaires à la base.

#### 4.5 Au niveau des ressources humaines de la FAFA MC

Il a été enregistré des démissions fréquentes du personnel de la Facilité entraînant de

changements et perturbations de l'équipe. Pour s'en convaincre, le responsable est la seule personne qui soit restée depuis le début du projet pendant que le poste de SE a été occupé par 3 personnes différentes depuis. Ces changements fréquents ont eu un effet négatif sur l'efficacité surtout pour un projet qui expérimente une nouvelle approche et qui doit investir de manière forte dans le renforcement des capacités des acteurs des filières. (cf. annexe 4 : Personnel de l'intervention).

## 5. Causes des écarts par rapport aux résultats attendus

### 5.1 Résultat 1

L'intervention a dans son ensemble permis un renforcement des liens d'affaire entre les acteurs : fournisseurs d'intrants et producteurs, transformateurs et commerçants de produits rizicoles et maraîchers et autres opérateurs. Ces liens ont été concrétisés à travers 188 contrats signés entre eux pour une prévision de seulement 20 dans l'étude de base, soit un écart positif de 168. Cet écart positif est dû aux efforts de mise en relation considérables effectués par les partenaires de FAFA MC (CRM MC, CRR MC, URP).

Il n'est enregistré aucune vente groupée en ce qui concerne les produits maraîchers contre une prévision de 5% du volume produit. Cela est lié au caractère périssable du produit, facteur qui amenuise davantage la confiance déjà faible entre les maraîchers.

### 5.2 Résultat 2

La production de riz a atteint 4.706 T de paddy pour une prévision de 1.975 T (soit un écart de 2.731 T). Cette situation s'explique par la bonne pluviométrie au cours des campagnes passées, combinée à un accompagnement consistant des exploitations (225) par les animateurs CRR MC dans le cadre d'Accord d'Exécution avec FAFA MC.

Concernant les produits maraîchers, la production de grande morelle a atteint 10 817 T pour une prévision de 2.303 T (soit un écart positif de 8.514 T). Cet écart s'explique également par d'une part la bonne pluviométrie et l'appui technique des animateurs des partenaires et d'autre parce la culture permet plusieurs récoltes consécutives peuvent être réalisées en une seule saison.

Pour le chou, il a été noté un écart négatif de la production. 175 T de chou sont produites contre 690 T attendues, soit un écart négatif de 515 T. Cette faible performance au niveau du chou s'explique par la vulnérabilité de cette culture aux déprédateur nuisibles difficilement contrôlés par les produits recommandés et disponible sur le marché.

Les quantités de produits maraîchers vendues et répondant aux critères de "qualité" du marché (fermeté des produits, délai de conservation, degré d'impureté, taille, etc.) sont passées à 3.856 T pour une prévision de 714 T, soit un écart de 3.142T. Cet écart s'explique par des changements techniques par les producteurs c.à.d. le respect des itinéraires techniques, la gestion intégrée des nuisibles et la bonne utilisation des pesticides. Les mises en relation avec les commerçants grossistes ont fait comprendre aux producteurs l'importance que ces derniers apportent aux critères de qualité du produit fournit.

Des écarts considérables sont observés par rapport à la réduction des coûts de production du riz :

- ✓ pour le riz, 105 FCFA/Kg pour une prévision de 178 FCFA/kg, soit un écart de 73 FCFA/Kg) ;
- ✓ et pour les principaux produits maraîchers en particulier pour :
- ✓ la tomate, 73 FCFA/Kg, pour une prévision de 217 FCFA/kg, soit un écart de 144 FCFA/K
- ✓ le chou (45 FCFA/Kg pour une prévision de 115 FCFA/kg, soit un écart de 70 FCFA/Kg).

Ces écarts s'expliquent par le renforcement des capacités des producteurs à travers l'élaboration et la mise en œuvre des plans de campagne agricole et l'accompagnement technico-économique par la suite. L'accompagnement technico-économique a permis d'améliorer le choix des spéculations, de respecter les itinéraires techniques et de gérer leurs fermes davantage comme une exploitation (familiale).

La réduction de la quantité des pesticides utilisée due à une utilisation raisonnée combinée à l'application des techniques de lutte intégrée, a également contribué à la réduction sensible des coûts de production des principales spéculations.

### **5.3 Résultat 3**

Il n'existe pas d'écart important en ce qui concerne le résultat 3. En effet le système de suivi-évaluation prévu a été mis en place et a été fonctionnel. Aussi, la Plateforme technique a été animée convenablement et a fonctionné comme prévu.



## 6. Leçons tirées de l'expérience de l'intervention

### 6.1 De la mise en œuvre de l'approche Facilitation

- *La mise en œuvre de l'approche facilitation avec les fonds compétitifs (fonds pour lesquels tous les partenaires compétent et/ou les meilleurs gagnent)*

Lorsque l'accès aux fonds est compétitif, les partenaires et acteurs mettent plus de sérieux dans le montage et la présentation de leurs dossiers de projets dans le souci qu'ils soient financés. Ceci sert comme levier de renforcement de capacités en conception et rédaction des Microprojets et leur permet aujourd'hui de répondre plus facilement aux attentes/sollicitations d'autres bailleurs/PTF.

- *La promotion de l'approche Facilitation avec un soutien conséquent à sa maîtrise par les Partenaires dès son démarrage*

Lorsque l'approche facilitation est bien comprise et bien appropriée par le partenaire, elle devient un instrument efficace d'un développement durable. Pour permettre une démarcation nette entre une Facilité et un projet classique, il est indiqué de prévoir un travail de clarification et d'appropriation dès la phase de mise en place de l'intervention. Si pour le partenaire facilitation = faire-faire, là il se pose un problème pour l'appropriation et pour la durabilité de l'intervention. La compréhension et l'appropriation de l'approche par le partenaire deviennent alors un préalable pour sa réussite.

- *L'adaptation de a mise en œuvre de l'approche facilitation selon le niveau de compétence de chaque partenaire.*

Les partenaires ont des vitesses différentes et variables pour comprendre, s'approprier et mettre en œuvre l'approche. Elle ne peut être mise en œuvre de la même manière avec tous les partenaires pour obtenir les effets escomptés. Ainsi, au démarrage de la Facilité, un diagnostic participatif de capacités de chaque partenaire est nécessaire. Ceci permettra de faire une caractérisation et une typologie des partenaires en vue d'adapter les activités à mener à la capacité de chaque partenaire.

- *L'appui aux partenaires dès le départ à mettre en place des activités génératrices de revenus en vue d'accroître leur autonomie financière.*

La facilitation ne peut être durable si le partenaire n'a pas un minimum de ressources financières propres pour poursuivre les actions après l'intervention. La plupart des partenaires sont des structures encore jeunes et n'ont pas une autonomie financière. Ils fonctionnent au dépend des aides financières externes. Ceci constitue un grand risque pour leur propre indépendance et la durabilité de l'approche.

- *Un système de Suivi et Evaluation doit être basé sur les besoins des partenaires stratégiques de la filière*

Pour augmenter l'efficacité il faut investir dans un système de S&E simple mais adéquate. Un système qui part des besoins en Suivi et Evaluation des acteurs de la filière afin qu'eux-mêmes puissent bien jouer leur rôle. Chaque acteur a besoin d'information spécifique pour bien jouer son rôle. Un projet doit renforcer les capacités de S&E des partenaires stratégiques et baser son propre système sur celui des partenaires stratégiques.

- *Un bon ancrage, une appropriation et une responsabilisation des partenaires stratégiques, nécessite des cadres de concertation et un suivi fréquent permettant l'auto-évaluation et la contrôle social, ainsi que le flux d'information du bas en haut.*

Aussi longtemps que les cadres de concertations ne sont pas encore suffisamment fonctionnels il est important d'installer un instrument de suivi comme le PTOS qui rassemble tous les acteurs stratégiques du projet pour bien le gérer. Ce PTOS ne garantit pas seulement un ancrage au niveau local mais peut alimenter les débats au niveau de la SMCL avec des informations concrètes du terrain.

## 6.2 De la mise en œuvre des Accords d'Exécution

- *Assurer l'adéquation entre le type d'accord et le renforcement des capacités*

La FAFA MC a utilisé différents types d'accords d'exécution qui correspondent aux interventions de natures diverses qu'elle a facilitées. Les accords d'exécution portant sur les activités définies dans les statuts des organisations partenaires, sont ceux qui induisent le plus de renforcement de capacité et qui peuvent déboucher sur de vrais services aux bénéficiaires. Ce renforcement de capacité se faisant au travers d'accords d'exécution, il ne faut pas s'attendre à avoir trop de résultats concrets sur ces accords dans la première année de mise en œuvre. En effet l'appropriation de la démarche, les effets de renforcement de capacités matérielles et organisationnelles, l'apprentissage des modes de travail et le respect des procédures, etc. ne se font sentir qu'avec un délai.

Un autre type d'accord d'exécution concerne la mise en détachement de personnel (personnel de la Facilité mis en détachement et basé auprès des partenaires CCIB MC, URP MC, CRM MC et CRR MC). Ces accords permettent un bon renforcement des capacités des structures à travers un appui donné par un personnel positionné au sein de l'organisation et des formations. (cf. annexe 7 : Formations) Par contre, le positionnement du personnel doit être clairement balisé pour être en phase avec les objectifs poursuivis par l'intervention. De plus, les missions du personnel en détachement doivent être clairement orientées vers le renforcement de capacités.

Il est donc important de planifier dans le temps la mise en place des différents types d'accords en commençant par les accords d'exécution portant sur des activités simples (le diagnostic des capacités des partenaires ayant été fait au préalable). Lorsque les partenaires se sont habitués à l'approche, les méthodes et procédures utilisées, des accords sur des thématiques et montages plus complexes comme la Recherche-Action peuvent être signés avec les partenaires les plus avancés.

- *Quant aux accords sur les Investissements Communaux,*

Le choix du timing dépend à la fois de la capacité de l'équipe de Facilité à suivre les dossiers et de la capacité des Communes (elles ont été précédemment renforcées sur les procédures de marché public) à mettre en œuvre ces accords. Dans le cas du Mono-Couffo, les Communes ont profité du PAPDC dans le cadre des PDC pour le renforcement de leurs capacités. Sans ce précédent, le temps de préparation et de renforcement des capacités aurait été beaucoup plus long et à l'image des expériences vécues avec la plupart des organisations partenaires du secteur privé.

- *La maîtrise du contrôle final et le suivi des fonds de financement des Microprojets.*

Les partenaires de création récente ont souvent des capacités techniques et financières faibles et rencontrent de grandes difficultés pour se conformer aux procédures administratives, financières et comptables qu'exige la gestion des fonds publics. Il est pour cette raison nécessaire de faire un travail conséquent de formation sur les règles et procédures comptables et financières. Les formations sont non seulement à faire dans un délai précis, en salle, mais aussi de manière régulière (recyclage régulier) pendant le déroulement des activités. Il est prudent que la maîtrise finale du contrôle et du suivi sur les fonds de financement des Microprojets soit assurée par le projet si les capacités techniques des partenaires ne sont pas suffisantes.

- *La prise en charge du dispositif d'animateurs (moyens de déplacement, charges récurrentes, formation et renforcement de capacités) au niveau des Organisations Paysannes partenaires*

Les animateurs (équipe technique des Organisations Paysannes jouent un rôle important. Ils aident les producteurs à régler certains problèmes (formation, facilitation de l'accès aux intrants et au marché, respect des itinéraires techniques, élaboration et mise en œuvre de plan de campagne agricole, etc.) et à mieux gérer leurs exploitations. Les accords d'exécution avec les organisations faitières pour l'intervention de l'avenir devront nécessairement pour un certain temps prendre en compte les ressources pour un dispositif d'animateurs. Toutefois ces animateurs doivent davantage se mettre dans une logique de prestation de service, quitte à rendre des services qui permettent au producteur de créer un bénéfice additionnel. Un bénéfice additionnel qui par la suite peut être partagé avec le prestataire pour arriver à des services (au moins partiellement) payants. En même temps les OP doivent assurer que les animateurs sont adéquatement outillés - bagage technico-économique et esprit - pour rendre les services de qualité attendus. En effet, dans le souci d'une pérennité des interventions, les OP doivent tout faire pour une plus grande autonomie financière et le service d'appui-conseil (partiellement) payant en est un élément constitutif.

- *Assurer un suivi rapproché et faire des renforcements de capacités spécifiques des partenaires devant bénéficier des accords d'exécution sur la recherche-action*

Les accords d'exécution de recherche-action se sont montrés les plus complexes à mettre en œuvre avec les partenaires. En effet, il s'agit des activités qui sont sous la responsabilité du partenaire alors que c'est une institution de recherche qui en garantit les résultats techniques, et au final c'est la Facilité qui en répond devant le Ministère et la CTB. Ces accords nécessitent des capacités particulières en plus du respect des procédures du bailleur. Il faut savoir élaborer des Termes de Référence, exécuter un appel d'offre et recruter un prestataire, élaborer (conjointement) un protocole de recherche scientifique et le mettre en œuvre, assurer le suivi des activités du terrain et faire l'évaluation de la prestation, autant d'éléments souvent nouveaux auxquels le partenaire doit faire face. L'accompagnement du partenaire doit être renforcé et ses capacités souvent aussi si l'on veut s'engager avec succès dans de tels accords d'exécution complexe. D'une manière générale s'appuyer sur une Recherche-Action paysanne peut être une alternative plus efficace en terme d'effets directs et palpable et plus facilement gérables par les partenaires en l'occurrence les Organisations Paysannes.

- *Renforcer les capacités des partenaires en suivi-évaluation et comptabilité*

Certains partenaires notamment les OP, n'ont pas encore un système de suivi-évaluation suffisamment performant pour pouvoir suivre et évaluer la mise en œuvre des activités et rendre convenablement compte de l'évolution de la mise en œuvre des accords d'exécution. Or dans l'approche Facilitation, le système de suivi évaluation de la Facilité s'appuie sur celui (ceux) du (des) partenaire(s). En effet le système du partenaire doit satisfaire ses besoins propres en termes d'orientation et prise de décision aussi bien qu'il doit fournir les données pour alimenter le système du programme. Aussi, les systèmes de comptabilité des partenaires ne sont pas suffisamment performants pour pouvoir respecter les règles et procédures de gestion des fonds mis à leur disposition. La poursuite, soit dégressive, du renforcement de capacité des partenaires dans ces deux domaines reste encore nécessaire.

- *L'appui conseil qui met l'accent sur les comptes d'exploitation est important pour créer un esprit entrepreneurial dans le cadre d'une professionnalisation de la filière*

L'appui conseil surtout le Conseil à l'Exploitation Familiale et le suivi des producteurs ont contribué à l'augmentation de leurs performances en termes de productivité et marge nette de leur production. On constate un début de professionnalisation des producteurs ayant bénéficié de ces formations.

- *Faire la révision, l'allègement et le suivi des outils de gestion et de suivi de l'exploitation*

Pour de nombreux producteurs, le remplissage des outils de gestion et de suivi de l'exploitation (CEF) comme le journal de caisse paraît contraignant. Il est nécessaire de simplifier les outils en continuant de montrer leur utilité dans la gestion et le développement de l'exploitation. Ceci amènera encore davantage de producteurs à les adopter. Les animateurs devront aussi faire un suivi rapproché du remplissage des documents. Si les animateurs aident les producteurs à faire les synthèses périodiques avec en appui le calcul des marges afin d'en tirer des conclusions pour la suite des activités, l'effet d'appropriation doit encore être plus intensif.

- *Spécifier les rôles et responsabilités de chaque acteur, notamment au niveau des Organisations Paysannes /Assurer une meilleure articulation entre l'intervention des OPA et celle du CARDER*

Les acquis en termes de maîtrise des itinéraires techniques ont été beaucoup plus ressentis par les membres des groupements plutôt que les acquis en termes de la bonne gestion et de gouvernance des OP attendus des conseillers de l'URP. Les conseillers en gestion des OP appuient aussi les groupements sur la maîtrise des itinéraires techniques. Il faudrait veiller à une répartition et à une synergie de rôles des animateurs de CRM, CRR et ceux des conseillers de l'URP.

Aussi certains producteurs ont été appuyés par 1, 2 ou parfois 3 agents techniques de différents intervenant dont les agents du SCDA/CARDER pendant que d'autres n'ont reçu aucun appui. Une synergie d'actions entre le CRR, le CRM, l'URP et le SCDA/CARDER dans le cadre de la répartition géographique et une spécification des rôles et tâches des agents d'encadrement reste toujours d'actualité.

- *Développer toutes les échelons des Organisations Paysannes*

La construction et le développement des organisations paysannes, acteurs importants dans le développement d'une filière commence au niveau local, proche des producteurs. Pour être efficace et pour développer la filière d'une manière durable, il faut développer tous les échelons de ces structures, se sont surtout les services fournis directement aux producteurs qui sont vendables.

- *Valoriser les résultats de la recherche action sur le riz Nerica 1*

Le riz Nerica 1 est un riz pluvial qui n'exige pas beaucoup d'eau, contrairement à la variété IR 841, mais qui présente des caractéristiques similaires à celles de cette dernière variété (la variété IR 841) très appréciée par les consommateurs (aromatisé, long grain, etc.). FAFA MC a passé un accord d'exécution avec ESOP Lalo pour tester à grande échelle cette variété de riz avec des groupes de producteurs, dans une optique de vulgarisation dans le Mono-Couffo. Au terme de cette recherche action, il est ressort que cette variété se comporte bien dans les conditions du Mono-Couffo, mais étant très aromatisée, à la montaison, elle devient la nourriture préférée des oiseaux granivores qui envahissent les champs et détruisent les cultures. Ceci fait que la production récolte est généralement faible malgré les efforts déployés contre les oiseaux. Ainsi, si cette variété doit être vulgarisée, il faudrait mettre un accent particulier sur les techniques de lutte contre les oiseaux afin de minimiser les pertes et de permettre aux producteurs d'en tirer un meilleur profit.

### 6.3 Des microprojets

- *Financer les Microprojets pour assurer le développement des filières agricoles et contribuer à la réduction de la pauvreté.*

Les Microprojets renforcent la capacité – de produire, de transformer et de vendre - des promoteurs dans les trois maillons (amont-production-aval) de chacune des deux filières accompagnées, à travers l'augmentation du capital productif (investissement matériel) et humain (formation). Cela permet une augmentation du volume du produit (en termes de matière première et produit transformés) mis sur le marché et par conséquent l'amélioration de la disponibilité alimentaire et des revenus des acteurs. Mais la question qui se pose est : est-ce que financer les Microprojets constitue un moyen d'impacter un grand nombre d'acteurs des filières? On peut à priori dire oui. Oui, lorsque le financement touche un grand nombre de personnes à travers des groupements, associations ou coopératives ou lorsque l'investissement ait un effet de levier assurant une augmentation/intensification des activités à d'autres maillons de la filière. Aussi les bénéficiaires en termes de revenu ou emploi des investissements peuvent être directs et indirects. Finalement, même si l'investissement concerne un promoteur individuel, un exemple très visible d'un mode de production bien amélioré est donné, invitant d'autres producteurs à suivre et créant une dynamique de développement dans la filière.

- *Parvenir à convaincre les IMF pour qu'elles financent les promoteurs agricoles*

Un grand nombre de promoteurs ont une faible capacité financière et rencontre des difficultés à mobiliser leur contrepartie et/ou à subvenir aux ressources nécessaires pour la campagne de production (fonds de campagne / de roulement). Cette faible capacité financière constitue un risque pour la mise en œuvre correcte de ces microprojets. Toutefois si les microprojets sont correctement mises en œuvre et exploités les chiffres montrent qu'ils sont économiquement rentables et génèrent du bénéfice. Il est donc nécessaire de démontrer aux IMF à travers nos microprojet qu'il y ait des opportunités d'affaires dans le secteur agricole pour qu'ils réduisent leur réticence, adaptent leurs

produits et financent désormais aussi le maillon de la production et la transformation (artisanale). Avec un fond de garantie et un appui technique de la part du programme, une partie importante du risque perçu par les IMF est pris en charge et la porte grande ouverte pour s'y engager. Dans ce contexte il reste important que le programme continue à collecter des données afin de consolider ses chiffres sur la rentabilité.

- *Améliorer le système de rédaction des MIP*

Après que l'idée de Microprojet soit retenue et les conditions de faisabilité étudiées et validées par le comité d'étude, le promoteur choisit un rédacteur (formé à cet effet et actif dans la Commune) pour l'aider à rédiger son document de projets. Mais il est constaté que dans le processus, le promoteur n'est pas toujours suffisamment associé à la rédaction et le document écrit est celui du rédacteur, ce qui pose des problèmes lors de la mise en œuvre. Il s'agit des problèmes surtout relatifs à la non-conformité entre les coûts utilisés dans le dossier et la réalité du terrain ou encore par rapport à certaines actions qui ne sont pas en ligne avec les idées et/ou les besoins du promoteur.

Notamment les projets qui concernent les aménagements méritent davantage d'analyse afin que des aspects comme la disponibilité (profondeur de la nappe phréatique et débit) et la qualité de l'eau (degré de salinité) ou encore la fréquence et la durée des inondations soient prise en compte. Ceci est nécessaire pour une bonne évaluation de la faisabilité technique du projet et pour se rapprocher davantage de sa rentabilité économique. Pour pallier ces difficultés, il est proposé de mettre en place un "pool" de rédacteurs multidisciplinaires de MIP expérimentés qui se relayent. Si un rédacteur n'a pas de compétence dans un domaine donné, il devra se faire aider par un autre de son pool qui en a.

- *Mettre en place les derniers financements de MIP une année avant la fin de l'intervention*

La mise en place des équipements ou des aménagements (phase d'installation) prend beaucoup de temps. Certains promoteurs font preuve de lenteur et ne respectent pas les délais contractuels. Un nombre important de Microprojets notamment ceux financés en mai et juin 2012 n'ont pas atteint le stade de mise en exploitation avant la fin de FAFA MC (Août 2013). Dans ces conditions, il est difficile d'assurer un accompagnement technico-économique à l'exploitation et d'assurer la réussite du financement accordé. Le retard dans la mise en exploitation empêche également de déterminer la valeur ajoutée créée par les investissements aussi bien pour les bénéficiaires, que pour le développement des filières. Il est ainsi important dans la mise en place des microprojets de tenir compte de la durée des installations - qui vont facilement à une année entière – et des saisons de production pour être sûr que microprojet soit bien en production avant la fin d'une intervention.

- *Augmenter ou renforcer les Microprojets financés au niveau du maillon transformation pour créer plus de la valeur ajoutée aux produits récoltés.*

Les Microprojets financés jusque-là sont en grande partie du maillon "production", car ce sont les producteurs les plus nombreux à déposer de dossiers de financement. En effet, le nombre d'acteurs actifs dans la transformation est encore limité. L'appui apporté au maillon transformation devra être amélioré parce que c'est là où se trouve la plus grande valeur ajoutée encore à exploiter. A cet effet, il est nécessaire de renforcer la transformation du riz (les rizeries) et de développer des idées/produits pour la transformation des produits maraîchers.

- *Renforcer la gestion des MIP afin qu'ils contribuent d'une manière structurante et durable à un développement d'un esprit entrepreneurial*

Afin de développer l'entreprenariat une attention particulière doit être accordée aux capacités entrepreneuriales des promoteurs qui s'expriment à travers la qualité du Microprojet proposé, la maîtrise du dossier, la vision développée à moyen et à long terme de l'exploitation/de l'entreprise, le dynamisme, le chemin déjà parcouru, le résultat obtenu avec d'autres investissements réalisés. Il est important d'accorder notamment pendant l'identification des microprojets (phase de présélection) davantage d'attention sur le « qui » derrière le projet.

#### **6.4 Des Investissements Communaux**

- *Promouvoir auprès des Conseils communaux la réservation dans le budget communal une ligne budgétaire (cofinancement) pour les investissements publics prévus.*

Pour les années à venir, les Communes dépendront certainement encore des sources financières externes pour la réalisation des ouvrages agricoles d'intérêt public. Elles peuvent mieux se préparer en anticipant sur les cofinancements exigés afin de permettre entre autres, le paiement à temps les décomptes aux entrepreneurs contractés. En plus, le cofinancement assure une meilleure appropriation par les autorités communales de la démarche utilisée et des ouvrages réalisés.

- *Fournir un appui technique aux acteurs clé*

Il s'agit surtout de :

- ✓ Améliorer les capacités des Communes à identifier (pertinence) et évaluer ex ante (faisabilité) les investissements publics à réaliser pour le développement économique local qui se base, entre autres, sur des notions d'avantages comparatifs et de compétitivité économique.
- ✓ Prendre en compte l'articulation entre le Plan de Développement Communal (aspect territorial) et le Plan de Développement des Filières (aspect filière).
- ✓ Renforcer le rôle des usagers ou utilisateurs/bénéficiaires dans la maîtrise des ouvrages avec plus d'accent sur une gestion entrepreneuriale des ouvrages en vue d'assurer leur entretien, durabilité et renouvellement.

- *Maintenir le caractère compétitif du fonds IC.*

La compétitivité entre Communes a surtout un effet éveillé sur les Maires et les Conseils Communaux peu dynamiques. Ceux dont les projets soumis sont de qualité jugée trop faible, et donc non financés, sont interpellés par leurs mandants.

- *Alléger la phase administrative de la démarche IC.*

Cette première expérience de la FAFA MC a surtout permis aux autorités communales de s'imprégner d'une démarche d'aide publique aux Investissements Communaux à caractère agricole et d'être conscientes de l'opportunité que présente le fonds d'Investissements Communaux. Les points clés pertinents recherchés par le Comité d'Etude et de Validation pour apprécier les projets sont maintenant maîtrisés par les acteurs impliqués dans le montage des projets au niveau des Communes. Ces acquis constituent un atout pour réduire la durée de la phase de l'identification des projets en vue de la signature des Accords d'Exécution.

- *Redéfinir – sur la base des expériences réelles – la participation (but, mode) des*

*futurs usagers (bénéficiaires) dans les différentes étapes de l'identification, de la réalisation et de la gestion des ouvrages.*

La participation effective des bénéficiaires/utilisateurs reste une condition sine qua non pour une utilisation effective des ouvrages. Les modalités de participation sont à définir pour chaque étape sans perdre de vue le but ultime des ouvrages, c'est-à-dire contribuer au développement des filières agricoles.

- *Développer des modes de gestion diversifiés et taillés sur mesure des ouvrages.*

Les Communes appliquent encore des modes de gestion 'standard' pour les ouvrages qui ont différents rôles dans deux filières très différentes dans leur fonctionnement (riz et maraîchage). Cette diversité exige une adaptation du mode de gestion selon le cas et une responsabilisation plus accrue des opérateurs économiques privées (individuelles ou collectives) dans la gestion car ces derniers ont plus le 'sens des affaires'.

- *Revoir les types d'ouvrages à cofinancer par le fonds d'IC.*

Les Mairies jugent encore pertinent et opportun de continuer le cofinancement de tous les types d'ouvrages. Cependant, les types d'ouvrages agricoles prioritaires à financer par les Communes sont à redéfinir en fonction de deux critères principaux : (i) la subsidiarité (ce qu'une entreprise privée – individuelle ou collective - peut financer et gérer de ce qu'une Mairie peut réaliser au profit de la communauté) et (ii) la contribution effective au développement des filières agricoles (évaluation ex ante).

Les Mairies soumettent surtout des projets d'investissement communal qui comprennent des infrastructures marchandes (hangars, boutiques et magasins). Ils ont déjà l'habitude de construire de tels ouvrages qui sont relativement faciles à gérer (direct ou indirect) et génèrent rapidement des recettes pour la Commune. Toutefois, leur contribution effective à la structuration des filières agricoles est discutable en termes de volumes de produits commercialisés et d'un retour réalisé sur les investissements effectués. Il est alors nécessaire d'orienter les Investissements Communaux à caractère agricole sur des ouvrages qui ont un effet à plus grande échelle, à savoir les pistes rurales et les aménagements hydro-agricoles. Ceci n'exclut pas d'autres types d'investissements s'ils contribuent effectivement au développement des filières agricoles et respectent le plus que possible l'aspect de subsidiarité.

Les Mairies ont tendance à répartir les investissements sur le territoire de la Commune (réflexe électoraliste). Il est important de viser le développement des pôles économiques de la Commune en finançant des investissements leviers ou structurants dans les zones à forte potentialité rizicole ou maraîchère.

- *Evaluer la contribution réelle des ouvrages agricoles au développement des filières riz et maraîchage.*

Présentement, il est encore trop tôt pour procéder aux évaluations de la contribution des ouvrages réalisés sur le financement des Investissements Communaux, car la grande majorité de ces ouvrages viennent d'être réceptionnés et mis en exploitation. Cependant, il serait intéressant d'aller au-delà des hypothèses de départ et de mesurer la contribution quantitative des ouvrages réalisés au développement des filières ciblées. Cela permet de cibler davantage les ouvrages les plus pertinents à financer selon leur effet structurant sur les filières riz et maraîchage.



- *Prendre en compte davantage le dispositif « Intercommunalité » dans la démarche IC.*

Les textes qui régissent l'intercommunalité offrent des possibilités pour des investissements intercommunaux avec deux avantages potentiels : concentrer les fonds sur un ou deux types d'ouvrages (pistes rurales, aménagements hydro-agricoles, etc.) et faciliter un effet à plus grande échelle.

### 6.5 Des Investissements Communaux et Microprojets

- *Le développement des projets économiques bancables demande un appui conseil de professionnels qui travaillent indépendamment des financeurs de ces projets (banques, IMF ou fonds de financement).*

Le développement et l'accompagnement de ces projets MIP ou les projets communaux demandent des compétences techniques et économiques tellement pointues qu'il faut les confier à des institutions spécialisées. Il faut investir dans le renforcement de telles institutions selon le concept de « Business Development Center » qui appuient les promoteurs dans l'élaboration de projets bancables qui sont soit référés à des banques ou des IMF soit vers des fonds spéciaux gérés par des projets spécifiques.

### 6.6 Des mises en relation

La mise en relation est un instrument efficace pour améliorer l'articulation entre les acteurs d'une filière et donc pour renforcer le fonctionnement de la filière.

- *Mettre en place un système de marketing et de commercialisation pour les produits transformés*

Les actions de mise en relation à elles seules ne suffisent pas pour garantir les débouchés de vente des produits. Pour faciliter l'écoulement des produits transformés, il est nécessaire de mettre en place un système de marketing et de commercialisation. L'emballage et la qualité, permettant la distinction du produit, sont cruciaux dans cette démarche. Une labellisation peut mettre en exergue cette distinction.

La demande d'intrants n'est pas pour l'instant suffisamment organisée (commande groupée). Une meilleure organisation des producteurs pour aller vers la commande groupée des intrants est nécessaire. Les faitières auront un rôle important à jouer dans ce processus.

- *Promouvoir la vente groupée des produits maraichers.*

La vente individuelle n'est pas bénéfique pour les maraichers. En dehors des actions de mise en relation pour l'écoulement des produits, un autre effort doit être fait par les acteurs (producteurs et organisations faitières surtout) pour développer le système de vente groupée. En effet, lorsque l'offre des produits maraichers est supérieure à la demande, les commerçants dictent leurs lois. Lorsqu'un maraicher refuse de vendre ses produits, sous-prétexte d'un bas-prix, il se retrouve finalement avec le produit sous les bras. Une concurrence naît alors entre les maraichers pour l'écoulement des produits quel que soit leurs prix. L'organisation de la vente du côté des producteurs, dont la vente groupée, mais aussi la prospection des nouveaux débouchés afin d'assurer des marchés avant la production – ce qui se fait en groupe organisé - pourraient donner plus de force aux maraichers en ce qui concerne l'obtention des prix intéressants. Il est aussi très important que tous les membres des groupements résistent à un gain rapide – en cassant les prix par des ventes parallèles au détriment de l'intérêt du groupe à long terme.

## 6.7 Aperçu de la valeur des chaînes riz et maraîchage

Pour la filière riz, les deux (02) chaînes de valeurs ajoutées existantes (riz paddy et riz blanc) ont été étudiées et la valeur ajoutée totale créée dans les Départements du Mono et du Couffo est estimée à 970.565.618 FCFA sur les 4.000 T environs de riz paddy transformé dont 902.144.286 FCFA pour le riz en vrac (car transformant la plus grande partie du paddy) et 68.421.332 FCFA pour le riz délice. Par contre, calculer sur une tonne du produit final commercialisé, la valeur ajoutée créée est de 346.979 FCFA pour le riz blanc en vrac et 448.664 FCFA pour le riz délice répartie comme suit :

- ✓ Semenciers : 10.979 FCFA pour le riz en vrac contre 9.282 FCFA pour le riz délice ;
- ✓ Producteurs de paddy : 200.000 et 206.595 FCFA pour respectivement le riz en vrac et le riz délice ;
- ✓ Transformateurs : 21.000 FCFA pour le riz en vrac et 189.087 pour le riz délice ;
- ✓ Producteurs transformateurs : 115.000 FCFA pour le riz en vrac seulement car ces acteurs n'existe pas dans la chaîne de valeur ajoutée riz délice ;
- ✓ Commerçants : 43.700 FCFA pour le riz délice car ces acteurs n'ont pas pu être intégrés dans l'étude.

Pour ce qui concerne le maraîchage, les valeurs ajoutées se résument notamment à celles des productions car les acteurs en présence ne sont pas directement en relation ou il n'existe pas un lien direct entre les producteurs et les transformateurs étudiés. Toutefois, selon nos calculs de résultats, la valeur ajoutée de la tomate fraîche (toutes catégories de producteurs et variétés confondues) est 114 FCFA/kg, celle de la purée de tomate est 1.088 FCFA/kg au niveau transformation contre une valeur ajoutée du piment frais (toutes catégories de producteurs et variétés confondues) de 399 FCFA/kg et celle des épices 1189 FCFA/kg au niveau transformation. Il n'y a pas de commerçants des produits transformés qui sont étudiés. Notons pour finir que la valeur ajoutée totale du maraîchage (toutes cultures et variétés confondues) au cours de l'année 2012 est de 316.560.383 FCFA soit 100 FCFA/kg.

## 7. Perception et perspectives de l'intervention par les partenaires et groupes cibles

Des enquêtes ont été conduites auprès des partenaires et groupes cibles dans le cadre de la capitalisation de la FAFA MC pour établir leur perception de l'intervention et analyser les perspectives pour le futur. Pour les enquêtes les personnes à enquêter ont été divisées en deux groupes distincts, d'un côté les Structures d'appui aux producteurs (CARDER et les faïtières des producteurs) et les Communes (Maries). Les résultats des interviews réalisées indiquent sous forme de forces et faiblesses que les acteurs ont appréciés diversement l'intervention pour ce qui concerne son approche et ses instruments de mise en œuvre.

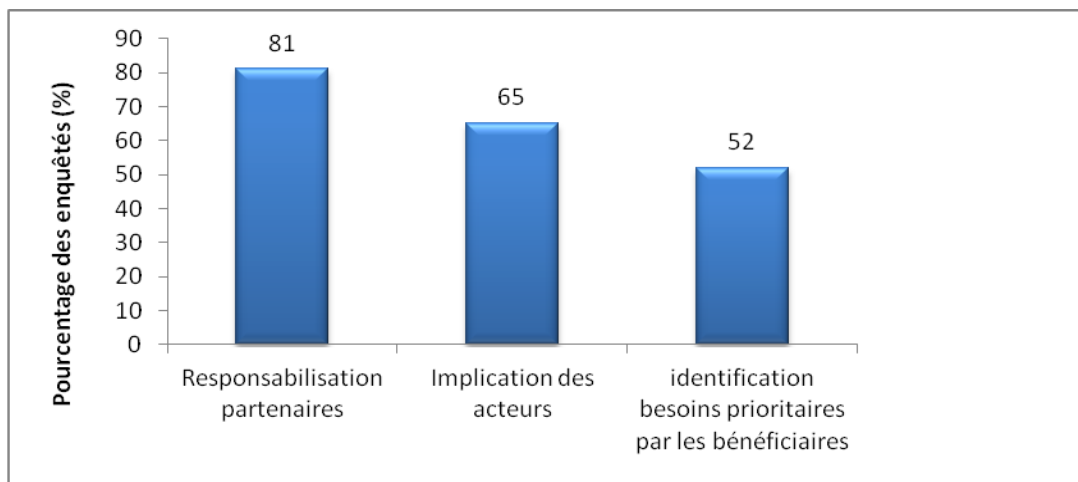
### 7.1 La mise en œuvre de l'approche facilitation

#### 7.1.1 Les forces de la facilitation

Les forces de la facilitation telles que perçues par les Partenaires (les Structures d'appui et les Communes) sont principalement :

- *la responsabilisation de chaque partenaire par rapport à son rôle ;*
- *l'implication des acteurs à la base aux différents étapes du processus de mise en œuvre des activités et ;*
- *l'identification des besoins et actions prioritaires par les bénéficiaires.*

**Figure 1 : Forces relevés de l'approche facilitation**



En dehors de ces trois (03) forces relevées par les deux catégories de partenaires, d'autres forces spécifiques ont été soulignées :

#### **Au niveau des Structures d'Appui :**

La mise en relation des acteurs et le renforcement de capacités techniques des partenaires. En effet, les Structures d'appui, partenaires dans le programme, du fait de l'approche facilitation, sont responsabilisés pour la conduite des activités et mis devant

les difficultés et au centre des actions. Tout ceci lui a permis d'améliorer sa capacité de gestion et d'intervention.

### **Au niveau des Communes (Mairies) :**

La maîtrise d'ouvrage est déléguée à la Commune (Mairies). La maîtrise de la technique de montage et de la défense des dossiers ou projets devant le Comité d'Etude et de Validation leur est inculquée. Il faut signaler que le montage des dossiers ne doit pas être perçu comme un élément ou force spécifique de l'approche facilitation mais plutôt par rapport à la manière dont le montage et la défense ont été mis en œuvre. Notamment l'aspect « apprentissage pratique » est considéré comme un élément fort de renforcement de savoir et de savoir-faire par les Communes.

### **7.1.2 Les faiblesses de la facilitation**

Les faiblesses de l'approche facilitation sont perçues différemment et cela est dû aux difficultés rencontrées par chaque partenaire lors de la mise en œuvre.

### **Au niveau des Structures d'appui :**

Pour le CARDER et les organisations faitières des producteurs (CRM, CRR, URP, CIA), les faiblesses de l'approche facilitation telles que perçues sont principalement :

- La lenteur administrative au niveau des Communes (Mairies) relevée par la CIA, le partenaire de FAFA MC dans la mise en œuvre de l'instrument IC.
- Le retard dans le transfert des fonds par la FAFA MC a été relevé par l'URP et le CRM. Rappelons que le transfert d'une nouvelle tranche de fonds se fait par la FAFA MC sur la base des résultats obtenus et de la justification des tranches de fonds antérieurement reçues. Une condition que les partenaires n'arrivent souvent pas à remplir à temps. L'autre raison du retard est la faible capacité du partenaire à mobiliser sa contrepartie financière (fonds propres) pour réaliser les activités de son propre domaine.
- La non-implication des Institutions de Micro-Finance est une faiblesse relevée par le CRM et le CRR. Au départ il était prévu que la FAFA MC soutienne la mise en relation des Institutions de Micro-Finance et des bénéficiaires avec un fonds de garantie minimisant ainsi les risques. Mais pour des raisons liées aux expériences vécues par la Coopération Belge dans d'autres interventions au Bénin, la FAFA MC a opté de ne pas mettre à disposition des fonds de roulement et préféré l'affecter au fonds d'investissement MIP et IC.  
La FAFA a plutôt concentré ses efforts sur les mises en relation des bénéficiaires ou des promoteurs avec les IMF et les banques dans le but de les impliquer dans le financement des fonds de roulement ou de campagne dans le cadre du système de crédits habituels.
- La durée insuffisante de mise en œuvre de la facilitation. Elle a été relevée par la chambre interdépartementale d'agriculture et le Conseil Régional des Riziculteurs. En effet, selon ces partenaires, l'approche facilitation est une approche "nouvelle" et il faut du temps pour permettre au partenaire de bien l'approprier.
- La faible capacité financière du partenaire ou la faible mobilisation de fonds propre par certains partenaires pose le problème de durabilité de l'approche, c'est-à-dire de la poursuite de certaines activités sur fonds propre après la FAFA MC.

## **Au niveau des Communes (Mairies) :**

Les faiblesses de l'approche facilitation telle que relevées par les mairies sont :

- La durée insuffisante de mise en œuvre de la facilitation et son appropriation tardive par les partenaires ;
- L'insuffisance du suivi : le partenaire est habitué aux projets classiques avec beaucoup plus de suivi ;
- L'insuffisance de compétence au niveau de certaines Mairies pour l'élaboration/montage des projets à soumettre au financement.

## **7.2 La mise en œuvre de l'instrument Accords d'Exécution (AE)**

### **7.2.1 Les forces au niveau des accords d'exécution**

- Renforcement des capacités des partenaires en ressources humaines et financières et sur le plan technique ;
- Possibilité de certains partenaires à s'affirmer dans le développement des filières ;
- Suivi et renforcement des capacités techniques des animateurs et agents SCDA ;
- Mise en relation des producteurs et fournisseurs d'intrants pour les besoins d'approvisionnement en intrants ;
- Choix des producteurs : ceux qui sont dynamiques, qui savent lire et écrire (en langue maternelle ou en français) ;
- Existence d'un réseau d'agriculteurs de référence formés et capables de disséminer les pratiques de bonne gestion à travers la tenue et l'exploitation des cahiers d'enregistrement.

### **7.2.2 Les faiblesses au niveau des accords d'exécution**

- Jeunesse de certaines organisations partenaires dont la capacité de départ ne permet pas de mettre en œuvre pleinement les accords d'exécution
- Difficulté de certains partenaires à déposer les rapports périodiques (trimestriels) pour rendre compte de l'évolution de la mise en œuvre des accords conclus.
- Perception des activités des accords d'exécution par les partenaires comme des activités supplémentaires aux leurs.

## **7.3 La mise en œuvre de l'instrument Microprojets (MIP)**

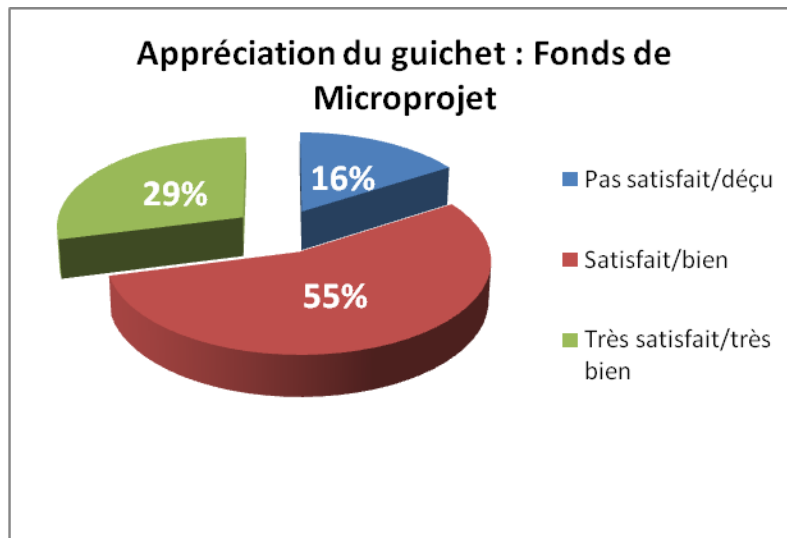
### **7.3.1 Les forces au niveau des Microprojets**

Globalement les promoteurs sont satisfaits des fonds de Microprojets. 29% se disent très satisfaits et 55% se disent satisfaits. Plusieurs raisons expliquent cette satisfaction:

- L'appui financier à travers le MIP est donné sous forme de subvention c'est-à-dire sans intérêt et non remboursable ;
- Le dispositif a permis de renforcer leurs capacités et connaissance en termes de maîtrise de procédures de passation de marché ;

- La manière dont les fonds ont été mis à disposition (par tranche et ceci après justification de la tranche précédemment reçue) est plus sécurisante ;
- Le suivi-appui rapproché de la mise en œuvre correcte des activités et les orientations dans la bonne gestion (fourni à travers le Guichet de l'Economie Locale).

**Figure 2: Appréciation du guichet «fonds de Microprojets» par les promoteurs**



### 7.3.2 Les faiblesses au niveau des Microprojets

Une proportion non négligeable, soit 16% se dit peu satisfait du dispositif de fonds de Microprojets. Pour cette catégorie de promoteurs :

- La manière dont le guichet demande les pièces (ex. facture pro-forma) est très contraignante ;
- La recherche de contrepartie épuise toutes les ressources financières du porteur et empêche l'évolution de l'activité avant le décaissement par le guichet ;
- La mise en place de la subvention nécessite beaucoup de formalités administratives qui créent une lenteur dans le décaissement des fonds.

## 7.4 La mise en œuvre de l'instrument Investissements Communaux

### 7.4.1 Les forces au niveau des Investissements Communaux

- Eveil de la conscience des élus locaux à investir dans le secteur agricole (phase d'information) ;
- Fort engagement dans le processus par certaines autorités communales ;
- Mobilisation effective de la contrepartie par certaines Communes ;
- Implication active des cadres des communes dans la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat agricole.

## 7.4.2 Les faiblesses au niveau des Investissements Communaux

- Phase administrative trop longue (de l'identification à la signature des accords) ;
- Retard dans la réalisation des ouvrages ;
- Légèreté dans la gestion des contrats signés avec les entreprises (pas d'ordre de service, non-respect des délais d'exécution, pas de suivi) ;
- Faible implication de certains responsables SCDA ;
- Retard pour la mise en service des ouvrages réceptionnés (faible implication des bénéficiaires) ;
- Retard dans le paiement des décomptes.

## 7.5 La mise en œuvre de l'instrument Mises en Relation

### 7.5.1 Les forces au niveau des Mises en Relation

Le rôle important de facilitation joué par les animateurs employés par les organisations faitières des producteurs (sur financement de la FAFA MC) a constitué une force principale pour les mises en relation.

### 7.5.2 Les faiblesses au niveau des Mises en Relation

- La faible formalisation des liens par des contrats respectés par les acteurs engagés ;
- L'éloignement des lieux de vente des intrants des sites de production ;
- L'insuffisance des quantités de produits maraîchers et rizières disponibles.

## 7.6 Résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des audits et contrôles et prises en compte des recommandations

Les missions de suivi-évaluations et des audits et contrôles sont assortis de recommandations. Ces recommandations sont toujours opérationnalisées et mises en œuvre. Un suivi de la mise en œuvre de ces recommandations est réalisé par trimestre.

Divers suivis et évaluations des recommandations ont été effectués au sein de FAFA MC.

**Tableau 8 : suivi des recommandations faites à FAFA MC par la SMCL et les évaluateurs externes**

<b>Auteur de la recommandation</b>	<b>Recommandations particulières</b>	<b>Point d'attention &amp; prise en compte</b>
SMCL	Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour les recommandations faites par la mission d'évaluation finale	-
Backstopping CTB	Nécessité de présenter les interventions selon la logique filière	Recommandation au centre de la mission backstopping SOFRECO/Golf pour 2013 mais aussi sensibilisation de l'équipe FAFA MC
Backstopping SOFRECO/Golf Expertise	Clarifier le Suivi-Evaluation, différencier les résultats et effets FAFA MC spécifiques sur les filières par rapport aux effets des autres intervenants	Sensibilisation faite à l'adresse du SE FAFA MC
Evaluation mi-parcours	Idem backstopping CTB sur l'approche filière + simplifier l'intervention	Il faut ici rappeler qu'à l'issue de diverses recommandations, y compris celles des 2 tutelles, MAEP et Représentation, un tableau de 24 recommandations a été adressé à FAFA MC; le suivi de ce tableau a été réalisé.
Evaluation finale	Recommandations pour une bonne clôture de la FAFA MC	Un plan transition entre FAFA MC et FAIA MC

Un tableau global de toutes les recommandations est mis à jour et l'application de ces recommandations est analysée périodiquement par l'équipe de FAFA MC.



## 8. Recommandations pour la consolidation et l'appropriation durant l'après-projet

### 8.1 Recommandations relatives à l'Approche Facilitation

- Promouvoir l'approche Facilitation qui garantit le transfert de compétences aux partenaires, les responsabilise mieux et les met au centre de toute décision et de toutes actions à mener.
- Poursuivre l'approche Facilitation en tenant compte des caractéristiques et de la typologie des partenaires impliqués dans l'intervention.
- Exiger une contrepartie de préférence croissante (soit en espèce, soit en nature, soit une combinaison des deux) du partenaire pour toute réalisation importante. Cette contribution devra permettre au partenaire de se sentir *"propriétaire de l'action"* et non *"bénéficiaire d'une opportunité"* gratuite et pouvoir s'approcher graduellement des conditions du marché. Cela est indispensable pour assurer la durabilité des actions et des acquis. Lorsque le partenaire ne fournit pas un effort propre (financier) pour la mise en œuvre d'une action, il lui est difficile d'y prendre soin et de la pérenniser après la fin de l'intervention du PTF. Pour que le secteur se développe comme moteur de l'économie, les conditions dans lesquelles les activités se déploient doivent respecter le prix du marché.
- Accompagner le partenaire dans la mise en place des mécanismes d'autofinancement avant la fin de l'intervention. Ce mécanisme peut être la mise en place d'un système d'activités génératrices de revenu ou un mécanisme de cotisation par les membres et de contribution à la rémunération des services reçus par les bénéficiaires.

### 8.2 Recommandations relatives aux Accords d'exécution

#### 8.2.1. Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

- Poursuivre le renforcement des capacités des partenaires au travers de la mise en œuvre des accords d'exécution au regard de la faible autonomie financière actuelle des OPA. Dans ces accords d'exécution, il faudrait prendre en compte la nécessité de mettre en place des conseillers ou animateurs par le partenaire dans le but de rendre des services aux membres (besoins en connaissances/savoirs techniques, appui accompagnement, etc.).
- Prévoir à l'intérieur des accords d'exécution un dispositif de pérennisation des actions. Ce dispositif de pérennisation concerne le plan financier, institutionnel et organisationnel.
- Mettre l'accent sur le renforcement de la capacité des producteurs dans la gestion des ravageurs et la bonne utilisation des pesticides dans le cadre des accords d'exécution avec les OPA (CRR et de CRM) et le CARDER. Le problème de ravageur se pose avec acuité. Mais l'utilisation des pesticides n'est pas encore bien maîtrisée par les producteurs : les doses ne sont pas respectées et les produits utilisés (souvent acheté sur le marché inapproprié) ne sont souvent pas homologués.

## 8.2.2 Aux Organisations faitières de producteurs (OPA)

- Entamer avec les OP, une réflexion en vue de redimensionner les activités par rapport aux capacités qui resteront après le projet. Les OP faitières doivent développer des stratégies pour maximiser les services à leurs membres en tenant compte de la diminution du personnel après la clôture du projet. Elles doivent prioriser les services (appui conseil, intrants, commercialisation, fonds de garantie, accès au crédit...) qu'elles peuvent rendre à leurs membres et développer des stratégies en conséquence. Avec les autres PTF, CARDER, ONG et OP, il leur reviendra d'entamer des réflexions pour trouver des synergies en vue d'une couverture optimale des producteurs par des activités de conseil adaptées à leurs besoins ;
- Mettre en place un système pour faire payer les services rendus aux producteurs à la base afin d'éviter d'être toujours dépendant des bailleurs ou PTF. Il est nécessaire que les OPA deviennent autonomes sur les plans organisation, matériel et ressources humaines afin d'assurer la durabilité et l'efficacité des actions. Ce système peut passer par les retenus de fonds (de montant convenu de commun accord) sur les ventes groupées organisées ou faire payer les prestations d'approvisionnement en intrants, ou encore à travers les cotisations par les membres, etc.
- Se conformer aux lois de l'OHADA en choisissant leur type d'association : coopératives ou autres ;
- Renforcer le conseil en gestion des organisations paysannes et le suivi par la hiérarchie : les conseillers en gestion devront veiller à ce que tous les membres des groupements soient impliqués dans les différentes activités réalisées par le groupement. Il faudrait aussi renforcer le suivi de ces groupements dans leurs activités.

## 8.3 Recommandations relatives aux Microprojets

- Continuer le suivi des Microprojets financés par FAFA MC et qui sont au début de leur mise en exploitation ;
- Mettre en place un Pool de rédacteurs qualifiés et dynamiques. Il faudra veiller à ce que les rédacteurs de Microprojets associent intimement les promoteurs à la rédaction. Il faudrait également veiller à ce que le rédacteur se concentre pour rédiger un projet de qualité qui reflète la réalité du promoteur sur le terrain. Une évaluation périodique des rédacteurs s'avère aussi nécessaire en vue de retirer les rédacteurs qui ne mettent pas du sérieux dans le travail ;
- Ne pas financer les Microprojets à moins d'un an de la fin du programme : cela permettra de suivre la mise en œuvre du Microprojet au moins durant la première année de mise en œuvre et d'apprécier les résultats obtenus afin de déterminer la contribution de ce Microprojet non seulement à l'atteinte des objectifs du programme mais aussi au développement des filières agricoles concernées ;
- Faire un listing des fournisseurs et prestataires de services en règle, parmi lesquels les bénéficiaires de MIP pourront facilement faire leurs consultations de prix et de services ;
- Elaborer un répertoire des prix des matériels et équipements de même qu'un référentiel technico-économique des aménagements qui serviront tant pour les

rédacteurs que lors de l'analyse et de la validation des dossiers soumis par les promoteurs ;

- Veiller à ce que les critères d'attribution soient objectifs ainsi que les analyses des membres des comités de sélection et sensibiliser ceux-ci à prioriser les porteurs d'investissements exclusivement structurants ; clarifier cette notion si besoin est ;
- Veiller au bon fonctionnement des organes de gestion, à la capacité technique des porteurs, aux mises en relation avec d'autres acteurs de la filière, à la maîtrise des comptes d'exploitation.

#### **8.4 Recommandations relatives aux Investissements Communaux**

- Les communes, ayant les compétences devront continuer à investir dans les aménagements et les infrastructures économiques relatifs au secteur agricole ;
- Instaurer un dialogue entre les bénéficiaires et les communes afin qu'elles identifient une solution qui garantit l'exploitation optimale des infrastructures réalisées et leur entretien puis les faire rentabiliser au profit des vrais bénéficiaires ;
- Sensibiliser les Mairies dans le but de proposer des IC "filières agricoles" à visée économique (renforcer la filière) et non pas à portée politique au sens que chaque citoyen de chaque arrondissement doit sentir que la Commune a investi ; il faudrait savoir faire des choix structurant la filière (zones de production, de concentration ...) et non répartition administrative "équitable" ;
- Veiller au bon fonctionnement des organes de gestion, à la capacité technique des porteurs, aux mises en relation avec d'autres acteurs de la filière, à la maîtrise des comptes d'exploitation.

#### **8.5 Recommandations relatives aux Mises en relation**

- Poursuivre les mises en relation et rendre les liens d'affaires plus stables, davantage formels et plus sécurisés pour un meilleur fonctionnement des filières riz, maraîchage et d'autres ;
- Les tables filière sont récemment installées mais donnent lieu à des échanges intéressants et la mise en réseau. Il faut chercher un mécanisme pour financer des initiatives innovantes qui en résultent. De même pour la plateforme de concertation, il faudrait réfléchir sur des stratégies pour assurer que le dialogue dans ces instances continue et bénéficie à leur arrière ban.

#### **8.6 Recommandations relatives au Suivi-Evaluation**

- Renforcer le système de suivi-évaluation au niveau des partenaires et des Mairies afin qu'ils jouent pleinement leur rôle dans la fourniture et la mise à disposition de données et d'informations utiles, et asseoir des bases solides pour le développement des filières ;
- Le système de suivi évaluation mis en place auprès des bénéficiaires (enregistrement des données et maîtrise du compte d'exploitation) et des partenaires (bases de données) devra être consolidé et peut servir comme sources d'informations fiables pour d'autres interventions (FAIA, etc.) ;

- Mettre en place à l'avenir un mécanisme de vérification et de confirmation des données/informations collectées auprès des bénéficiaires directs sur le terrain ;
- le suivi-évaluation devra différencier les résultats et effets des interventions de la FAFA MC sur les filières par rapport aux effets des autres intervenants ;
- Réduire le nombre d'indicateurs ;
- Etablir une ligne de base avec chaque bénéficiaire de l'intervention ;
- S'assurer que les indicateurs auprès des bénéficiaires renseigneront bien les indicateurs du cadre logique de l'intervention ;
- Prévoir un suivi d'indicateurs à deux vitesses : résultats – effets – impacts induits chez les bénéficiaires directs (opérateurs privés bénéficiaires de subventions) et chez les bénéficiaires indirects (groupements encadrés par un partenaire qui lui fournit des services techniques pour améliorer sa production ou organisationnel pour améliorer l'écoulement de ses produits, à travers les accords d'exécution).

## 9. Conclusion

La Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans le Mono et le Couffo (FAFA MC) a développé en tant que pionnière au Bénin dans le secteur agricole, une nouvelle approche : la facilitation.

Au démarrage de cette approche, il a été réalisé un diagnostic participatif impliquant tous les acteurs des filières riz et maraîchage des départements du Mono et du Couffo et qui a abouti à l'élaboration d'un Plan d'Actions Stratégiques (PAS). La mise en œuvre de ce plan a nécessité la désignation dans un large consensus des chefs de file et leurs associés, se basant sur les partenaires stratégiques indiqués dans le DTF, pour les 20 actions prioritaires identifiées dans le PAS, en vue de résoudre les problèmes qu'ils avaient eux-mêmes identifiés.

La FAFA MC a permis aux acteurs des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo de bien jouer leurs rôles et a obtenu des acquis qui méritent d'être consolidés et diffusés.

L'intervention de FAFA MC a permis une meilleure articulation entre les acteurs des filières riz et maraîchage et jeté les bases pour la construction, l'émergence et le développement des filières maraîchage et riz dans les départements du Mono et du Couffo. Les différents acteurs se connaissent mieux et se concertent périodiquement autour des Tables Filières. Une avancée a été faite dans la résolution des difficultés d'approvisionnement en intrants et d'écoulement des produits à travers les mises en relations et l'accompagnement pour la signature des contrats entre les différents acteurs, mais il reste des efforts à faire.

Le suivi des cadres de concertation et des Tables Filières mis en place est nécessaire afin de consolider le fonctionnement des deux filières et d'accélérer leur développement. Les plans régionaux de développement des filières récemment élaborés par le CARDER (avec l'appui du projet AIMAEP et de la FAFA MC) et validés, peuvent en être l'outil de suivi par excellence.

La mise en œuvre de la facilité a permis l'amélioration des revenus des bénéficiaires (producteurs, transformateurs, commerçants) à travers la maîtrise des coûts de production et des transactions. L'augmentation du volume de riz et des produits maraîchers mis sur le marché a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Mono-Couffo.

L'approche facilitation développée pour la mise en œuvre de FAFA MC a permis un renforcement de capacités et un transfert de compétences aux partenaires et a amélioré la confiance des organisations partenaires en elles-mêmes.

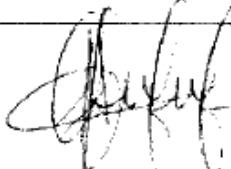
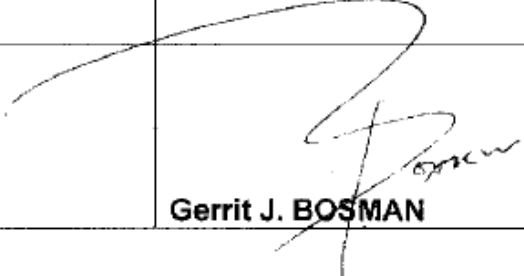
La mise en œuvre du fonds des Microprojets dans les départements du Mono et du Couffo a eu des effets positifs tant sur les bénéficiaires directs et indirects, sur la population en général que sur les deux filières. Elle a permis de rendre les promoteurs plus entreprenants et plus professionnels dans la gestion de leurs activités. Des insuffisances ont été notées et ont porté sur le non respect des règles d'utilisation des fonds publics et la difficulté de justification des fonds mis à disposition. Pour y remédier, des mesures ont été prises, et une attention particulière devra y être accordée pour les interventions à venir.

La mise en œuvre des Investissements Communaux a permis aux cadres des Communes et techniciens des services techniques de s'impliquer activement dans la création d'un environnement propice au développement des filières agricoles.

Par rapport aux différents défis, la Facilité a cependant réagi avec une pro activité en saisissant rapidement les problèmes et cherchant des solutions et des corrections. Cette réactivité a été facilitée par la SMCL qui lui a laissé la souplesse de mettre rapidement en œuvre ses réorientations soutenu par les deux tutelles, le MAEP et la CTB à travers l'accompagnement au plan stratégique.

Les leçons apprises ont aussi été capitalisées et diffusées.

Pour garantir la continuité des interventions de la CTB dans l'optique du développement durable des filières riz et maraîchage dans le Mono et le Couffo, et afin de soutenir le cheminement vers une approche programme des interventions dans le secteur agricole, il a été retenu que les acquis de la FAFA MC soient suivis, consolidés, les leçons tirées et les recommandations les différentes missions d'évaluation, utilisées dans la mise en œuvre de la FAIA et des interventions futures.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
 <b>Sikirou OLOULOTAN</b>	 <b>Gerrit J. BOSMAN</b>

## Liste des annexes

- Annexe 1 : Résumé de l'atteinte des indicateurs de résultats du cadre logique (Cadre logique mis à jour au 31/12/2012)
- Annexe 2 : Etat de réalisation des activités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Stratégique des filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo
- Annexe 3 : Etat de dépenses
- Annexe 4 : Taux de déboursement de l'intervention
- Annexe 5 : Personnel de l'intervention
- Annexe 6 : Sous-traitance et appels d'offres
- Annexe 7 : Liste des Equipements acquis par l'intervention
- Annexe 8 : FAFA – Inventaire des matériels et équipements
- Annexe 9 : FAFA - Prestataires de service mobilisés.
- Annexe 10 : Formations
- Annexe 11 : Cartographie

## ANNEXE 1 : Résumé de l'atteinte des indicateurs de résultats du cadre logique (Cadre logique mis à jour au 31/12/2012)

N°	Indicateurs	INDICATEURS AU 31/08/13	Valeurs de référence : 2009	Valeur cible finale	Valeur finale atteinte (fin 2012)
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE : Renforcer les capacités et l'articulation entre les acteurs en vue d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo</b>					
3	Augmentation des <u>quantités</u> de riz et de produits maraîchers commercialisés par les producteurs du Mono et du Couffo	Augmentation de 50 % (T) de la quantité de riz sur les marchés	580 tonnes (79% de la production 1 359 T en 2008)	870	2823
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de tomate sur les marchés	29 260	38 038 (soit + 30%)	10775
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) d'oignon sur les marchés	4 692	6099,6 (soit + 30%)	7 423
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de piment sur les marchés	1 430	1859 (soit + 30%)	3 276
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de grande morelle sur les marchés	2 003	2603,9 (soit + 30%)	10817
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de crinclin sur les marchés	2 003	2603,9 (soit + 30%)	2987
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de chou sur les marchés	600	780 (soit + 30%)	175
		Augmentation de 30 % de la quantité (T) de gombo sur les marchés	4 544	5907,2 (soit + 30%)	5 763
4	Augmentation des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Marge Acteurs riz:			
		Augmentation de 15 % des marges nettes (FCFA/kg) des producteurs de riz	31	35,65 (soit + 15%)	67
		Augmentation de 15 % des marges nettes des transformateurs de riz	46	52,9 (soit + 15%)	82
		Augmentation de 15 % des marges nettes des commerçants de riz	68	78,2 (soit + 15%)	71,5
		Marge acteurs maraîchers			
		Augmentation de 15 % des marges nettes des maraîchers	69	79,35 (soit + 15%)	98
		Augmentation de 15 % des marges nettes des Commerçants maraîchers	102	117,3 (soit + 15%)	—
		Augmentation de 15 % des marges nettes des Transformateurs de tomate en purée	—	35,65 (soit + 15%)	675
Augmentation de 15 % des marges nettes des Transformateurs d'épices	—	35,65 (soit + 15%)	2990,6		
5	Nombre de partenariats Etat-producteur-secteur privé	20 accords de partenariat public -producteur – privé exécutés dans le cadre de la FAFA	Pas d'accord formel entre public, producteur et opérateur privé. Les liens sont instables et à vue.	20	83



N°	Indicateurs	INDICATEURS AU 31/08/13	Valeurs de référence : 2009	Valeur cible finale	Valeur finale atteinte (fin 2012)
<b>RESULTAT 1 : Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.</b>					
6	Augmentation <u>de la quantité en vente groupée ou négociée</u> de riz et de produits maraîchers mis sur le marché	Augmentation d'au moins 50 % de la quantité (T) de riz paddy mis sur le marché en vente groupée ou négociée	155	232,5 (soit + 50%)	271
		Augmentation d'au moins 5 % de la quantité (T) de produits maraîchers mis sur le marché en vente groupée ou négociée	Pas de vente groupée par les maraîchers: la vente est individuelle	5%	0
7	Nombre de nouveaux accords de partenariat noués entre opérateurs privés et producteurs (individuels et organisés).	Au moins 10 nouveaux accords (contrat) de partenariat ont été noués entre opérateurs privés et producteurs	Pas d'accord formel entre producteur et opérateur privé. Les liens sont instables et à vue.	Au moins 20	188
8	Evolution des prix des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles	<b>Riz</b>			
		Le prix (FCFA/kg) du riz paddy en vente groupée est supérieur d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle	Paddy groupé: 150	165,5 (soit + 10%)	150
			Paddy en individuel: 125	137,5 (soit + 10%)	160
		Le prix (FCFA/kg) du riz blanc en vente groupée est supérieur d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle	Riz Blanc groupé: Pas de vente en groupée	330 (soit + 10%)	_
			Riz blanc individuel : 340FCFA/kg CRR et 520 FCFA ESOP	374 (soit + 10%)	300-450
			Riz d'ESOP : 520 FCFA/kg	572 (soit + 10%)	523- 540
		<b>Légumes (tout en individuel)</b>			
		Le prix (FCFA/kg) du piment en vente individuelle	375	412,5 (soit + 10%)	468
		Le prix (FCFA/kg) de la tomate en vente individuelle	325	357,5 (soit + 10%)	170
		Le prix (FCFA/kg) du crin crin en vente individuelle	150	165 (soit + 10%)	215
		Le prix (FCFA/kg) de la grande morelle en vente individuelle	140	154 (soit + 10%)	109
Le prix (FCFA/kg) du gombo en vente individuelle	185	203,5 (soit + 10%)	208		
Le prix (FCFA/kg) du chou en vente individuelle	150	165 (soit + 10%)	141		
9	Évolution des bénéfices des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles.	100 % des producteurs qui pratiquent la vente groupée voient leurs bénéfices augmenter de 10 % par rapport à la vente individuelle	Marge producteurs riz en vente groupée: 31 FCFA/kg	34,1 (soit +10%)	58
			Marge producteurs riz en vente individuelle : 6 FCFA/kg	6,6 (soit +10%)	36
			Marge maraîcher : 69 FCFA/kg	75,9 (soit +10%)	98

N°	Indicateurs	INDICATEURS AU 31/08/13	Valeurs de référence : 2009	Valeur cible finale	Valeur finale atteinte (fin 2012)
<b>RESULTAT 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation</b>					
10	Taux d' <b>accroissement des productions</b> agricoles maraîchères et rizicoles	35 % des exploitations agricoles touchées par la Facilité ont augmenté leur production de 15 %	Productions riz: 1 717 T	1974,55 (soit +15%)	4706
			Tomate: 29 260 T	33649 (soit +15%)	10775
			Oignon: 4691 T	5394,65 (soit +15%)	7 423
			Piment: 1429 T	1643,35 (soit +15%)	3 276
			Grande Morelle: 2003 T	2303,45 (soit +15%)	10817
			Crinclin : 2003 T	2303,45 (soit +15%)	2987
			Chou: 600 T	690 (soit +15%)	175
			Gombo: 4544 T	5225,6 (soit +15%)	5 763
			11	Taux d'accroissement des rendements	Augmentation des rendements de plus de 15%
Tomate: 6 T/ha	6,9 (soit +15%)	14,234			
Oignon: 20 T/ha	23 (soit +15%)	29,333			
Piment: 0,5 T/ha	0,57 (soit +15%)	5,277			
Grande morelle: 3 T/ha	3,45 (soit +15%)	30,123			
Crinclin: 1,6 T/ha	1,84 (soit +15%)	10,07			
Chou: 37 T/ha	42,55 (soit +15%)	28,429			
Gombo: 2,35 T/ha	2,7 (soit +15%)	4,315			
12	Augmentation de la productivité annuelle des unités de transformation	Augmentation d'au moins 35 % du volume de riz transformé par an	Volume transformé 2009: 700 T de paddy (abstraite des transformations individuelles restées méconnues)	945 (soit +35%)	995
13	Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués et aux besoins des consommateurs	Augmentation d'au moins 30 % du volume de riz vendu sous appellation "qualité" Le taux de brisure maximum est de 20% Augmentation d'au moins 10 % des produits maraîchers conformes aux critères de qualité mis sur le marché	67 Tonnes soit 3% (cas d'ESOP uniquement: 2,1) Taux de brisure : 40 %	87,1 (soit +30%)	67,75
			2% pour les produits maraichers (666,66T)	10%	3856,3
14	Réduction des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers	Les coûts de production pour chaque culture sont réduits de 20 % auprès d'au moins 30 % des producteurs touchés par la Facilité	Coût de production riz paddy: 209 FCFA/kg	167,2 (soit -20%)	105
			Tomate: 255 FCFA/kg	204 (soit -20%)	73

N°	Indicateurs	INDICATEURS AU 31/08/13	Valeurs de référence : 2009	Valeur cible finale	Valeur finale atteinte (fin 2012)
			Piment: 220 FCFA/kg	176 (soit -20%)	121
			Oignon: 70 FCFA/kg	56 (soit -20%)	37
			crinclin: 115 FCFA/kg	92 (soit -20%)	38
			Grande morelle:95 FCFA/kg	76 (soit -20%)	49
			Chou : 135 FCFA/kg	108 (soit -20%)	45
			Gombo: 60 FCFA/kg	48 (soit -20%)	104
15	Participation des femmes dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faitières	Au moins 25 % des femmes dans les organes de direction des groupements et faitières	Les femmes au niveau des groupements à la base représentent 15% dans les organes de direction	25%	418
			Les femmes au niveau des faitières représentent 5% dans les organes de direction	25%	11
16	Accès foncier pour les femmes	Augmentation de 20 % des femmes ayant accès au foncier ayant bénéficié de l'intervention de FAFA MC	Accès des femmes à la terre est 33%	3416	3266
17	Utilisation de pesticides sur les légumes	Au moins 50% des producteurs formés ont réduit l'utilisation de pesticides Au moins 50% des producteurs formés utilisent uniquement des pesticides spécifiques aux légumes	100 % des producteurs pulvérisent 1 fois par semaine des pesticides sur les cultures	-50%	95,6% des maraîchers pulvérisent au moins une fois leurs cultures de pesticides
		Au moins 2 bio pesticides ont été testés et sont diffusés après des producteurs formés	Inexistence des bio-pesticides dans le Mono Couffo	2	Existence et utilisation d' 1 bio-pesticide et de 2 extraits végétaux par APRETECTRA/INRAB sur financement FAFA MC
<b>RESULTAT 3 : Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau régional + instruments et méthodologies validés</b>					
18	Fonctionnalité de la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage (PFTA FRM)	La PFTA FRM organise les ateliers annuels de validation et de planification des plans d'action de la Facilité et ses partenaires	Plate-forme mise en place et fonctionne à 57%	95%	95%
NB :					
Indicateur n°12 : Capacité actuelle des unités de décorticage ayant évolué de 1,8 T/J à 10,5T/J.					
Indicateur n°16: Les 33% de la ligne de base c'est 8 110 par rapport à 24 577 (2 1140+3 437) et sur la base du recensement de 2011 du CRR et CRM, (8 628 maraîchers et riziculteurs) les 33% correspondent à 2847. La valeur cible au 31 08 2013 est de 3 416.					

## ANNEXE 2 : Etat de réalisation des activités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Stratégique des filières riz et maraîchage dans les départements Mono/Couffo

Les principales activités développées dans le cadre de la mise en œuvre de la FAFA MC ont été retenues dans le Plan d'Actions Stratégique et ont été définies par filière (riz et maraîchage) et par segment (amont, production et aval). Elles ont été ensuite articulées autour des trois (3) axes/composantes /résultats (amélioration des articulations de marché, compétitivité de la filière, amélioration de la gouvernance) d'intervention de la FAFA MC. Les différentes activités ont été mises en œuvre d'une part, par les partenaires de FAFA MC par l'approche facilitation à travers des accords d'exécution dès l'année 2010 et d'autre part, par les prestataires de service (Cabinets d'étude, Consultants individuels).

De façon globale, les principales activités du PAS ont été réalisées à 94 % (cf. Tableau ci-dessous) pour un taux d'exécution financière de 97 %.

**Tableau récapitulatif de l'état de réalisation des activités**

Résultats de FAFA MC	Priorisation par Activités principales	Score	En %	Niveau de priorité	Taux physique réalisé par activité principale (%)	Taux physique réalisé par résultat (%)	Taux physique total réalisé pour le PAS (%)
1. Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière	1.1 Diagnostic de la situation et des acteurs du marché, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de dynamisation et d'articulation des marchés; analyse diagnostique également du rôle des femmes	0/1	0	pas prioritaire	100	98	94
	1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières de producteurs et leurs démembrements	05-août	63	peu prioritaire	95		
	1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval de la filière	01-mai	20	pas prioritaire	100		
	1.4 Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	04-mai	80	très prioritaire	97		
	1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui à la commercialisation	0/4	0	pas prioritaire	98		
	1.6 Facilitation de l'accès au crédit, et appui-conseil à l'autofinancement des structures	05-mai	100	très prioritaire	98		

Résultats de FAFA MC	Priorisation par Activités principales	Score	En %	Niveau de priorité	Taux physique réalisé par activité principale (%)	Taux physique réalisé par résultat (%)	Taux physique total réalisé pour le PAS (%)
	1.7 Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires avec les organisations de producteurs et l'établissement de partenariats public-privé	02-mai	40	pas prioritaire	95		
	1.8 Appui aux micro-projets (cf. 1.3)	03-avr	75	prioritaire	100		
2. Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges	2.1 Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité; prise en compte des femmes dans les niveaux décisionnels ;	0/1	0	pas prioritaire	100	93	
	2.2 Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faitières	03-juil	43	pas prioritaire	96		
	2.3 Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	0/4	0	pas prioritaire	85		
	2.4 Renforcement des capacités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	08-nov	73	prioritaire	81		
	2.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans la compétitivité des filières	01-avr	25	pas prioritaire	98		
	2.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit, fonds de micro-projets, et appui-conseil à l'autofinancement des structures	04-mai	80	très prioritaire	95		
	2.7 Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	02-avr	50	peu prioritaire	96		

Résultats de FAFA MC	Priorisation par Activités principales	Score	En %	Niveau de priorité	Taux physique réalisé par activité principale (%)	Taux physique réalisé par résultat (%)	Taux physique total réalisé pour le PAS (%)
3. Un cadre de politique de promotion des filières efficace est mis en place avec les structures	3.1 Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif des activités de renforcement et structuration	0/1	0	pas prioritaire	100	90	
	3.2 Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	0/1	0	pas prioritaire	100		
	3.3 Appui à la mise en place de structures faïtières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	0/1	0	pas prioritaire	95		
	3.4 Appui aux mécanismes de suivi, observation et échange d'information des filières	0/1	0	pas prioritaire	100		
	3.5 Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières et de mécanismes de labellisation des produits	01-janv	100	très prioritaire	100		
	3.6 Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle des filières	01-janv			100		

## ANNEXE 3 : Etat de dépenses

### Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo**

Budget Version : **I1**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/01/2015

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to				Expenses		Total	Balance	% Exec
				2011	2012	2013	2014					
<b>A COMPOSANTE D'APPUI À LA DYNAMISATION ET</b>			3.647.401,36	2.064.847,58	1.254.877,35	256.154,72	-4.267,32	<b>-5.272,80</b>	3.566.339,56	81.061,80	98%	
<b>01 Composante d'appui à la dynamisation et à</b>			1.745.925,49	776.523,19	833.383,94	123.414,54	-4.781,56	<b>-5.272,80</b>	1.723.267,33	22.658,16	99%	
01 Diagnostic, planification, suivi et évaluation		REGIE	54.830,00	54.834,03		2.637,88		0,00	57.471,91	-2.641,91	105%	
02 Renforcement de la capacité de gestion		COGES	73.000,00	33.236,84	22.705,39	18.234,65		0,00	74.176,88	-1.176,88	102%	
03 Appui aux initiatives des opérateurs privés en		COGES	100.752,58	76.869,24	13.808,48	10.309,95		0,00	100.987,67	-235,09	100%	
04 Appui aux activités d'information de marché,		COGES	100.000,00	71.923,09	29.681,92	18.073,59	-3.595,61	0,00	116.082,99	-16.082,99	116%	
05 Appui à la planification , l'aménagement		COGES	555.983,07	198.204,50	304.164,20	-36.492,71		0,00	465.875,99	90.107,08	84%	
06 Facilitation de l'accès aux mécanismes de		COGES	22.570,00	22.575,90				0,00	22.575,90	-5,90	100%	
07 Appui à la structuration des opérateurs privés		COGES	17.010,20	8.566,32				0,00	8.566,32	8.443,88	50%	
08 Financement de micro-projets.		COGES	821.779,64	310.313,28	463.023,96	110.651,18	-1.185,95	<b>-5.272,80</b>	877.529,67	-55.750,03	107%	
<b>02 Composante d'appui à la compétitivité.</b>			1.195.049,50	769.682,22	255.172,25	108.885,18	514,24	0,00	1.134.253,90	60.795,60	95%	
01 Diagnostic de la situation et des acteurs de la		REGIE	78.170,00	52.393,52		22.203,68	514,24	0,00	75.111,44	3.058,56	96%	
02 Renforcement de la capacité de gestion de la		COGES	298.900,00	216.834,50	111.824,32	38.602,50		0,00	367.261,33	-68.361,33	123%	
03 Renforcement de la capacité d'appui conseil		COGES	168.080,27	111.520,75	14.380,13	31.251,20		0,00	157.152,09	10.928,18	93%	
04 Appui aux activités de recherche action		COGES	309.816,10	189.151,42	2.062,19	622,30		0,00	191.835,91	117.980,19	62%	
05 Appui à la planification, l'aménagement		COGES	249.343,77	152.439,09	92.254,34	3.538,65		0,00	248.232,08	1.111,69	100%	
06 Facilitation de l'accès aux mécanismes de		COGES	15.739,36	13.990,16	2.655,94			0,00	16.646,10	-906,74	106%	
07 Appui à la structuration des producteurs et la		COGES	75.000,00	33.352,79	31.995,32	12.666,85		0,00	78.014,95	-3.014,95	104%	
<b>03 Composante d'appui à la gouvernance des</b>			706.426,37	518.642,16	166.321,16	23.855,00		0,00	708.818,33	-2.391,96	100%	
01 Diagnostic institutionnel et methodologique		REGIE	2.331,14	2.331,14		14.696,28		0,00	17.027,42	-14.696,28	730%	
		REGIE	1.639.095,46	1.218.301,19	324.291,07	82.756,87	9.613,21	6,12	1.634.968,84	4.126,62	100%	
		COGEST	3.682.452,61	2.098.474,53	1.230.459,25	298.414,57	-4.985,86	<b>-5.272,80</b>	3.617.089,72	65.362,89	98%	
		<b>TOTAL</b>	<b>5.321.548,07</b>	<b>3.316.775,73</b>	<b>1.554.750,32</b>	<b>381.171,44</b>	<b>4.627,35</b>	<b>-5.266,68</b>	<b>5.252.058,56</b>	<b>69.489,51</b>	<b>99%</b>	



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111 Printed on maandag 13 april 2015

page: 1

## ANNEXE 3 : Etat de dépenses (suite)

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111											
Project Title : <b>Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo</b>											
Budget Version : <b>I1</b> Year to month : 31/01/2015											
Currency : <b>EUR</b>											
YtM : <b>Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing</b>											
	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Appui à la mise en place d'une structure		REGIE	657.878,30	478.130,00	161.922,33	529,42		0,00	640.581,75	17.296,55	97%
03 Appui à la mise en place d'une structure		COGES	9.999,00		2.358,00	8.629,30		0,00	10.987,30	-988,30	110%
04 Appui à la mise en place de structures		COGES	151,89	151,89				0,00	151,89	0,00	100%
05 Appui aux mécanismes de suivi et		COGES	24.895,78	26.858,89	2.040,82			0,00	28.899,71	-4.003,93	116%
06 Appui à la mise en place de cadres intégrés		COGES	11.170,46	11.170,46				0,00	11.170,46	0,00	100%
<b>Y RÉSERVE BUDGÉTAIRE.</b>			0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	??%
<b>01 Réserve budgétaire.</b>			0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	??%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	??%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX.</b>			1.674.146,71	1.251.928,16	299.872,97	125.016,72	8.894,67	6,12	1.685.719,00	-11.572,29	101%
<b>01 Frais de personnel.</b>			1.145.886,02	830.596,97	218.261,30	75.316,43	3.834,85	6,12	1.128.015,66	17.870,36	98%
01 Assistance technique (Lokossa)		REGIE	647.886,02	517.338,79	107.190,20			0,00	624.528,99	23.357,03	96%
02 Responsable Administratif et financier.		REGIE	108.000,00	80.422,78	18.425,50	13.479,14	3.834,85	6,12	96.168,39	11.831,61	89%
03 Staff national.		COGES	390.000,00	252.835,41	92.645,59	61.837,28		0,00	407.318,28	-17.318,28	104%
<b>02 Investissements.</b>			159.321,00	158.856,19				0,00	158.856,20	464,80	100%
01 Véhicules.		COGES	91.700,00	91.585,94				0,00	91.585,94	114,06	100%
02 Fournitures et équipement bureau.		COGES	36.190,00	36.171,98				0,00	36.171,98	18,02	100%
03 Equipement IT.		COGES	31.431,00	31.098,28				0,00	31.098,28	332,72	99%
<b>03 Frais de fonctionnement.</b>			278.939,89	209.624,03	44.858,65	20.489,82	-204,30	0,00	274.768,20	4.171,49	99%
01 Loyer du bureau.		COGES	65.657,00	49.644,51	13.353,90	8.484,89		0,00	71.463,11	-5.806,11	109%
		REGIE	1.839.095,46	1.218.301,19	324.291,07	82.756,87	9.613,21	6,12	1.634.968,84	4.126,62	100%
		COGEST	3.682.452,61	2.098.474,53	1.230.459,25	298.414,57	-4.985,86	-5.272,80	3.617.089,72	65.362,89	98%
		<b>TOTAL</b>	5.321.548,07	3.316.775,73	1.554.750,32	381.171,44	4.627,35	-5.266,68	5.252.058,66	69.489,51	99%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111 Printed on maandag 13 april 2015

page: 2



## ANNEXE 3 : Etat de dépenses (suite et fin)

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111												
Project Title : <b>Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo</b>												
Budget Version : <b>I1</b> Year to month : 31/01/2015												
Currency : <b>EUR</b>												
YtM : <b>Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing</b>												
	Status	Fin Mode	Amount	Start to	2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Frais de fonctionnement des véhicules.		COGES	59.983,00	49.401,28	14.087,85	-1.097,83			0,00	62.391,50	-2.407,81	104%
03 Communications.		COGES	29.429,00	18.813,85	3.488,47	2.944,25			0,00	25.246,57	4.182,43	86%
04 Fournitures de bureau.		COGES	43.700,00	31.109,75	2.656,84	2.589,75			0,00	36.356,34	7.343,66	83%
05 Autres frais de fonctionnement.		COGES	80.170,00	60.654,64	11.271,59	7.588,76	-204,30		0,00	79.310,68	859,32	99%
<b>04 Audit et Suivi et Evaluation.</b>			<b>90.000,00</b>	<b>48.713,96</b>	<b>30.323,80</b>	<b>29.210,30</b>	<b>5.264,00</b>		<b>0,00</b>	<b>111.512,06</b>	<b>-21.512,06</b>	<b>124%</b>
01 Evaluation.		REGIE	38.000,00	18.406,80	2.683,63	25.392,52			0,00	46.482,75	-8.482,75	122%
02 Audit.		REGIE	51.999,99	41.086,00	24.217,45	1.456,72	5.264,00		0,00	72.024,17	-20.024,18	139%
03 Assistant Junior Klaas		REGIE	0,01	-12.778,64	3.422,72	2.361,06			0,00	-8.994,86	8.994,87	-899488
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>0,00</b>	<b>6.136,99</b>	<b>6.429,23</b>	<b>0,17</b>	<b>0,12</b>		<b>0,00</b>	<b>12.566,88</b>	<b>-12.566,88</b>	<b>?%</b>
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	6.136,99	6.429,23	0,17	0,12		0,00	12.566,88	-12.566,88	?%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00						0,00	0,00	0,00	?%
		REGIE	1.639.095,46	1.218.301,19	324.291,07	82.756,87	9.613,21		6,12	1.634.968,84	4.126,62	100%
		COGEST	3.682.452,81	2.098.474,53	1.230.469,25	298.414,57	-4.985,86		-5.272,80	3.617.089,72	65.362,89	98%
		<b>TOTAL</b>	<b>5.321.548,07</b>	<b>3.316.775,73</b>	<b>1.554.750,32</b>	<b>381.171,44</b>	<b>4.627,35</b>		<b>-5.266,68</b>	<b>5.252.058,56</b>	<b>69.489,51</b>	<b>99%</b>



## ANNEXE 4 : Taux de déboursement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
<b>Contribution belge directe</b>	5.321.548 €	5.252 058 €	99%	
<b>Contribution Etat partenaire</b>	645.694 €	338.143 €	52,4%	Ce faible taux s'explique par l'absence d'une nomination de régisseur pour les années 2009 à 2010,
<b>Contribution Fonds de contrepartie</b>				
<b>Autres</b>				

## ANNEXE 5 : Personnel de l'intervention

### Mobilisation des ressources humaines émergeant au budget de FAFA-MC

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Type de contrat	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Observations
<b>Personnel permanent de la Facilité</b>						
1	AKPASSONOU Sylvestre	Chauffeur	CDI	01-sept.-08	30-août-12	Renouvelé 2 fois (le 01/09/10 ; 01/09/12; CDI)
2	CLARYS Laurent	Assistant Technique Lokossa	CDD	01-sept.-08	31-août-12	Fin de contrat
3	MECHEDE Gaétan	Chauffeur	CDD	13-oct.-08	15-mars-10	Démission motif personnel
4	HOUENOU Christian G.	Chargé facilitation auprès des organisations de producteurs	CDI	20-nov.-08	11-janv.-13	Renouvelé 1 fois Démission motif personnel
5	OCENI Chiaratou	Chargé facilitation auprès des opérateurs privés	CDD	21-nov.-08	14-mars-12	Démission motif personnel
6	TCHEGNON Philippe	Chargé facilitation du système de suivi évaluation	CDD	04-déc.-08	03-mars-09	Démission motif personnel
7	LEVAUX Patrick	Assistant Technique près du MAEP	CDD	01-janv.-09	31-déc.-12	Fin de contrat
8	OLOULOTAN Sikirou	Responsable	CDI	05-janv.-09	31-août-13	Renouvelé 2 fois (le 04/01/11 ; 04/01/13)
9	SEGLA CODOMEY Carelle	Secrétaire de Direction	CDD	05-janv.-09	08-févr.-11	Démission motif personnel
10	TIENDREBEGO Vincent	CORAF	CDD	05-janv.-09	14-déc.-09	Démission motif personnel

11	FINFI EKI Séverin	Agent d'entretien et de liaison	CDI	06-janv.-09	31-août-13	Renouvelé 2 fois (le 05/01/12 ; 05/01/13; CDI)
12	SOBAKIN Komlan	Chauffeur	CDI	08-janv.-09	31-août-13	Renouvelé 2 fois (le 07/01/11; 07/01/13; CDI)
13	AMETOOYONA Claude Edouard	Chauffeur	CDD	14-avr.-09	13-avr.-13	Renouvelé 2 fois
14	TETEGAN Eric Patrick	Intérim Chargé facilitation auprès des opérateurs privés	CDD	15-juin-09	14-sept.-09	Fin de contrat d'intérim
15	AHOYO Habib Carlos	Chargé facilitation du système de suivi évaluation	CDD	24-juin-09	31-déc.-10	Démission motif personnel
16	DELEPINE Annick	Assistant Junior	CDD	11-sept.-09	31-août-11	Fin de contrat
17	HOUARD Benoît	Assistant Junior	CDD	05-janv.-10	04-janv.-12	Fin de contrat
18	AKODANDE Sylvain	Administrateur gestionnaire	CDI	15-janv.-10	31-août-13	CDI
19	SOSSOU Antoine	Chauffeur	CDD	02-août-10	31-août-13	Autoévaluation le 09/08/12 Avenant au contrat Fin 31/07/2013
20	KOUNOUHO Aurore	Assistant AG	CDD	01-sept.-10	31-août-13	Autoévaluation le 14/08/12 Avenant au contrat Fin 31/07/2013
21	ZINHA Etienne	Assistant chargé OPA	CDD	01-sept.-10	31-août-13	Autoévaluation le 14/08/12 Avenant au contrat Fin 31/08/2013
22	NASSARAH Jovite Clément Horacio	Chargé du système de suivi évaluation	CDD	01-févr.-11	31-août-13	Renouvelé 1 fois
23	OGOOU KOFFI Mariette	Secrétaire de Direction	CDD	02-avr.-11	31-août-13	Renouvelé 1 fois
24	FLACHET Hanne	Assistant Junior	CDD	03-oct.-11	17-juin-13	Renouvelé 1 fois
25	LEFLERE Anke	Assistant Junior	CDD	03-déc.-11	31-août-13	Renouvelé 1 fois
26	OTCHOUN Bonaventure	Chargé de capitalisation et de suivi des Investissements Communaux	CDD	25-févr.-13	31-août-13	

## ANNEXE 6 : Sous-traitance et appels d'offres

Etude de diagnostic participatif initial et suivi annuel du projet FAFA	
Mode de passation du marché	Appel d'offres général
Date de l'appel d'offres	05/12/2008
Date de l'ouverture des offres	13/01/2009
Date de l'évaluation des offres	16/02/2009
Date de début du contrat de sous-traitance	20/02/2009
Nom du sous-contractant	SOFRECO
Objet du contrat	Appuyer l'équipe de FAFA MC dans la réalisation du diagnostic participatif initial et suivi annuel
Coût du contrat	82 899 845 FCFA
Durée du contrat	88 jours
Résultats produits	Rapport final de l'étude consolidé du diagnostic Rapport final de suivi annuel Tous les apports en version électronique et papier
Commentaires	Cette étude a permis la réalisation du diagnostic participative de démarrage du projet et une évaluation participative / révision de la planification des activités annuellement

Elaboration d'un manuel de procédures de gestion des fonds relatifs à la mise œuvre des conventions de financement et les fonds de Microprojet	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	09/09/2009
Date de l'ouverture des offres	02/10/2009
Date de l'évaluation des offres	05/10/2009
Date de début du contrat de sous-traitance	19/10/2009
Nom du sous-contractant	BIO Etienne Charlemagne Tél. : 97 47 86 37
Objet du contrat	Appuyer le projet à disposer d'un manuel décrivant les mécanismes d'opérationnalisation des conventions avec les partenaires et les modalités de gestion des Microprojets.
Coût du contrat	2 300 000 FCFA
Durée du contrat	40 jours
Résultats produits	Un manuel de gestion des conventions Un manuel de gestion des Microprojets Un document modèle de Microprojet (canevas) Un document modèle de grille d'évaluation des Microprojets

Commentaires	Cette prestation a permis d'avoir des outils pour le cadrage de la gestion des ressources mis à disposition des partenaires.
--------------	--

Etude de faisabilité de l'installation de boutiques d'intrants agricoles dans les départements du Mono et du Couffo	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	15/03/2010
Date de l'ouverture des offres	02/06/2010
Date de l'évaluation des offres	15/06/2010
Date de début du contrat de sous-traitance	06/07/2010
Nom du sous-contractant	Charles KOUKPONOU Tél. : 95 98 52 25
Objet du contrat	Analyser les possibilités d'installation des boutiques d'intrants dans la région
Coût du contrat	5 590 000 FCFA
Durée du contrat	20 jours
Résultats produits	La présente étude de faisabilité a permis une analyse profonde de la situation actuelle en terme d'approvisionnement en intrant dans les départements du Mono/Couffo d'une part et d'autre part la faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle de boutiques d'intrants ainsi que de mécanismes efficaces et efficients de leur ravitaillement.
Commentaires	les deux systèmes proposés sont des pistes de mise en œuvre que les acteurs de la sous filière intrants agricoles peuvent remodeler à leur guise en tenant compte des intérêts environnementaux et socio-économiques des acteurs concernés.

Etude de faisabilité de l'installation des points d'information et de commercialisation des produits agricoles dans les départements du Mono et du Couffo	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	19/09/2010
Date de l'ouverture des offres	25/10/2010
Date de l'évaluation des offres	28/10/2010
Date de début du contrat de sous-traitance	29/11/2010
Nom du sous-contractant	Paul ONIBON, 02 B.P 377 Bohicon, Tél : 95 06 98 07 / 96 79 18 97
Objet du contrat	Analyser les possibilités d'installation de Points d'Information et de Commercialisation des produits Agricoles (PICA) pour corriger le tir

Coût du contrat	5 450 000 FCFA
Durée du contrat	20 jours
Résultats produits	<p>Au terme de l'étude, deux axes complémentaires pour l'appui à l'information agricole dans le Mono-Couffo sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la continuation de la stimulation du marché intérieur (local) de riz et des produits maraîchers et de l'organisation des acteurs par les partenaires associés de la FAFA (CRR, CRM, CCIB, etc.)</li> <li>- Du montage d'un système autogéré d'informations agricoles interne à chacune des deux filières (riz et maraîchage) qui s'appuie sur les acteurs organisés de la filière, les dynamiques locales existantes et les institutions (publiques ou privées) locale, nationale, extérieure productrices d'informations agricoles</li> </ul>
Commentaires	Avant d'entamer le processus de mise en service des PICCA, il est primordial de rechercher une forte implication de chaque groupe d'acteurs bénéficiaires.

Appui au renforcement du plan d'action genre et sa mise en œuvre dans les activités des partenaires	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	20/01/2011
Date de l'ouverture des offres	19/02/2011
Date de l'évaluation des offres	19/02/2011
Date de début du contrat de sous-traitance	22/02/2011
Nom du sous-contractant	Adjouavi Sylvie- Flore SOGBOSSI épouse ADANHODE, 04 BP 1282 Cotonou, Tél : 95-85-31-48/97-89-67-68/90-97-70-10, Email : florsyl52@yahoo
Objet du contrat	Assister son point focal GENRE dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'action recherche action genre, puis l'évaluation de mise en œuvre des actions relatives au genre prévues par FAFA en vue de lui proposer les actions et stratégies à développer pour suite.
Coût du contrat	3 841 600 FCFA
Durée du contrat	7 mois
Résultats produits	Renforcer le projet et ses partenaires dans la mise en œuvre de la recherche action genre

Commentaires	Les acteurs du projet ont internalisé l'approche genre dans les habitudes
--------------	---

Gestion déléguée d'un guichet unique de Microprojet	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	16/06/2011
Date de l'ouverture des offres	15/07/2011
Date de l'évaluation des offres	15/07/2011
Date de début du contrat de sous-traitance	21/09/2011
Nom du sous-contractant	Louvain Coopération au Développement (LD), 01 BP 5069, Tél. : 21 30 06 71, Email: <a href="mailto:info-ao@louvaincoopération.org">info-ao@louvaincoopération.org</a>
Objet du contrat	L'objectif général de cette prestation est d'assurer la gestion d'un guichet unique de MIP, basé à Lokossa, et qui fournira ses prestations aux producteurs et aux opérateurs privés des deux filières ciblées, dans les 12 Communes du Mono-Couffo
Coût du contrat	30 840 000 FCFA
Durée du contrat	17 mois
Résultats produits	La Prestation a permis d'appuyer les porteurs/promoteurs d'idées de Microprojets (MIP) à la formulation et au montage de leurs MIP, la tenue du secrétariat du CEV, la mise en place et le suivi des Microprojets et les autres activités (formation des rédacteurs de MIP, participation à l'affinement de la méthode d'intervention, le suivi évaluation et la capitalisation globale de l'activité, le rapportage périodique)
Commentaires	

Délégation appui-accompagnement de la gestion comptable, administrative et financière des Microprojets	
Mode de passation du marché	Appel d'Offre Restreint
Date de l'appel d'offres	09/10/2011
Date de l'ouverture des offres	08/11/2011
Date de l'évaluation des offres	18/12/2011
Date de début du contrat de sous-traitance	21/12/2011
Nom du sous-contractant	Evariste ZINGAN, Consultant Indépendant, 08 BP 1146, Tél. : 96 87 19 90/ 90 91 20 27, Email: <a href="mailto:evaristezingan@yahoo.fr">evaristezingan@yahoo.fr</a>
Objet du contrat	Assurer la gestion l'appui accompagnement de la



	gestion administrative, comptable et financière des Microprojets (MIP) financés par la Facilité.
Coût du contrat	20 306 000 FCFA
Durée du contrat	17 mois 15 jours
Résultats produits	La prestation a permis le bon déroulement de l'exécution budgétaire, administrative et financière (y compris logistique) des Microprojets, l'interface avec les bénéficiaires tout au long du processus, la formation des bénéficiaires et autres activités de suivi
Commentaires	

## ANNEXE 7 : Liste des équipements acquis par l'intervention

### INVENTAIRE DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES AU 31 AOUT 2013 : Fonds Belge

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
<b>Matériels</b>											
1	sept.-08	FAFA/08/09/14/001	14IT44 RB Mishubishi Pajero /IPK6960 RB	BUKKEHAVE LTD	14IT44RB	1	GT 6	13 415 305	20 452	Bon Etat	
2	sept.-08	FAFA/08/09/12/002	14IT45 RB Mishubishi Pajero /IPK6961 RB	BUKKEHAVE LTD	14IT45RB	1	GT 6	13 415 305	20 452	Bon Etat	
3	janv.-09	FAFA/08/10/10/003	Imprimante HP Color 2600n	HPCInformatique	Secrétariat		GT 1784	225 000	343	Bon Etat	
4	janv.-09	FAFA/08/10/15/004	14IT47 RB Toyota HILUX /IPL 1686 RB	TOYOTA SOUTH AFRICA MOTORS	14IT47RB	1	GT 397	13 747 084	20 957	Bon Etat	
5	oct.-08	FAFA/08/10/13/005	14IT48 RB Toyota HILUX /IPL 1687 RB	TOYOTA SOUTH AFRICA MOTORS	14IT48RB	1	GT 397	13 747 084	20 957	Bon Etat	
6	nov.-08	FAFA/08/11/11/006	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Salle réunion	1	GT 581	335 000	511	Bon Etat	
7	nov.-08	FAFA/08/11/11/007	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Salle réunion	1	GT 581	335 000	511	Bon Etat	
8	nov.-08	FAFA/08/11/10/008	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Ch IC	1	GT 581	295 000	450	Bon Etat	
9	nov.-08	FAFA/08/11/03/009	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	AG	1	GT 581	295 000	450	Bon Etat	
10	nov.-08	FAFA/08/11/02/010	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Coresponsable	1	GT 581	295 000	450	Bon Etat	
11	nov.-08	FAFA/08/11/01/011	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Responsable	1	GT 581	295 000	450	Bon Etat	
12	nov.-08	FAFA/08/11/04/012	Climatiseur split Sharp 900000bt4	CENTRE MULTI - SERVICES H&Q	Secrétariat	1	GT 581	295 000	450	Bon Etat	
13	oct.-08	FAFA/08/11/03/013	Ordinateur Portable Toshiba 15"	MICROLAND	AAG	1	GT9	720 000	1 098	Bon Etat	
14	oct.-08	FAFA/08/11/04/014	Ordinateur Portable Toshiba 15"	MICROLAND	Responsable	1	GT9	720 000	1 098	Défectueux	
15	nov.-08	FAFA/08/11/06/015	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	AG	1	GT 12	750 000	1 143	Défectueux	
16	nov.-08	FAFA/08/11/05/016	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	AG		GT 12	750 000	1 143	Défectueux	
17	nov.-08	FAFA/08/11/07/017	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	AG	1	GT 12	750 000	1 143	Défectueux	
18	nov.-08	FAFA/09/05/11/053	Imprimante laser A4 2015	ETS BERAYA	AAG	1	GT 12	280 000	427	Bon Etat	
19	déc.-08	FAFA/08/12/04/018	Autocom 3/16 plus Panasonic + Poste spécifique	VINCI & FILS	AG	1	GT 794	590 000	899	Bon Etat	

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
20	déc.-08	FAFA/08/12/08/031	Moto PABLO + casque 125/6 AJ	Société PABLO et FILS	Agent de liaison	1	GT 157	350 000	534	Bon Etat	
21	janv.-09	FAFA/09/01/04/019	Ordinateur HP Desktop (servant de serveur)	ETS MARIERIC	Magasin	1	GT 748	975 000	1 486	Défectueux	
22	janv.-09	FAFA/09/01/11/052	Imprimante HP K 7103	ETS MARIERIC	Ch SE	1	GT 748	345 000	526	Bon Etat	
23	janv.-09	FAFA/09/01/11/063	Onduleur Merlin Gérin 1000 VA	ETS MARIERIC	Mise au rebut	1	GT 748	225 000	343		Cf PV de constat
24	janv.-09	FAFA/09/02/10/020	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	AAG	1	GT 579	750 000	1 143	Défectueux	
25	janv.-09	FAFA/09/02/02/080	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	Coresponsable	1	GT 579	750 000	1 143	Bon Etat	
26	janv.-09	FAFA/09/03/03/022	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	Bureau AJ/OPP	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
27	janv.-09	FAFA/09/03/02/023	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	Ch IC	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
28	janv.-09	FAFA/09/03/04/024	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	Ch IC	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
29	janv.-09	FAFA/09/03/10/025	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	Secrétariat	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
30	janv.-09	FAFA/09/03/09/026	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	AJ/SE	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
31	janv.-09	FAFA/09/03/06/027	Fauteuil de direction pivotant et basculant à roulettes	ETS BELYSE	Ch SE	1	GT 746	170 000	259	Bon Etat	
32	janv.-09	FAFA/09/03/07/028	Moto PABLO + casque 100/12B	Société PABLO et FILS	Ch IC	1	GT 576	300 000	457	Bon Etat	Casque chez Ch.OPP
33	janv.-09	FAFA/09/03/05/029	Moto PABLO + casque 125/6 Christian	Société PABLO et FILS	Garage		GT 576	360 000	549	Bon Etat	
34	janv.-09	FAFA/09/03/06/032	Moto PABLO 125/6 Jovite	Société PABLO et FILS	Ch SE	1	GT 576	360 000	549	Bon Etat	
35	janv.-09	FAFA/09/03/16/030	Moto PABLO + casque 100/12B Sévérin	Société PABLO et FILS	Moto volée	1	GT 744	300 000	457	-	
36	janv.-09	FAFA/09/02/03/013 bis	Ordinateur Portable Toshiba 15"	ETS BERAYA	AG	1	GT 575	750 000	1 143	Défectueux	
37	avr.-09	FAFA/09/04/01/033	Ordinateur Portable Toshiba 15"	MICROLAND	AG	1	GT 1226	760 000	1 159	Défectueux	
38	avr.-09	FAFA/09/04/04/034	Ordinateur Portable Toshiba 15"	MICROLAND	AG	1	GT 1226	760 000	1 159	Défectueux	
39	mai-09	FAFA/09/05/04/035	Appareils Photo numérique (LUMINEX) + accessoires	FNAC BRUXELLE	Secrétariat	1	GT 1211	158 066	241	Bon Etat	
40	mai-09	FAFA/09/05/04/036	Appareils Photo numérique (LUMINEX) + accessoires	FNAC BRUXELLE	Secrétariat		GT 1211	158 066	241	Bon Etat	
41	mai-09	FAFA/09/05/11/037	Frigidaire Westpool	CBP	AG		GT 1206	220 000	335	Bon Etat	
42	mai-09	FAFA/09/05/11/038	Photocopieuse SHARP AR5127	GLASSEM Sarl	Hall photocopie	1	GT 1212	5 844 000	8 909	Bon Etat	

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
43	oct.-09	FAFA/09/10/05/039	Photocopieuse SHARP AR5516 et chargeur automatique	Nouveaux Services Techniques	URP	1	GT 2073	1 800 000	2 744	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
44	oct.-09	FAFA/09/10/07/040	Photocopieuse SHARP AR5516 et chargeur automatique	Nouveaux Services Techniques	CCIB		GT 2073	1 800 000	2 744		Pour utilisation chargé détaché
45	oct.-09	FAFA/09/10/05/041	Splits marque SHARP	Atelier Electro Ménager	URP		GT 2091	357 200	545		Pour utilisation chargé détaché
46	oct.-09	FAFA/09/10/08/042	Splits marque SHARP	Atelier Electro Ménager	CCIB		GT 2090	357 200	545		Pour utilisation chargé détaché
47	oct.-09	FAFA/09/10/07/043	Splits marque SHARP	Atelier Electro Ménager	CCIB		GT 2090	357 200	545		Pour utilisation chargé détaché
48	nov.-09	FAFA/09/11/11/043	Rétroprojecteur (Epson)	LA MODERANCE	Salle réunion	1	GT 2198	965 000	1 471	Bon Etat	
49	nov.-09	FAFA/09/12/10/044	Régulateur YAMAHA de 3KVA	SITRAN-SARL	Secrétariat	1	GT 2465	168 500	257	Bon Etat	
50	nov.-09	FAFA/09/12/10/045	Régulateur YAMAHA de 3KVA	SITRAN-SARL	Secrétariat	1	GT 2465	168 500	257	Bon Etat	
51	nov.-09	FAFA/09/12/01/046	Régulateur YAMAHA de 3KVA	SITRAN-SARL	Responsable	1	GT 2465	168 500	257	Bon Etat	
52	nov.-09	FAFA/09/12/11/047	OnduleurSMART en APC 1500va	SITRAN-SARL	Responsable	1	GT 2465	375 000	572	Bon Etat	
53	nov.-09	FAFA/09/12/10/048	OnduleurSMART en APC 1500va	SITRAN-SARL	Secrétariat	1	GT 2465	375 000	572	Bon Etat	
54	nov.-09	FAFA/09/12/10/064	OnduleurSMART en APC 1500va	SITRAN-SARL	Mise au rebut	1	GT 2465	375 000	572		Cf PV de constat
55	mai-09	FAFA/09/05/04/054	Coffre-fort	LA ROCHE	AG	1	GT 1214	156 780	239	Bon Etat	
56	mars-09	FAFA/09/05/04/055	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	AG	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
57	mars-09	FAFA/09/05/03/056	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	Ch IC	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
58	mars-09	FAFA/09/05/02/057	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	Coresponsable	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
59	mars-09	FAFA/09/05/10/058	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	Secrétariat	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
60	mars-09	FAFA/09/05/06/059	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	Ch SE	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
61	mars-09	FAFA/09/05/09/060	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	AAG	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
62	mars-09	FAFA/09/05/11/061	Bureau/2 caissons	MARLEA'S DECOR	AJ/SE	1	GT 786	155 000	236	Bon Etat	
63	mars-09	FAFA/09/05/11/062	Bureaux/Tables	MARLEA'S DECOR	Salle réunion	1	GT 786	75 000	114	Bon Etat	
64	mars-09	FAFA/09/05/11/065 - 071bis/	Bureaux/Tables	MARLEA'S DECOR	Salle réunion	8	GT 786	600 000	915	Bon Etat	
65	févr.-09	FAFA/09/05/11/072	Chaises simples	QINCA STAR	Salle réunion	40	GT 785	560 000	854	Bon Etat	
66	févr.-09	FAFA/09/05/11/078	Bibliothèque L:2m, l:0,4 sans fond,0,4 écart	QINCA STAR	Salle réunion	1	GT 785	180 000	274	Bon Etat	

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
67	mai-09	FAFA/09/05/11/073	Bibliothèques L 1,5 H: 1,2	MARLEA'S DECOR	Secrétariat (1) Salle réunion (1) Ch IC (1) URP (1)	4	GT 1209	300 000	457	Bon Etat	
68	mai-09	FAFA/09/05/11/079	Bibliothèques L 2m H: 2m	MARLEA'S DECOR	Cuisine (1) Salle réunion (1) Magasin (1) Coresponsable (1)	4	GT 1209	480 000	732	Bon Etat	
69	oct.-09	FAFA/09/10/20/075	Splits marque SHARP	Atelier Electro Ménager	CCIB	1	GT 2201	366 100	558		Utilisation par le partenaire
70	oct.-09	FAFA/09/05/07/076	Imprimante HP Laser Jet P 2055	NET WORK Technologies	Bureau AJ/OPP	1	GT 2057	365 000	556	Bon Etat	
71	oct.-09	FAFA/09/05/05/074	Imprimante HP Laser Jet P 2055	NET WORK Technologies	Ch IC	1	GT 2058	365 000	556	Bon Etat	
72	sept.-09	FAFA/09/09/08/077 bis	Bureau pour AJ OPP	Ets VIGNON-PLUS	Bureau AJ/OPP	1	GT 2197	251 500	383	Bon Etat	
73	sept.-09	FAFA/09/09/05/077 bis	Fauteuil directeur en cuir au support pivotant, réglable en hauteur et roulant	Ets VIGNON-PLUS	URP	1	GT 2197	170 000	259	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
74	sept.-09	FAFA/09/09/07/077 bis	Fauteuil directeur en cuir au support pivotant, réglable en hauteur et roulant	Ets VIGNON-PLUS	CCIB	1	GT 2197	170 000	259	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
75	sept.-09	FAFA/09/09/08/077 bis	Fauteuil directeur en cuir au support pivotant, réglable en hauteur et roulant	Ets VIGNON-PLUS	Salle réunion	1	GT 2197	170 000	259	Bon Etat	
76	mai-09	FAFA/09/05/02/080 bis	Copieur / scanner WORK CENTRE PE 120i	lcône-plus	Responsable	1	GT 1260	1 120 000	1 707	Bon Etat	
77	mai-09	FAFA/09/05/02/080 bis	Imprimante HP Color laser Jet CP 1515n	HPCInformatique	Coresponsable	1	GT 1267	220 000	335	Bon Etat	
78	14/01/2010	FAFA/10/01/10/049	Fournitures et installation serveur	Net work technologies	Secrétariat	1	GT2646	1 695 000	2 584	Défectueux	
79	14/01/2010	FAFA/10/01/10/050	Table d'ordinateur	Net work technologies	Secrétariat	1	GT2646	141 000	215	Bon Etat	
80	14/01/2010	FAFA/10/01/10/051	Boîtier swicht et accessoires	Net work technologies	Secrétariat	1	GT2646	263 000	401	Bon Etat	
81	20/04/2010	FAFA/10/05/05/081	Bombonne d'eau super ariston	BEMS	URP	1	GT3299	135 000	206	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
82	20/04/2010	FAFA/10/05/07/082	Bombonne d'eau super ariston	BEMS	CCIB	1	GT3298	135 000	206	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
83	20/04/2010	FAFA/10/05/11/083	Bombonne d'eau super ariston	BEMS	Salle réunion	1	GT3300	135 000	206	Bon Etat	
84	21/05/2010	FAFA/10/05/05/084	Régulateur 3 KVA YAMAHA	SITRAN-SARL	URP	1	GT3344	176 500	269	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
85	21/05/2010	FAFA/10/05/17/085	Régulateur 3 KVA YAMAHA	SITRAN-SARL	AAG	1	GT3345	176 500	269	Bon Etat	
86	17/05/2010	FAFA/10/05/09/086	Moto à deux roues Super SAVVY + casque de sécurité	BEMS	AJ/SE	1	GT3546	375 000	572	Bon Etat	Casque dans bureau AAG
87	29/06/2010	FAFA/10/06/01/087	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	Responsable	3	GT3624	418 500	638	Bon Etat	
88	29/06/2010	FAFA/10/06/02/088	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	Coresponsable	3	GT3624	418 500	638	Bon Etat	
89	29/06/2010	FAFA/10/06/10/089	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	Ch IC	2	GT3624	279 000	425	Bon Etat	
90	29/06/2010	FAFA/10/06/06/090	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	AJ/SE	2	GT3624	279 000	425	Bon Etat	
91	29/06/2010	FAFA/10/06/09/091	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	Ch SE	2	GT3624	279 000	425	Bon Etat	
92	29/06/2010	FAFA/10/06/05/092	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	URP	2	GT3623	279 000	425	Bon Etat	Pour utilisation chargé détaché
93	13/07/2010	FAFA/10/07/03/093	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	Ch IC	2	GT3642	279 000	425	Bon Etat	
94	13/07/2010	FAFA/10/07/04/094	Fauteuil visiteur en cuir, support bois lacké et brassier bourré	SITRAN-SARL	AG	2	GT3642	279 000	425	Bon Etat	
95	13/07/2010	FAFA/10/07/06/101	Armoire de bureau pour SE	COBENE -BTP	Ch SE	1	GT 3644	377 000	575	Bon Etat	
96	13/07/2010	FAFA/10/07/19/102	Table d'ordinateur de bureau	COBENE -BTP	Bureau chauffeurs	1	GT 3644	154 500	236	Bon Etat	
97	13/07/2010	FAFA/10/07/10/103	Table d'ordinateur de bureau	COBENE -BTP	Secrétariat	1	GT 3644	154 500	236	Bon Etat	
98	13/07/2010	FAFA/10/07/11/105	Réservoir d'eau de 2500L	COBENE -BTP	Bâtiment FAFA	1	GT 3644	205 000	313	Bon Etat	
99	juil.-10	FAFA/10/07/20/106	Installation réseau internet et intranet CRM&CRR + serveur	<u>S@tcom &amp; Distribution</u>	CRM	1	GT 3648	5 495 000	8 377		Utilisation par le partenaire
100	20/07/2010	FAFA/10/07/17/107	Climatiseur Air Froid	Ets KATHY Equipement	AAG	1	GT 3654	259 875	396	Bon Etat	
101	20/07/2010	FAFA/10/07/06/108	Climatiseur Air Froid	Ets KATHY Equipement	Ch SE	1	GT 3654	259 875	396	Bon Etat	
102	14/09/2010	FAFA/10/09/11/109	Groupe électrogène	Benin Equipement	Abri groupe	1	GT 3887 & GT 4571	8 902 450	13 572	Bon Etat	

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
103	17/09/2010	FAFA/10/09/11/110	Régulateur Triphasé de 20 KVA	Ets CYNDI EQUIPEMENT	Terrasse bâtiment FAFA	1	GT 4040 & GT 4275	2 343 250	3 572	Défectueux	
104	14/12/2010	FAFA/10/12/18/095	Moto YAMAHA 125 CC avec casque de sécurité pour Assistant Ch. OPA	lcône-plus	Ch OPP	1	GT4577	1 175 000	1 791	Bon Etat	Casque cassé (hors usage)
105	16/12/2010	FAFA/10/12/18/096	Fauteuil directeur	SITRAN-SARL	Ch OPP	1	GT4609	478 250	729	Bon Etat	
106	16/12/2010	FAFA/10/12/17/097	Fauteuil directeur	SITRAN-SARL	Salle réunion	1	GT4608	478 250	729	Bon Etat	
107	16/12/2010	FAFA/10/12/18/098	Armoire de bureau	SITRAN-SARL	Ch OPP	1	GT4609	345 500	527	Bon Etat	
108	16/12/2010	FAFA/10/12/17/099	Armoire de bureau	SITRAN-SARL	AAG	1	GT4608	345 500	527	Bon Etat	
109	16/12/2010	FAFA/10/12/18/100	Bureau directeur	SITRAN-SARL	Ch OPP	1	GT4609	709 500	1 082	Bon Etat	
110	20/12/2010	FAFA/10/12/06/112	Equipement aluminium + vitre (séparation bureau SE)	Ets Royal Grill	A/AG & SE	1	GT 4606	1 465 265	2 234	Bon Etat	
111	24/12/2010	FAFA/10/12/11/113	Disque dur externe de sauvegarde	SEFODI Sarl	Equipe FAFA	11	GT 4622/	1 320 000	2 012	Bon Etat	
112	24/12/2010	FAFA/10/12/20/114	Ordinateur portable TOSHIBA A300 T8300 + point d'accès wifi	SEFODI Sarl	CCIB	1	GT 4620	853 000	1 300		Utilisation par le partenaire
113	24/12/2010	FAFA/10/12/20/115	Imprimante blanc noir HP 2055D	SEFODI Sarl	CCIB	1	GT 4620	306 000	466		Utilisation par le partenaire
114	24/12/2010	FAFA/10/12/18/116	Imprimante blanc noir HP 2055D	SEFODI Sarl	Ch OPP	1	GT 4622	306 000	466	Bon Etat	
115	24/12/2010	FAFA/10/12/02/117	Imprimante blanc noir HP 2055D	SEFODI Sarl	AG	1	GT 4623	306 000	466	Bon Etat	
116	24/12/2010	FAFA/10/12/04/118	Scanneur HP 5590	SEFODI Sarl	AAG	1	GT 4624	450 000	686	Bon Etat	
117	24/12/2010	FAFA/10/12/20/119	Copieur SHARP AR 5520 avec option + Disque dur interne capacité 500 G.o	SEFODI Sarl	Bureau CRM	1	GT 4622	2 510 000	3 826		Utilisation par le partenaire
118	28/12/2010	FAFA/10/012/20/120	Réinstallation réseau internet et intranet CRM&CRR + serveur	<u>S@tcom &amp; Distribution</u>	Bureau CRM	1	GT 4625	1 280 000	1 951		Utilisation par le partenaire
119	08/06/2011	FAFA/11/06/06/121	Ordinateur portable Toshiba	SEFODI SARL	Ch SE	1	GT 5689	750 000	1 143	Bon Etat	
120	25/07/2011	FAFA/11/07/20/122	Ordinateurs portables CIA	SEFODI SARL	Animateurs CIA	2	GT 6116	1 500 000	2 287		Utilisation par le partenaire
121	25/07/2011	FAFA/11/07/20/123	Imprimante CIA	SEFODI SARL	Bureau CIA	1	GT 6116	306 000	466		Utilisation par le partenaire
122	27/07/2011	FAFA/11/07/20/124	Installation réseau internet et Wifi CIA	<u>S@tcom &amp; Distribution</u>	Bureau CIA	1	GT 6153	2 368 750	3 611		Utilisation par le partenaire
123	27/07/2011	FAFA/11/07/20/125	Extension réseau CIA - CeRPA	<u>S@tcom &amp; Distribution</u>	Bureau annexe DRC/CeRPA	1	GT 6154	365 000	556		Utilisation par le partenaire

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	N° série/Fournisseurs	Localisation actuelle	Qté	N° FAS	Montant FCFA	Montant EUROS	Etat actuel	Observation
124	16/08/2011	FAFA/11/08/20/126	Ordinateurs portables conseillers CdG, conseillers & et CP CEF / URP	Nouvelle Société de Transaction sarl	Conseillers CEF & CdG OPA	10	GT 6196	5 970 000	9 101		Utilisation par le partenaire
125	30/11/2011	FAFA/11/11/11/127	Equipement pour séparation salle de réunion	NOVEDA SOCIETE D'EXPERTISE	Salle réunion	1	GT 7088	320 000	488	Bon Etat	
126	23/11/2011	FAFA/11/11/11/128	GPS Garmin	Solutions Technologies Commerce	Secrétariat	2	GT 7161	560 000	854	Bon Etat	
127	20/04/2012	FAFA/12/04/18/129	Ordinateur Portable HP 15"	Ets High Technology	Ch OPP	1	GT 8150	575 000	877	Bon Etat	
128	12/10/2012	FAFA/12/10/20/130	Lot de matériels informatiques pour PICA CRM (1 ordinateur de bureau HP, 1 imprimante HP 2055 et 1 disque dur externe USB 2/3.0 1000 Go)	SEFODI Sarl	Unité de gestion du PICA CRM	1	GT 9374	995 000	1 517		Utilisation par le partenaire
129	12/10/2012	FAFA/12/10/20/131	Lot de matériels informatiques pour PICA CRR (1 ordinateur de bureau HP, 1 imprimante HP 2055 et 1 disque dur externe USB 2/3.0 1000 Go)	SEFODI Sarl	Unité de gestion du PICA CRR	1	GT 9375	995 000	1 517		Utilisation par le partenaire
130	16/10/2012	FAFA/12/10/20/132	Moto YAMAHA 125 G2 avec casque	Sté AKHA Sarl	Unité de gestion du PICA CRM	1	GT 9392	1 650 000	2 515		Utilisation par le partenaire
131	16/10/2012	FAFA/12/10/20/133	Moto YAMAHA 125 G2 avec casque	Sté AKHA Sarl	Unité de gestion du PICA CRR	1	GT 9393	1 650 000	2 515		Utilisation par le partenaire
								143 768 855			
<b>Infrastructures</b>											
1	07/12/2010	FAFA/10/11/20/111	Magasin de stockage de riz	JB Entreprise	Houinga / HOUEYOGBE	1	GT 4273 & GT 4614	7 424 705	11 319		Utilisation par les bénéficiaires
2	22/11/2012	FAFA/12/11/20/134	Hangars de vente de crinclin	SOMOCO Sarl	Hatèmey / APLAHOUE	1	GT 8196 & GT 9620	9 306 000	14 187		Utilisation par les bénéficiaires



## ANNEXE 8 : INVENTAIRES DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS : contrepartie nationale

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	Qté	Localisation actuelle	Montant FCFA	Commentaire
1	14/09/2009	FAFA/001/PIP-2009	Micro- ordinateur de bureau HP L 1908 W	1	Secrétariat	1 300 000	Bon Etat
2	14/09/2009	FAFA/002/PIP-2009	Micro- ordinateur de bureau HP L 1908 W	1	Bureau chauffeur	1 300 000	Bon Etat
3	14/09/2009	FAFA/003/PIP-2009	Imprimante portable HP Deskjet 460/470	1	RP	430 000	Etat défectueux
4	14/09/2009	FAFA/004/PIP-2009	Imprimante HP Deskjet 2030/2035	1	Coresponsable	410 000	Bon Etat
5	14/09/2009	FAFA/005/PIP-2009	Onduleur APC 700 VA	1	AG	266 900	Hors usage
6	14/09/2009	FAFA/006/PIP-2009	Régulateur 1kva	1	Mise au rebut	64 000	Mise au rebut
7	14/09/2009	FAFA/007/PIP-2009	Para surtenseur	1	Ch. SE	45 000	Bon Etat
8	14/09/2009	FAFA/008/PIP-2009	Poste téléviseur écran 14 Sharp	1	RP	104 110	Bon Etat
9	14/09/2009	FAFA/009/PIP-2009	Poste téléviseur écran 21 Sharp	1	Magasin	213 500	Bon Etat
10	14/09/2009	FAFA/010/PIP-2009	Armoire métallique à 10 clapets	1	Secrétariat	555 550	Bon Etat
11	14/09/2009	FAFA/011/PIP-2009	Armoire métallique à 10 clapets	1	Ch. SE	555 550	Bon Etat
12	14/09/2009	FAFA/012/PIP-2009	Copieur canon IR 2018/18 C/mn, fn Recto Verso + chargeur CRV p2	1	Hall photocopie	2 715 000	Mauvais Etat
13	14/09/2009	FAFA/013/PIP-2009	Scanner hp 5610 multifonctions couleur	1	RP	382 000	Bon Etat
14	14/09/2009	FAFA/014/PIP-2009	Scanner hp 5610 multifonctions couleur	1	Secrétariat	382 000	Bon Etat
15	06/10/2009	FAFA/015/PIP-2009	Bureau directeur avec sous main cuir incorpore + caisse ; Rallonge avec trois tiroirs et amoirette (importé)	1	RP	490 730	Bon Etat
16	06/10/2009	FAFA/016/PIP-2009	Fauteuil directeur en cuir au support pivotant, réglable en hauteur et roulant (importé)	1	Cuisine	470 000	Hors usage

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	Qté	Localisation actuelle	Montant FCFA	Commentaire
17	06/10/2009	FAFA/017/PIP-2009	02 Chaises visiteurs avec accoudoir (importé)	2	A/AG	168 000	Bon Etat
18	06/10/2009	FAFA/018/PIP-2009	02 Chaises visiteurs avec accoudoir (importé)	2	Bureau chauffeur	168 000	Bon Etat
19	06/10/2009	FAFA/019/PIP-2009	02 Chaises visiteurs avec accoudoir (importé)	2	Ch. OPP	168 000	Bon Etat
20	06/10/2009	FAFA/020/PIP-2009	Réfrigérateur SANYO SR-LV-190 F 180 L	1	RP	330 000	Bon Etat
21	23/11/2011	FAFA/021/PIP-2011	Climatiseur Split 1,5 CV Sharp	2	Magasin (1) Bureau annexe (1)	832 230	Etat neuf Bon Etat
22	23/11/2011	FAFA/022/PIP-2011	Réfrigérateur de bureau Sharp SJ 15	2	CoRP (1) Cuisine (1)	671 200	Bon Etat
23	23/11/2011	FAFA/023/PIP-2011	Fauteuil directeur en cuir tournant roulant réglable en hauteur	2	RP (1) CoRP (1)	963 800	Bon Etat
24	23/11/2011	FAFA/024/PIP-2011	Destructeur de papier et de disque SANYO	2	AG (1) Hall copie (1)	402 000	Bon Etat
25	25/10/11	FAFA/024/PIP-2011	Ordinateur Lap Top Toshiba	1	RP	1 000 000	Bon Etat
26	25/10/11	FAFA/025/PIP-2011	Ordinateur Lap Top Toshiba	1	AG	1 000 000	Bon Etat
27	25/10/11	FAFA/026/PIP-2011	Ordinateur Lap Top Toshiba	1	Ch IC	1 000 000	Bon Etat
28	25/10/11	FAFA/027/PIP-2011	Ordinateur Lap Top Toshiba	1	AG	1 000 000	Bon Etat
29	25/10/11	FAFA/028/PIP-2011	Imprimante portable HP 460WBT	1	RP	265 000	Bon Etat
30	25/10/11	FAFA/029/PIP-2011	Copieur imprimante HP laser jet M 5035	1	CeRPA MC	9 558 000	Utilisation par le partenaire
31	25/10/11	FAFA/030/PIP-2011	Copieur imprimante HP laser jet M 5035	1	CIA MC	9 558 000	Utilisation par le partenaire
32	23/11/2011	FAFA/031/PIP-2011	Régulateur de tension 3000 VA	4	CoRP (1) AG (1) CeRPA MC (1) CIA (1)	380 000	Bon Etat
33	23/11/2011	FAFA/032/PIP-2011	Vidéoprojecteur ACER 2500 Lumens	2	CeRPA MC (1) URP (1)	1 702 000	Utilisation par le partenaire
34	23/11/2011	FAFA/033/PIP-2011	Scanner Mustek A3 2400 pro	2	Magasin	505 650	Etat Neuf
35	23/11/2011	FAFA/034/PIP-2011	Onduleur 1500 VA online simple	2	A/AG (1) Secrétariat (1)	741 520	Bon Etat

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	Qté	Localisation actuelle	Montant FCFA	Commentaire
36	23/11/2011	FAFA/035/PIP-2011	Poste téléviseur Plasma 32" Sony	2	RP (1) Salle de réunion (1)	1 430 000	Bon Etat
37	04/09/2012	FAFA/036/PIP-2012	Imprimante HP Laser jet M 5035 XS	1	CRM	8 900 000	Utilisation par le partenaire
38	04/09/2012	FAFA/037/PIP-2012	GPS: MAP appareil portable cartographique récepteur GPS haute sensibilité avec fonds cartographique mondial	2	AG (1) RP (1)	5 633 320	Bon Etat
39	04/09/2012	FAFA/038/PIP-2012	Brasseur d'air sur pied	2	Magasin	62 422	Etat Neuf
40	04/09/2012	FAFA/039/PIP-2012	Appareil photo numérique canon DSC IXUS 210	3	Secrétariat	1 085 010	Bon Etat
41	04/09/2012	FAFA/040/PIP-2012	Armoire 4 battants en bois massif 200cm * 180 cm * 45 cm	3	AG (1) CRR (1) CRM (1)	1 685 748	Bon Etat
42	04/09/2012	FAFA/041/PIP-2012	Vidéo projecteur multimédia acer 2500 Lumens	2	CeRPA MC (1) Magasin (1)	1 640 200	Bon Etat
43	04/09/2012	FAFA/042/PIP-2012	Scanneur HP Scanjet 7500 série professionnel	2	CeRPA MC (1) AG (1)	4 248 000	Bon Etat
44	04/09/2012	FAFA/043/PIP-2012	Onduleur APC / Nitran 1500 VA MGE	4	CeRPA (2) CRR (1) CRM (1)	1 982 400	Utilisation par le partenaire
45	04/09/2012	FAFA/044/PIP-2012	Régulateur de tension 5000 VA Binatone	4	CeRPA (2) Magasin (1) CRM (1)	679 680	Bon Etat
46	04/09/2012	FAFA/045/PIP-2012	Disque dur externe 1000 GO avec boîtier externe USB	3	AG (1) RP (2)	780 039	Bon Etat
47	04/09/2012	FAFA/046/PIP-2012	Broyeur de papier S620 / S611 Heavy-Duty	3	Responsable (1) A/AG (1) Magasin (1)	2 159 400	Bon Etat
48	04/09/2012	FAFA/047/PIP-2012	Climatiseur Split 1,5 CV Sharp	1	Bureau annexe	370 520	Bon Etat
49	27/09/2012	FAFA/048/PIP-2012	Micro- ordinateur de table HP 6200 P	5	CeRPA MC	4 685 000	Utilisation par le partenaire

N° d'ordre	Date de livraison	Code	Désignation	Qté	Localisation actuelle	Montant FCFA	Commentaire
50	27/09/2012	FAFA/049/PIP-2012	Micro portable HP pro Book 6560 B	11	CRM (3) CRR (3) CeRPA (3) AG (1) RP (1)	11 319 000	Bon Etat
51	27/09/2012	FAFA/050/PIP-2012	Micro portable HP 4730 IDS avec sacoche	2	CeRPA MC	2 034 000	Utilisation par le partenaire
52	27/09/2012	FAFA/051/PIP-2012	Imprimante Laser jet HP p2035	2	CeRPA MC	576 000	Utilisation par le partenaire
53	20/06/2013	FAFA/052/PIP-2013	Micro- ordinateur de table HP 3500	9	CRM (1) CRR (1) CeRPA (5) URP (1) Secrétariat (1)	7 560 000	Etat neuf
54	20/06/2013	FAFA/053/PIP-2013	Micro portable HP PRO BOOK 6570B IDS	8	CRM (1) URP (1) Magasin (6)	6 920 000	Etat neuf
55	20/06/2013	FAFA/054/PIP-2013	Imprimante HP LJPRO 400 M 401 A	9	CRM (1) CRR (1) CeRPA (2) URP (1) Magasin (4)	1 980 000	Etat neuf
56	20/06/2013	FAFA/055/PIP-2013	Imprimante HP office Jet pro 8500 A plus WIFI e - AIO	7	Magasin	4 613 000	Etat neuf
57	20/06/2013	FAFA/056/PIP-2013	GPS Garmin	8	Respons. (1) Corespons. (1) Secrétariat (4) CRR (1) CRM (1)	5 646 400	Etat neuf
58	20/06/2013	FAFA/057/PIP-2013	Appareil photo numérique Sony 16 Mega pixel	8	CRM (1) Magasin (7)	1 550 000	Etat neuf
59	20/06/2013	FAFA/058/PIP-2013	Tableau flyshat	9	CRM (1) CRR (1) CeRPA (3) URP (1) Magasin (3)	702 000	Etat neuf
60	20/06/2013	FAFA/059/PIP-2013	Régulateur de tension Century / Qlink 5 KVA	11	CRM (1) CRR (1) CeRPA (1) URP (1) Magasin (7)	1 650 000	Etat neuf
61	20/06/2013	FAFA/060/PIP-2013	Copieur HP Laser jet M 4555 FS KM MFP	1	Hall photocopie	7 500 000	Etat neuf
62	20/06/2013	FAFA/061/PIP-2013	Vidéo projecteur EPSON 2000 Lumens	3	CRR (1) Magasin (3)	3 375 000	Etat neuf

## ANNEXE 9 : Prestataires de service mobilisés.

N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
1	Sté SGBI Sarl	Contrat de gardiennage	11-mars-09	N°016/003/09/SRH/DG/GBI	2 mois 20j	Clôturé
2	Sté SGBI Sarl	Contrat de gardiennage	1er Août 2009	N°028/008/09/SRH/DG/GBI	10mois	Clôturé
3	Pierre claver HOUNSOUNOU	Contrat de location de véhicule	26-févr.-09		01 journée	Clôturé
4	Christian B.Y. AGBESSI	Contrat de location de véhicule	26-févr.-09		01 journée	Clôturé
5	Claude Edouard AMETOOYONA	Contrat de prestation de service	16-janv.-09	n°002/09/CCS/VT/SO	42 jours	Clôturé
6	SATCOM & DISTRIBUTION	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/FAFA	15-janv.-09	N°003/09/CCS/VT/SO	12mois	Clôturé
7	SATCOM & DISTRIBUTION	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/FAFA/CCIB	01-juin-09	N°004/09/CCS/VT/SO	12mois	Clôturé
8	SATCOM & DISTRIBUTION	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/FAFA/URP	01-juin-09	N°005/09/CCS/VT/SO	12mois	Clôturé
9	Cécile CLARYS	Contrat de prestation de service	04-mai-09	N°004/09/CCS/VT/SO	12 jours	Clôturé
10	Chrystelle AHOUDJI	Contrat de prestation de service	25-mai-09	N°005/09/CCS/VT/SO	6 jours	Clôturé
11	René Yémalin HOUSSOU	Contrat de prestation de service	03-juin-09	N°006/09/RP/CoRAF/SD	13 jours	Clôturé
12	Jocelyne HOUNTONDJI	Contrat de prestation de service	03-juin-09	N°007/09/RP/CoRAF/SD	13 jours	Clôturé
13	Gilbert MEHINNOU	Contrat de prestation de service	03-juin-09	N°008/09/RP/CoRAF/SD	10 jours	Clôturé
14	Chrystelle AHOUDJI	Contrat de prestation de service	02-juin-09	N°009/09/RP/CoRAF/SD	11 jours	Clôturé
15	Emmanuela TOSSAVI	Contrat de prestation de service	10-déc.-09	N°011/09/RP/CoRAF/SD	5 jours	Clôturé
16	BIO E.M. Charlemagne	Contrat de prestation de service	29-oct.-09	N°013/09/RP/CoRAF/SD	70 jours	Clôturé
17	Jocelyne HOUNTONDJI	Contrat de prestation de service	30-déc.-10	N°012/09/RP/CoRAF/SD	3 jours	Clôturé
18	Claude AGOSSOU	Contrat de prestation, lecture et finalisation plan de communication	22-déc.-09	C.prs/014/09/FAFA		Clôturé

N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
19	SITEX	Contrat de location d'immeuble Sitex	15-oct.-08	C.prs/015/09/FAFA	2ans	Clôturé
20	NetWORK	Contrat de maintenance des équipements informatiques	14-août-09	C.prs/016/09/FAFA	12 mois	Clôturé
21	TOSSAVI Emmanuela	Contrat intérim de la secrétaire	22-mars-10	C.prs/017/10/FAFA	22 jours	Clôturé
22	SOSSOU Antoine	Contrat de conduite temporaire	28-mars-10	C.prs/018/10/FAFA	3 jours	Clôturé
23	AAED Tél.96006582	Entretien générale de la cour intérieure et devanture des bureaux	28-avr.-10	CPS/019/10/FAFA	12 mois	Clôturé
24	Koffi MLAPA	Entretien parcelle test en culture maraîchère et rizicole au bureau	28-avr.-10	CPS/020/10/FAFA	3 mois	Clôturé
25	CDM-MC Tél :97 23 91 91	Couverture médiatique des évènements du lancement officiel du projet	28-avr.-10	CPS/021/10/FAFA	8 jours	Clôturé
26	Charles KOUKPONOU	Mission visant à analyser les possibilités d'installation de boutiques d'intrants dans la région	12-juil.-10	CPS/022/10/FAFA	20 jours	Clôturé
27	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Fourniture et l'installation du réseau local (y compris l'intranet), connexion internet ADSL et wifi aux CRR et CRM	06-juil.-10	CPS/023/10/FAFA	15 jours	Clôturé
28	ECBM Tél.	Réhabilitation des hangars groupe, garage motos et la construction de deux toilettes visiteurs	23-juil.-10	CPS/024/10/FAFA	45 jours	Clôturé
29	Société D.A Sécurité Sarl Tél : 21.07.01.15	Surveillance de jour et gardiennage de nuit	01-juin-10	CPS/025/10/FAFA	12 mois	Clôturé
30	Juliette HOUNSODE, Tel : 95 30 24 38	Mission d'intérim de la secrétaire en congé maladie	19-oct.-10	CPS/026/10/FAFA	2 mois	Clôturé

N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
31	Paul ONIBON Tél : 95 06 98 07	Mission visant à analyser les possibilités d'installer un ou des Points d'Installation et de Commercialisation des produits Agricoles (PICA) dans le Mono-Couffo	29-nov.-10	CPS/027/10/FAFA	20 jours	Clôturé
32	SITEX Tél. 22 41 10 79	Location de bureaux	15-oct.-10	CPS/028/10/FAFA	24 mois	Clôturé
33	Ets JB Entreprise Tél.97748597	Travaux de construction de magasin de stockage et aire de séchage et de battage à Houinga	07-oct.-09	CPS/029/10/FAFA	90 jours	Clôturé
34	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Fourniture d'ADSL net accès 256/256 KBPS dans les bureaux du CRR & CRM	16-juil.-10	CPS/030/10/FAFA	12 mois	Clôturé
35	Société D.A Sécurité Sarl Tél : 21.07.01.15	Surveillance de jour et gardiennage de nuit	01-juin-11	CPS/031/11/FAFA	12 mois	Clôturé
36	Adjouavi Sylvie-Flore SOGBOSSI épouse ADANHODE Tél.97-89-67-68	Mission visant à assister le point focal GENRE de FAFA MC	22-févr.-11	CPS/032/11/FAFA	5 mois	Clôturé
37	Juliette HOUNSODE, Tel : 95 30 24 38	Mission d'intérim de la secrétaire pour raison de démission	22-févr.-11	CPS/033/11/FAFA	8 jours	Clôturé
38	L'Africaine des Assurances Tél : 21 30 04 83	Assurance multi risque	01-mars-11	CPS/034/11/FAFA	12 mois	Clôturé
39	Luc GNANVI Tél.97 47 87 07	Capitaliser les processus, méthodologies, et démarches entreprises par FAFA pour la mise au point des outils et supports devant guider la mise en œuvre des instruments d'intervention de la Facilité.	04-avr.-11	CPS/035/11/FAFA	3 mois	Clôturé
40	Ets MARIE et FILS Tél. 97632494	Travaux de construction de hangar à cinq compartiments pour servir de garage	28-mars-11	CPS/036/11/FAFA	21 jours	Clôturé

N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
41	ANAGONOU A. Moïse Tél : 66 59 97 73	Mise en place et l'entretien des parcelles de test en culture de riz au bureau FAFA.	01-juil.-11	CPS/037/11/FAFA	95 jours	Clôturé
42	Ets carrefour Environnement Tél.97 28 23 84	Mission visant à assurer la formation en informatique du personnel de FAFA MC et celui de ses partenaires dans le cadre du renforcement des capacités en informatique	18-juil.-11	CPS/038/11/FAFA	10 jours	Clôturé
43	Louvain Coopération au Développement Tél. : 21 30 06 71	Mission visant à assurer la gestion d'un guichet unique de Microprojets (MIP)	21-sept.-11	CPS/039/11/FAFA	12 mois + 3 mois	Clôturé
44	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Fourniture d'ADSL net accès 256/256 KBPS dans les bureaux de la CIA	25-juil.-11	CPS/040/11/FAFA	12 mois	Clôturé
45	Ets FROID DU SUD Tél.95 42 37 62	Entretien et la réparation périodique de l'ensemble des climatiseurs	04-oct.-11	CPS/041/11/FAFA	12 mois	Clôturé
46	NETWORK TECHNOLOGIES Tél.97328991	Contrat de maintenance des équipements informatiques	15-août-11	CPS/042/11/FAFA	12 mois	Clôturé
47	AAED Tél.96006582	Entretien générale de la cour intérieure et devanture des bureaux	28-avr.-11	CPS/043/11/FAFA	12 mois	Clôturé
48	Evariste ZINGAN Tél.: 96 87 19 90	Appui accompagnement de la gestion administrative, comptable et financière des Microprojets	21-déc.-11	CPS/044/11/FAFA	12 mois + 3 mois	Clôturé
49	Juliette HOUNSODE, Tel : 95 30 24 38	Prestation d'intérim de la secrétaire en congé	19-déc.-11	CPS/045/11/FAFA	10 jours	Clôturé



N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
50	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/CRR & CRM	25-janv.-12	CPS/046/12/FAFA	12 mois	Clôturé le 15/07/12
51	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/FAFA MC	25-janv.-12	CPS/047/12/FAFA	12 mois	Clôturé
52	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/URP MC	25-janv.-12	CPS/048/12/FAFA	12 mois	Clôturé le 30/06/12
53	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/CCIBMC	25-janv.-12	CPS/049/12/FAFA	12 mois	Clôturé le 30/06/12
54	Yves Avêman HOUNDENOUKON Tél.:95254450	Prestation d'intérim de l'agent d'entretien en congé	03-avr.-12	CPS/050/12/FAFA	4 jours	Clôturé
55	Juliette HOUNSODE, Tel : 95 30 24 38	Prestation d'intérim de la secrétaire en congé	10-avr.-12	CPS/051/12/FAFA	4 jours	Clôturé
56	AAED Tél.96006582	Entretien générale de la cour intérieure et devanture des bureaux	28-avr.-13	CPS/052/12/FAFA	12 mois	Clôturé
57	Valère TOGBE Tél.: 95722811	Appui à la conduite de véhicules administratifs	22-mai-12	CPS/053/12/FAFA	1 jour	Clôturé
58	Serge AMOUSSOU Tél.: 97512170	Appui à la conduite de véhicules administratifs	06-juin-12	CPS/054/12/FAFA	3 jours	Clôturé
59	Ets A DIEU LA GLOIRE Tél.: 95541026	Réalisation des panneaux d'indication et l'inscription sur les murs	11-juin-12	CPS/055/12/FAFA	12 mois	Ouvert
60	Ets PREMUIM Tél.:97097788	Réalisation d'un documentaire sur les actions de la FAFA MC	01-oct.-12	CPS/056/12/FAFA	5 mois	Ouvert
61	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/URP MC	01-juil.-12	CPS/057/12/FAFA	6 mois	Clôturé
62	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/CRR & CRM	01-juil.-12	CPS/058/12/FAFA	6 mois	Clôturé
63	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> Tél.95.17.34.34	Contrat de fourniture de service d'accès à internet/CCIBMC	01-juil.-12	CPS/059/12/FAFA	6 mois	Clôturé

N° d'ordre	Partie contractante	Objet/Nature du contrat	Date de signature / Prise d'effet	N° du contrat	Durée	Situation actuelle
64	Juliette HOUNSODE, Tel : 95 30 24 38	Prestation d'intérim de la secrétaire en congé et scannage des pièces justificatives depuis le début du projet	24-sept.-12	CPS/057A/12/FAFA	36 jours	Clôturé
65	Ets FROID DU SUD Tél.95 42 37 62	Entretien et la réparation périodique de l'ensemble des climatiseurs	04-oct.-12	CPS/058A/12/FAFA	11 mois	Clôturé
66	<u>S@TCOM &amp; DISTRIBUTION</u> <u>Tél.95.17.34.34</u>	Fourniture d'ADSL net accès 256/256 KBPS dans les bureaux de la CIA	01-août-12	CPS/060/11/FAFA	5 mois	Clôturé
67	Louvain Coopération au Développement Tél. : 21 30 06 71	Mission visant à assurer la gestion d'un guichet unique de Microprojets (MIP)	04-févr. -13	CPS/061/12/FAFA	5 mois	Clôturé
68	NETWORK TECHNOLOGIES Tél.97328991	Contrat de maintenance des équipements informatiques	13-août-13	CPS/062/13/FAFA	12 mois	Clôturé
69	GUEHOU Félicité Tél.: 97814024	Contrat de stage administration et finance	16-janv. -13	CPS/063/13/FAFA	3 mois	Clôturé

## ANNEXE 10 : Formations

### Formation FAFA MC

Formations effectués									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
26/02/2009	Formation sur le logiciel ADEPT TRACKER	FAFA MC	Consultants	Lokossa	1	FAFA et autres projets/organisations	8	2	10
28/09/2011	Formation en genre et sécurité alimentaire	MAEP	ISOS Consulting	Lokossa	1	FAFA MC et autres organisations/projets	25	17	42
02/11/2011	Outils et enjeux du genre	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	FAFA MC	13	3	16
Juin à septembre 2012	Recyclage des producteurs adhérents sur les outils de gestion CEF: - Journal de caisse (J.C), Cahier d'utilisation de la main d'œuvre (CUMO); Cahier d'utilisation des intrants (CUI) et les ITK riz et cultures maraîchères.	URP	AR URP CEF	Lokossa	Continu	GFC URP CEF	324	236	560
19 au 21 nov. 2012	Atelier finance	CTB Benin	CTB Benin	Lokossa	3	AG des projets CTB	2	4	6
24-28/09/2012	Formation Value Links	AIMAEP	Consultants	Natitingou	5	FAFA MC et autre organisations/projets	1	1	2
12-13/07/2012	Formation Cartographie	PAFIRIZ	PAFIRIZ	Bohicon	2	FAFA MC et autre organisations/projets	1	1	2

Formations effectués									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
27/11/2012	Excel et introduction Base de Données	CTB Benin	CTB Benin	Lokossa	1	FAFA MC	0	4	4
21-22/12/2012	Formation avancé en Excel	CTB Benin	CTB Benin	Collines	2	FAFA MC et autres projets	0	1	1
25-26/06/2013	Formation sur l'utilisation du Logiciel ArcGis	FAFA MC	Société RCE	Lokossa	2	FAFA MC	7	1	8
							381	270	651

### Formation Partenaires

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
25/5/2010 au 9/6/2010	Formation des producteurs du Mono-Couffo sur la protection de la culture de choux contre les insectes et les pépinières de tomate et de piment	CRM MC	Damien AHOUEANGASI	Lokossa	7	CRM et producteurs	55	8	63
14 et 15 décembre 2010	Formation des techniciens et producteurs de référence du CRM-MC sur la protection physique et protocole chou, piment et tomate	CRM MC	Françoise Assogba - Komlan et Arnel MENSSANH	Lokossa	2	CRM et producteurs	18	2	20
16,17, 21 et 22 décembre 2010	restitution de la Formation des techniciens et producteurs de référence du CRM-MC sur la protection physique et protocole chou, piment et tomate	CRM MC	Arnel MENSSANH et Hervé AYANOU	Lokossa	4	CRM et producteurs	61	10	71

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
26/02/2009	Formation sur le logiciel ADEPT TRACKER	FAFA MC	Consultant	Lokossa	1	FAFA et autres projets / organisations	8	2	10
18/03/2009	Formation des enquêteurs relative à l'étude diagnostic	FAFA MC	Consultant	Lokossa	1	CeCPA, URP, CRR, CRM, CCIB	27	6	33
31/03/2009	Formation des enquêteurs relative à l'étude diagnostic	FAFA MC	Consultant	Lokossa	1	CeCPA, URP, CRR, CRM	23	1	24
01/12/2009	Formation des enquêteurs relative à l'étude complémentaire sur la ligne de base	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	CeCPA, CIA, CRR, CRM	9	1	10
03/03/2010	Formation des partenaires sur la gestion des conventions	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	URP, CRR, CeRPA, CRM	7	1	8
12/04/2010	Formation préparatoire à la planification opérationnelle 2010	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	URP, CRR, CeRPA, CRM	11	3	14
04-05/08/2010	Formation des partenaires sur le manuel de gestion des AE	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRM, CIA, CRR, CCIB, CeRPA, URP	25	6	31
29-30/09/2010	Formation des points focaux suivi évaluation	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRM, CIA, CRR, CCIB, CeRPA, URP	21	2	23
25-26/01/2011	Formation au profit des rédacteurs MIP	FAFA MC?	FAFA MC?	Lokossa	2	Rédacteurs CeCPA/URP MC	42	3	45

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
14-15/12/2010	formations des animateurs et producteurs sur la protection physique et l'utilisation des filets moustiquaires	CRM MC	INRAB	Lokossa	2	CRM et producteurs	19	2	21
31 mars et 1er avril 2011	Formation des animateurs et agents d'encadrement sur le questionnaire pour l'enquête sur l'état des lieux sur l'utilisation des produits phytosanitaires et pratiques culturales dans les départements du MC	CRM MC	Armel MENSSANH et Faustin VIDOGBENAN	Lokossa	2	CRM MC et agents d'encadrement	13	0	13
27-28/04/2011	Formation des points focaux genre des structures partenaires FAFA MC, formatrices et animatrices endogènes sur le genre et approche genre	FAFA MC	MAEP	Lokossa	2	FAFA MC/partenaires de FAFA MC	5	13	18
11-12/05/2011	Formation des rédacteurs MIP sur l'intégration du genre	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	Rédacteurs CeCPA	20	5	25
19-21/07/2011	Formation des porteurs MIP	URP	FAFA MC	Lokossa	3	MIP	31	22	53
15-20/08/2011	Formation initiale des conseillers et Chargé de programme CEF FAFA/URP-MC	URP	Experts PADYP	Lokossa	6	URP CEF	6	1	7
29-août-11	Formation des agents recenseur sur la stratégie de la réussite du recensement des maraîchers du Mono Couffo.	CRM MC	Hervé AYANOU	Lokossa	1	CRM	38	1	39

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
6-7/09/2011	Formation des élus et équipe technique CRR	CRM MC	CRR	Lokossa	2	CRR	33	5	38
8-9/09/2011	Formation des élus et équipe technique CRM	CRM MC	CRR	Lokossa	2	CRM	32	3	35
28/09/2011	Formation en genre et sécurité alimentaire	FAFA MC	ISOS Consulting	Lokossa	1	FAFA MC et autres projets / organisations	25	17	42
02/11/2011	Outils et enjeux du genre	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	FAFA MC	13	3	16
Juin 11	Recensement des producteurs et plan de campagne	CRR	FAFA MC	Lokossa	2	CRR	5	1	6
Juillet 11	Formation sur calcul des résultats	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRM	6		6
sept-11	Formation sur réseaux irrigation	CeRPA CRM	FAFA MC	Lokossa	4	CeRPA et CRM	14		14
oct. 11	Formation utilisation de base de données	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRM et CRR	11	1	12
Oct. 11	Usage des outils informatiques	FAF MC	Formateur à la CTB	Lokossa	2	6 partenaires	19	3	22
janv-12	Formation outils de collecte	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRM et CRR			0
févr. 12	Elaboration plan de campagne et collecte de données	CRR et CRM	FAFA MC	Lokossa	2	CRM et CRR	12	1	13
14-16/12/2011	Formation/Recyclage des conseillers CEF sur les outils de gestion	URP	Chargé de Programme CEF/FAFA/URP - MC	Lokossa	3	URP CEF	5	1	6

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
7-10/02/2012	Formation des AR sur les outils de gestion CEF: Cycle de gestion, Journal de caisse, Cahier d'utilisation de la main d'œuvre et des intrants, Fiche parcellaire, TFMT, cahier de caisse GFC SE/AL, Calcul du coût de production et de la marge brute, Amortissement Physique	URP	Conseillers CEF	2 jours de formation / commune	24	AR URP CEF	110	10	120
fév - dec 2012	Restitution/Formation des outils de gestion CEF	URP	AR URP CEF	Lokossa	Continu	GFC URP CEF	535	365	900
mars-déc 2012	Restitution/Formation des itinéraires techniques des cultures maraîchères	URP	AR URP CEF	Lokossa	Continu	GFC URP CEF	324	205	529
mars-déc 2012	Restitution/Formation des itinéraires techniques des cultures rizicoles	URP	AR URP CEF	Lokossa	Continu	GFC URP CEF	211	160	371
29 février au 1er mars 2012	Formation des techniciens du CRM-MC sur l'élaboration des Plans de Campagne Agricole	CRM MC	CP CRM MC et FAFA MC	Lokossa	2	CRM MC	8	1	9
6-8/03/2012	Formation des porteurs MIP du CEV 6	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	3	MIP	24	13	37
19-22/03/2012	Parcellisation, ITK Tomate, Piment, ITK Riz	URP	Conseillers URP CEF	2 jrs de formation/ commune	24	AR URP CEF	109	11	120
12-15/03/2012	Recyclage/formation des AR sur les fiches parcellaires, les ITK Riz et Maraichage et sur le calcul du coût de production.	URP	Conseillers URP CEF	2 jours de formation/ commune	24	AR URP CEF	109	11	120



Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
16, 22, 23 et 29/03/12	Visite d'échanges: Lutte contre les ravageurs (Précautions et moyens de lutte), Aménagement Sommaire.	URP	Conseillers CEF /Producteurs pilotes		12	AR et adhérents URP CEF	297	58	355
23-24/02/2012	Formation de recyclage des porteurs MIP de transformation et commercialisation	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	2	MIP	20	7	27
22/12/2011	Formation de recyclage des formateurs MIP	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	1	CeCPA	29	4	33
13-14/12/2011	Formation des porteurs MIP du CEV 5	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	2	MIP	11	5	16
9-11/05/2012	Formation des porteurs MIP du CEV 7	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	3	MIP	17	9	26
Juin à septembre 2012	Recyclage des producteurs adhérents sur les outils de gestion CEF: - Journal de caisse (J.C), Cahier d'utilisation de la main d'œuvre (CUMO); Cahier d'utilisation des intrants (CUI) et les ITK riz et cultures maraichères.	URP	AR URP CEF	Lokossa	Continu	GFC URP CEF	324	236	560
31-août-12	Formation des Collectrice de Prix pour la mise en œuvre du PICA	CRM MC	CP CRM MC	Lokossa	1	Collectrices prix PICA	0	10	10
07-sept-12	Formation des Producteurs sur ITK Piment	CRM MC	CP CRM MC	Lokossa	1	CRM MC et producteurs	15	7	22
12-14/09/2012	Formation des porteurs MIP du CEV 8	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	3	MIP	48	21	69
11-12/09/2012	Formation des agents techniques des partenaires sur la base de données FAFA MC	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	2	CRR, CRM, URP	30	6	36

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
22-26/10/2012	Démarche d'accompagnement des producteurs analphabètes	URP	Chargé de Programme CEF/PADYP et Coordonnateur URP-MC	Lokossa	5	URP CEF	6	1	7
16-18/10/2012	Formation des porteurs MIP du CEV 9	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	3	MIP	19	7	26
Oct 2012	Visites d'échanges des producteurs de riz sur les UD de riz: ITK riz et information sur l'accès au marché.	URP	Conseillers CEF /Producteurs pilotes		12	AR et adhérents URP CEF	152	93	245
19-21/11/2012	Atelier finance	CTB Benin	CTB Benin	Lokossa	3	AG des projets CTB			0
nov-12	Recyclage des Agriculteurs de référence sur (Tableau de Flux Mensuels de Trésorerie (TFMT) Amortissement Physique Fiche Parcellaire de calcul de la Marge Brute; Coût de roduction)	URP	Conseillers URP CEF	1 jourde formation /commune	12	AR URP CEF	109	11	120
13-14/12/2012	Formation des porteurs MIP 2ième génération CEV 9	FAFA MC/LD	FAFA MC/LD	Lokossa	2	MIP	11	4	15
Déc 2012	Recyclage des adhérents sur les Unités de Démonstration (itinéraires techniques)	URP	Conseillers URP CEF /Producteurs pilotes		Continu	Adhérents	535	365	900
24-28/09/2012	Formation Value Links	AIMAEP	Consultants	Natitingou	5	FAFA MC et autre projets / organisations	1	1	2
12-13/07/2012	Formation Cartographie	PAFIRIZ	PAFIRIZ	Bohicon	2	FAFA MC et autre projets / organisations	0	1	1

Formations effectuées									
Date	Thème de formation	Organisateur	Formateur	Lieu	Durée de la formation (J)	Bénéficiaires			
						Organisation/ Participant	H	F	Total
27/11/2012	Excel et introduction Base de Données	CTB Benin	CTB Benin	Lokossa	1	FAFA MC		4	4
21-22/12/2012	Formation avancé en Excel	CTB Benin	CTB Benin	Collines	2	FAFA MC et autres projets	0	1	1
31-janv-13	Formation des Collectrice de Prix pour la mise en œuvre du PICA	CRM MC	CP CRM MC	Lokossa	1	Collectrices prix PICA	0	11	11
12-15 mars 2013	Formation des promoteurs de MIP sur le calcul et l'analyse des résultats	FAFA MC	FAFA MC	Lokossa	4	Promoteurs de MIP	107	31	138
						Total	3775	1793	5430

## ANNEXE 11 : Cartographie

